THECA

Griffet

MEMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LOUIS,

DAUPHIN DE FRANCE,

Mort à Fontainebleau le 20 Décembre mil sept cent soixante-cinq.

AVEC un Traité de la connoissance des Hommes, fait par ses ordres en 1758.

SECONDE ÉDITION.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, *rue Mignon Saint André-des-Arcs,*
ET
MERIGOT le jeune, Libraire, *quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.*

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

DC
134.1
G8
1778
v.1

AVERTISSEMENT.

Les Mémoires que nous préſentons au Public, ont été compoſés ſur ceux que feu Madame la Dauphine avoit envoyés à l'Auteur. Il les rédigea pour elle, & en fit un corps d'ouvrage qui pût lui retracer la vie, les actions, les penſées, les ſentimens de l'auguſte époux qu'elle pleuroit avec toute la France.

Cette Princeſſe ſi reſpectable ne trouvoit de

consolation qu'à penser à ce qu'elle avoit perdu. Jamais union ne fut plus tendre & plus constante ; & c'est en se représentant M. le Dauphin par-tout & dans tous les momens, que par une douce mais trop courte illusion elle croyoit encore le voir & converser avec lui. Sa douleur, si juste, si profonde, si amere, l'a elle-même conduite au tombeau.

Ce seroit sans doute ici le lieu de faire le ta-

bleau des vertus de Madame la Dauphine, mais nous nous défions de la foiblesse de notre pinceau. Des qualités si éminentes, si sublimes, demandent une main plus habile.

Comment tracer & mettre dans un assez beau jour tant de douceur, de graces, de modestie, de prudence & de piété? Comment représenter au naturel une ame si tendre, si élevée, si ferme & si

courageuſe? C'étoit une de ces perſonnes rares qu'il eſt plus aiſé d'admirer que de louer, & dont l'éloge eſt preſque fait lorſqu'on les a nommées. Nous en rappellons le ſouvenir avec d'autant plus de confiance, que nous retrouvons dans le Prince qui nous gouverne cet amour, ce zele pour le bien public, cette noble ſimplicité, cette ſageſſe & cette modeſtie qui nous ont tant fait regretter la

ſource auguſte où il a puiſé les ſentimens qui l'animent.

Nous ajoutons à ces Mémoires un Traité de la connoiſſance des hommes; matiere importante que l'Auteur a manié avec ſolidité, avec ſageſſe, avec netteté. On y trouvera des idées claires & philoſophiques, un ſtyle facile & coulant, des vérités préſentées avec force, & de maniere à être ſaiſies & goutées par tous

les genres d'eſprit; ce qui nous paroît être pour l'ouvrage un mérite préférable à cet air de profondeur ténébreuſe & énigmatique qui n'eſt aujourd'hui que trop à la mode.

Pour juſtifier ce que nous avançons à la tête de cet Avertiſſement, nous y joignons la lettre par laquelle feu Madame la Dauphine chargeoit l'Auteur de travailler inceſſamment à l'ouvrage qu'elle deſiroit de lui.

A Versailles, ce 13 Mars 1766.

« Si quelque chose peut » adoucir ma douleur, & » me donner quelque con- » solation, c'est l'ouvrage » que vous voulez bien » entreprendre, M.... rien » n'est plus consolant en » effet pour moi que de » sçavoir qu'un éloge si » intéressant pour mon » cœur sera fait par un » homme qui connoissoit » par lui-même le sujet » dont il doit faire l'éloge, » par un homme qui avoit

» mérité ſon eſtime & ſon
» amitié, qu'il n'accordoit
» qu'à ceux qui en étoient
» véritablement dignes. Je
» ſuis sûre que s'il pouvoit
» goûter quelqu'autre ſa-
» tisfaction que celle dont
» il jouit dans le ſein de
» Dieu, il en auroit de
» voir que ſa vie ſera écrite
» par vous. J'eſpere que
» vous ſerez content de
» tout ce que l'Evêque de
» Verdun a raſſemblé pour
» vous aider à faire un ſi
» bel éloge. Je ſuis dans la

» plus grande impatience
» de le voir ; je vous prie
» pourtant de prendre tout
» le temps néceſſaire ; je
» lirai, en attendant, des
» Sermons que j'ai écouté
» autrefois avec autant de
» plaiſir que d'édification.
» En travaillant à l'éloge
» de M. le Dauphin, je
» vous prie, M... de vous
» ſouvenir quelquefois de
» ſa malheureuſe femme,
» & de prier le bon Dieu
» de lui accorder la grace
» d'imiter ſes vertus & de

» mourir dans les mêmes
» ſentimens que lui.

» MARIE-JOSEPHE ».

MÉMOIRES

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LOUIS,

DAUPHIN DE FRANCE,

Mort à Fontainebleau le 20 Décembre 1765, âgé de trente-ſix ans.

ON n'enviſage pas l'héritier d'une couronne dans le même point de vue que celui qui la poſſede. La vertu ne brille jamais avec plus d'éclat que lorſqu'elle eſt placée ſur le trône. Tout le monde a les yeux ou-

verts ſur les actions & ſur la conduite des Rois : ils ſont les ſeuls garans de la félicité publique : tout dépend d'eux ; tout ſe rapporte à eux, & les ordres qu'ils donnent pour rendre leur royaume floriſſant & leurs ſujets heureux, ne manquent jamais d'être publiés par la renommée, & conſignés dans l'hiſtoire.

L'héritier immédiat de leur pouvoir n'a pas les mêmes avantages : toujours cher & reſpectable par les droits de ſa naiſſance, il n'eſt pas encore en état de les exercer : ſon mérite, ſéparé de la puiſſance ſuprême, ne fait pas les mêmes impreſſions, parce qu'on

ne lui rend pas les mêmes hommages : ſes talens, & les ſoins qu'il prend pour les cultiver, ſont comme éclipſés par les rayons qui partent du trône.

Nous connoiſſons aujourd'hui, par l'hiſtoire, le mérite particulier & diſtinctif des Rois qui ont gouverné cette Monarchie : quelques-uns de ceux qui devoient leur ſuccéder, ſelon le cours ordinaire de la nature, ſont morts avant eux ; mais il ne paroît pas que les Hiſtoriens ſe ſoient fort occupés de nous donner une idée juſte & détaillée de leur conduite & de leur caractere.

Les vertus qui fondent les eſpérances des peuples pour

l'avenir, ne ſont cependant pas moins dignes de leur attention que celles des Rois regnans qui font actuellement leur bonheur.

Quand un Prince, né pour tenir un jour les rênes du gouvernement, s'eſt rendu capable de remplir avec gloire une ſi haute deſtinée, ſes exemples ne ſont ni moins intéreſſans, ni moins inſtructifs que s'il avoit regné lui-même.

Telle eſt l'idée qu'on doit avoir du Dauphin qui nous a été ravi : Prince d'un eſprit ſupérieur, orné des plus belles connoiſſances & des plus profondes recherches ſur les vrais principes & ſur toutes les parties du gouvernement ; plein

de zele & de reſpect pour la Religion ; attentif à en pratiquer tous les devoirs avec la plus ſcrupuleuſe exactitude ; ſenſible à la gloire & au bonheur de ſa Patrie ; ſoumis au Roi par devoir & par inclination ; rigide obſervateur de toutes les loix de l'honneur & de la probité ; éclairé dans le choix de ſes amis ; bienfaiſant, généreux, compatiſſant, deſintéreſſé ; aimable dans la ſociété ; doux & poli dans le commerce ; d'une humeur toujours égale ; d'une affabilité toujours prévenante ; d'une converſation toujours agréable ; pere tendre ; époux fidele ; ami conſtant ; digne, en un

mot, d'être propoſé pour modele à tous les hommes, à tous les Princes, à tous les Souverains de l'Univers.

On reconnoîtra la vérité de ce portrait à la ſimple expoſition que l'on va faire des principales circonſtances de ſa vie & de ſa mort.

CHAPITRE PREMIER.

Sa naiſſance, ſon éducation, ſes premieres études.

Il étoit né à Verſailles le 4 Septembre 1729. Sa naiſſance cauſa une joie extraordinaire: les Étrangers parurent y prendre autant de part que les François. La ſucceſſion dans la ligne directe de la Maiſon Royale ſembloit être aſſurée. Ce précieux enfant devenoit en quelque ſorte le lien de la paix, & les Ambaſſadeurs l'appelloient *l'Enfant de l'Europe.*

Il fut d'abord confié aux heureux ſoins de Madame la Ducheſſe de Ventadour, Gouver-

nante des Enfans de France, qui avoit élevé le Roi, & à ceux de Madame la Ducheſſe de Tallard, qui lui ſuccéda dans cette charge.

Suivant l'uſage on le mit, à l'âge de ſept ans, entre les mains des hommes : il eut pour Gouverneur M. le Duc de Chatillon ; pour Précepteur, M. Boyer, ancien Évêque de Mirepoix ; pour Sous-précepteur, l'Abbé de Saint-Cyr ; & pour Lecteur, l'Abbé de Marbœuf.

Ce ne fut jamais une queſtion pour ſes Maîtres, de ſçavoir s'il avoit de l'eſprit ; ils en apperçurent d'abord les premieres étincelles dans les ſaillies

vives & naturelles qui lui échappoient. Madame de Tallard lui avoit fait apprendre quelques fables de la Fontaine, dont il faisoit souvent des applications très-plaisantes au caractere & aux actions de ceux qui le servoient. Les commencemens de son éducation ne laisserent pas d'être pénibles & difficiles.

Il paroissoit incapable d'application : les louanges & les reproches faisoient peu d'impression sur lui : on ne l'effrayoit pas par des menaces ; on ne le gagnoit pas par des récompenses. Rien ne pouvoit arrêter les écarts de son imagination : l'étude l'ennuyoit. Il ne laissa pas d'apprendre les élémens de

la langue latine, quoique lantement & avec dégoût. On lui faisoit expliquer un recueil de faits historiques, tirés de l'Écriture sainte & des meilleurs Auteurs latins. On remarqua qu'il ne s'arrêtoit pas à quelques histoires badines qui y sont insérées pour l'amusement des enfans ; il n'étoit affecté que de celles qui marquoient de la générosité, de l'humanité, du courage, de la grandeur d'ame. Mais par une bizarrerie, qui ne pouvoit être attribuée qu'à la légereté de son âge, ces mêmes traits qu'il avoit expliqués pendant sa leçon avec humeur & en pleurant, il les apprenoit par cœur pendant sa récréation,

& les récitoit de lui-même avec enthousiasme à la leçon suivante. Ayant lu dans la vie d'un ancien Philosophe, qu'il ne parloit jamais sans nécessité, pour se livrer tout entier à la méditation & à l'étude, il eut envie de l'imiter, &, sans communiquer son dessein à personne, il prit un air grave & sérieux, un air Philosophe. Il ne parloit plus que rarement & par monosyllabe, évitant avec soin de rien dire de plus que ce qui étoit absolument nécessaire. On fut étonné, dès le commencement de sa leçon, de lui voir prendre son livre sans dire une seule parole, l'expliquer ensuite sans distraction,

ne faire aucune queſtion inutile, & ſe borner exactement à celles qui étoient indiſpenſables. On avoit coutume d'interrompre de temps en temps ſon travail pour ne le pas fatiguer & pour l'amuſer en l'inſtruiſant: il ne voulut plus ſouffrir cette interruption; & lorſqu'on cherchoit à le diſtraire par des diſcours étrangers à ſon explication, il répondoit gravement: *cela n'eſt pas de notre ſujet.*

Cette fantaiſie qui dura longtemps lui fut très-avantageuſe; car, à force de vouloir contrefaire l'homme appliqué, il acquit inſenſiblement l'habitude & le goût de l'application, juſqu'à pouvoir étudier deux

heures de ſuite le matin, & autant le ſoir, ſans la moindre diſtraction. Ce fut alors que les talens qu'il avoit reçus de la nature commencerent à paroître. Il fut bientôt en état de lire & d'entendre, ſans peine, les plus célebres Ecrivains de la belle latinité.

Les Offices de Ciceron furent le premier livre qu'il parut lire avec goût. On craignit, d'abord, que ſon imagination vive & volage ne ſe rebutât du ſtyle ſérieux & dogmatique qui regne néceſſairement dans cet ouvrage : mais on fut bientôt détrompé ; le plaiſir extrême qu'il reſſentit en liſant les principes de cette juſtice exacte,

de cette probité rigide dont il avoit le germe dans ſon ame, dompta, pour ainſi dire, ſon imagination, & ne lui permit pas de regretter des peintures plus riantes & plus agréables. Les Offices de Ciceron devinrent ſon livre favori; il le reliſoit ſans ceſſe; & comme il avoit une mémoire étonnante, il l'apprit preſque tout entier par cœur. Les regles de morale qui y ſont expliquées, flattoient extrêmement ſon goût, parce qu'elles étoient conformes à ſon caractere. Ce Prince étoit né pour la vertu; & ſi ceux qui conduiſoient ſon éducation furent obligés de lutter long-temps contre l'indocilité d'une

imagination qui le dominoit, ils ne trouverent jamais rien à réformer en lui dans tout ce qui a rapport aux qualités essentielles du cœur.

Il eut, dès son enfance, un respect pour la Religion, qui ne s'est jamais démenti. Les instructions qu'on lui donnoit sur cet article, étoient toujours écoutées avec plus d'attention que les autres. Pendant les heures de récréation qu'il passoit ordinairement avec Mesdames ses sœurs, il s'entretenoit souvent avec Madame Henriette & Madame Adelaïde; mais leurs entretiens ne rouloient pas sur des bagatelles: c'étoit sur les maximes de la

Religion ; & ils ſe communiquoient les ſentimens de piété dont ils étoient déja pénétrés.

Jamais Prince n'eut un plus grand amour pour la vérité, ni une averſion plus marquée pour toute eſpece de menſonge: il ne ſouffroit pas qu'on mentît pour le juſtifier ; & ſi l'on altéroit quelques circonſtances dans le récit des faits, ſoit pour augmenter le prix de ſes bonnes actions, ſoit pour diminuer ſes fautes, il prenoit auſſi-tôt la parole pour redreſſer tout ce qui n'étoit pas dans la plus exacte vérité. Lorſqu'on lui donnoit des louanges exceſſives dans les harangues & les complimens que ſon rang l'obligeoit

de recevoir, il étoit le premier à s'en moquer & à en faire des plaisanteries devant ceux qui n'étoient pas capables de les répéter.

La bonté & la générosité qui entroient, pour ainsi dire, dans la trempe de son ame, se manifesterent dès ses premieres années. Il aimoit naturellement à donner, & il ne pouvoit voir un homme souffrant & malheureux sans être attendri. Lorsqu'il rencontroit des pauvres dans ses promenades, il leur donnoit tout ce qu'il avoit sur lui. Son Gouverneur lui ayant représenté que par là il se mettoit hors d'état de soulager ceux qui pourroient venir dans la

ſuite, il ſe rendit à cette réflexion : ils convinrent enſemble que pour avoir de quoi donner à un plus grand nombre de pauvres, ſes libéralités ne paſſeroient pas un petit écu. Il ſuivoit ordinairement cette regle; mais lorſqu'il en rencontroit qui lui paroiſſoient plus accablés de miſeres & d'infirmités que les autres, il ne pouvoit ſe réſoudre à donner ſi peu; alors il cachoit adroitement un louis d'or ſous le petit écu, afin que ſon Gouverneur ne s'apperçût pas de ce qu'il ajoutoit à la ſomme dont il étoit convenu : il fit quelque choſe de plus pour un pauvre dont l'état l'avoit extrêmement

touché; il lui dit, tout bas, de ſe trouver ſous les fenêtres de ſon appartement, à une heure qu'il lui marqua. Ce pauvre ne manqua pas, comme on peut croire, de s'y rendre; & le Prince l'ayant reconnu, lui jetta quelques louis d'or par ſa fenêtre. L'Abbé de Marbœuf ſe trouvoit par haſard en ce moment là dans ſa chambre; il ſe douta bien que cet Abbé s'étoit apperçu de l'acte de charité qu'il venoit de faire, & il en rougit. M. de Châtillon qui en fut bientôt informé, ne put s'empêcher de l'admirer; il lui recommanda, ſeulement, de ne pas répéter trop ſouvent de pareilles libéralités.

Voici encore une autre action du même genre, qui paroîtra plus intéreſſante par ſon objet. Un Officier bleſſé vint lui préſenter un placet pour le prier d'obtenir une gratification qui le mît en état d'aller aux eaux. Sa pâleur & ſon abattement faiſoient aſſez voir que ſa demande étoit juſte. Le Dauphin s'attendrit, & ſe tournant vers M. de Châtillon, il lui dit: *Ce malheureux homme n'aura pas le temps d'attendre que ſa gratification ſoit expédiée ; j'ai envie de lui donner de quoi aller aux eaux*. M. de Châtillon approuva fort ce mouvement de généroſité, & le Prince vint apporter ſur le champ à l'Offi-

cier malade le double de la gratification qu'il demandoit, en lui disant : Monsieur, voilà de quoi faire votre voyage ; vous solliciterez votre gratification à votre retour.

Que ne devoit-on pas attendre d'une ame aussi compatissante, aussi généreuse ?

CHAPITRE II.

Maladie du Roi à Metz. Douleur & inquiétude du Dauphin. Suite de ses études.

LE Roi étant tombé malade à Metz en 1744, la consternation fut générale, lorsqu'on apprit à Versailles & à Paris qu'il avoit reçu ses sacremens, & qu'il étoit dans le plus grand danger. La Reine, le Dauphin & Mesdames s'empresserent de partir pour Metz. Toute cette auguste famille étoit pénétrée de la plus vive douleur, & le Dauphin, en particulier, eut toujours les larmes aux yeux pendant le voyage.

M. de Châtillon ayant arrêté ſur la route un courier qui venoit de Metz, pour lui demander des nouvelles du Roi, le Dauphin comprit aiſément, par la réponſe du courier, que les alarmes n'avoient point ceſſées, & que le péril étoit toujours extrême : alors laiſſant tomber ſa tête ſur ſes genoux, & donnant un libre cours à ſes larmes, il s'écria : *Hé, mon Dieu, que va devenir ce pauvre royaume!* Peu flatté de ſe voir au moment de monter ſur le trône, il n'étoit occupé que de ſa douleur, & du malheur de la France ſi elle venoit à perdre ſon Roi. *De quelle reſſource puis-je lui être*, diſoit-il, *moi*

qui ne ſuis encore qu'un enfant ?

Avant que le Dauphin fût arrivé à Metz, la ſanté du Roi commençoit à ſe rétablir ; une criſe ſalutaire venoit d'écarter le danger preſſant qui avoit cauſé tant d'alarmes. Le Dauphin s'empreſſa de voir & d'embraſſer un pere qu'il aimoit tendrement ; il remercia le ciel de l'avoir rendu à ſes vœux & à ceux de la France, & il eut la ſatisfaction de le laiſſer, au mois de Septembre, parfaitement guéri, cher à tous ſes Sujets, & redouté de ſes ennemis.

Ce voyage de Metz occaſionna la diſgrace du Duc de Châtillon, qui n'avoit point attendu

attendu les ordres du Roi pour régler la marche de ſon auguſte éleve. Le Dauphin eſtimoit la probité de ce Seigneur, & lui ſçavoit un gré infini des attentions qu'il avoit eu pour lui pendant tout le cours de ſon éducation. Il demeura quelque temps immobile, lorſque le Comte du Muy vint lui apprendre que M. de Châtillon étoit exilé dans ſes terres du Poitou. Étonné de cette nouvelle à laquelle il ne s'attendoit pas, il ne fit aucune queſtion pour en ſçavoir la cauſe, & il ne dit pas un ſeul mot pour s'en plaindre. On devoit chanter ce jour là un *Te Deum* à la chapelle; il y alla, & en

revint ſans parler à perſonne. Il fut plus ſilencieux qu'à l'ordinaire à ſa leçon de l'après-dîner & le reſte de la journée; mais ce ſilence n'étoit rien moins qu'un ſilence d'oubli & d'indifférence, c'étoit uniquement un effet de ſa ſageſſe & de ſa parfaite ſoumiſſion au Roi, dont il étoit réſolu de ne jamais s'écarter dans aucune circonſtance. Pluſieurs jours ſe paſſerent ſans qu'on lui entendit prononcer le nom de M. de Châtillon. Il n'en parla enſuite que pour dire à l'Abbé de Marbœuf, en lui montrant un banc du jardin de Verſailles : *Voilà un banc où j'ai eu une converſation avec M. de Châtillon,*

dans laquelle il me donna de bons avis, dont je ſuis fâché de n'avoir pas mieux profité.

Le Duc de Châtillon ne revint plus à la Cour; mais la longue durée de ſon exil ne put effacer de la mémoire & du cœur du Dauphin les ſervices qu'il lui avoit rendus, quoique ce ſentiment fût toujours ſubordonné, quand aux témoignages extérieurs, au deſir ſupérieur & dominant de ne faire aucune démarche qui pût être déſagréable au Roi. Il y avoit long-temps que M. de Châtillon vivoit relégué dans ſes terres, lorſqu'il fut attaqué d'un mal très-dangereux, dont il étoit difficile qu'il pût être

guéri dans la province. Il obtint la permiſſion de venir à Paris pour y chercher les ſecours des plus habiles Maîtres de l'art. Le Dauphin demandoit de ſes nouvelles à tous ceux qui pouvoient lui en donner; mais il ne lui écrivit jamais ſans la permiſſion du Roi. Son mal, que l'on ne put jamais guérir, le conduiſit au tombeau; & il eut la conſolation de rentrer, avant ſa mort, dans les bonnes graces du Roi. Il ne laiſſoit qu'un fils, héritier de ſon grand nom, de ſa qualité de Duc & Pair, & d'une partie des bienfaits qu'il avoit reçus du Roi. Le Dauphin s'intéreſſa toujours à la fortune de ce fils,

& il continua d'avoir les mêmes égards & les mêmes attentions pour la mere. Lorſque M^me de Châtillon eut le malheur de perdre ce fils unique, le Dauphin ſentit vivement le coup qui venoit de la frapper. La lettre qu'il lui écrivit à cette occaſion mérite d'être conſervée : la voici.

Copie de la Lettre de Monſeigneur le Dauphin à Madame la Ducheſſe de Châtillon, Douairiere, ſur la mort de ſon fils.

« Toutes les raiſons que j'ai,
» Madame, de reſſentir & de
» partager votre juſte & vive
» douleur, vous doivent être

» connues ; l'amitié la plus tendre & la reconnoiſſance, me
» rendent perſonnelle la perte
» que vous faites. C'eſt tout ce
» que je puis vous en dire de
» plus fort, & l'expreſſion des
» ſentimens de mon cœur ».

Il chargea l'Abbé de Broglio de remettre cette lettre à Madame de Châtillon, en lui écrivant celle qui ſuit.

Copie de la Lettre de Monſeigneur le Dauphin à l'Abbé de Broglio.

« Voulez-vous bien, l'Abbé,
» vous charger de cette lettre,
» pour la malheureuſe Madame
» de Châtillon. Si vous penſez
» qu'elle ne faſſe que l'impor-

» tuner, jettez-la au feu, &
» dites-lui ſimplement que je
» vous ai écrit pour ſçavoir de
» ſes nouvelles. Mandez-m'en
» en effet, je vous en prie, ſa
» ſanté m'intéreſſe bien vive-
» ment, & je voudrois bien
» que ſa belle-fille put être
» groſſe, pour conſerver une ſi
» bonne race. Mon Dieu, dans
» quelle douleur doivent-elles
» être abîmées ? je n'ai que
» trop de motif pour en bien
» juger. Adieu l'Abbé, point
» de réponſe, ſur-tout de ſa
» part ».

Vous remarquerez que lorſque le Dauphin écrivit ces deux lettres, il y avoit plus de ſeize ans qu'il avoit perdu de vue ce

Gouverneur, dont le nom lui étoit toujours cher, & dont la famille recevoit continuellement les preuves les plus ſenſibles de ſa reconnoiſſance.

A meſure qu'il avançoit en âge, le deſir d'étendre & de multiplier ſes connoiſſances ſe fortifioit tous les jours. Il n'avoit aucun goût pour les amuſemens qui ne pouvoient ſervir à éclairer ſon eſprit. Il s'ennuyoit au Bal, il étoit toujours le premier à deſirer d'en ſortir: il ne jouoit que par complaiſance; il n'alloit à la chaſſe que pour prendre l'air & pour faire de l'exercice; ſouvent même, lorſque Meſdames ſes ſœurs ſe mettoient à jouer, il ſe retiroit

dans un coin de la chambre, pour s'occuper de la lecture de quelqu'Auteur Latin ou François. Sa leçon qui duroit régulierement quatre heures par jour, étoit le temps de la journée qui lui plaisoit davantage; ces heures lui paroissoient des momens, & jamais il n'étoit pressé d'en voir la fin.

En lisant l'histoire il s'attachoit principalement à connoître le génie des Nations, & les différentes formes de leur gouvernement; il observoit la conduite des Généraux d'armée, & les véritables causes de leurs défaites ou de leurs victoires; le caractere particulier des Princes & de leurs

Miniſtres, & il ſaiſiſſoit tous ces objets avec une fineſſe & une pénétration ſinguliere : il fit une étude particuliere de l'Hiſtoire de France, & l'on remarqua qu'il avoit été frappé, dans le regne de François premier, du contraſte qu'on y trouve entre le caractere du Connétable de Bourbon & celui du Chevalier Bayard : on lui propoſa de compoſer deux lettres, dont l'une ſeroit ſuppoſée écrite par le Connétable au Chevalier, pour le prier de ménager ſa réconciliation avec le Roi, & l'autre ſeroit la réponſe du Chevalier Bayard ; il ſe mit auſſi-tôt à compoſer les deux lettres, dans leſquelles il

fit parler ces deux guerriers chacun ſelon ſon caractere. Voici un trait de celle du Connétable, après avoir propoſé à Bayard de faire ſa paix avec le Roi : « Priez, ajoutoit-il, preſſez, conjurez, faites toutes » les démarches que notre ancienne amitié vous inſpirera ; » mais ſur-tout, ne faites point » de baſſeſſes, elles ſeroient » indignes & de vous & de » moi ».

La réponſe de Bayard commençoit ainſi : « Je ſuis ſurpris » qu'ayant à juſtifier une trahiſon, vous vous adreſſiez à » moi, ma fidélité pour mon » maître en eſt allarmée ».

Tout le reſte des deux lettres

étoit ſur le même ton ; l'on reconnoiſſoit dans l'une la morgue & la hauteur du Prince, & dans l'autre la ſageſſe & la fidélité incorruptible du Chevalier.

Le Dauphin n'avoit pas de plus grand plaiſir que de relire ſans ceſſe les plus excellens Auteurs de l'antiquité : Horace & Virgile faiſoient ſes délices, & il prit pour ces deux grands Poëtes un goût qu'il conſerva toute ſa vie ; il en ſçut bientôt par cœur les plus beaux endroits, & il ſe plaiſoit à les répéter.

Un homme qu'il honoroit de ſon eſtime, fut un jour fort étonné de lui entendre réciter près de la moitié de l'Art poé-

tique d'Horace ſans héſiter, & en expliquer le ſens avec intelligence ; il récitoit avec une égale facilité des morceaux choiſis de Lucrece & de Juvenal : il apprit l'Hiſtoire Romaine dans Tite-Live, dans Saluſte & dans Tacite ; il étoit ſur-tout charmé de l'éloquence de Cicéron, c'étoit celui des anciens Auteurs qu'il liſoit le plus ſouvent & avec le plus de plaiſir ; il en ſentoit toutes les beautés, & il penſoit comme Quintilien, que c'eſt avoir beaucoup profité que d'aimer ſes ouvrages.

Les chefs-d'œuvres de la Littérature françoiſe lui devinrent familiers : il dévora le

Télémaque ; il lut & il retint les plus beaux traits de Corneille, de Racine, de Boileau, des Odes de Rouſſeau & de la Henriade.

La ſublime Energie de Bourdaloue, la force & l'élévation du ſtyle de Boſſuet, le brillant éclat de celui de Maſſillon, les Penſées ingénieuſes de Fléchier ; les graces répandues dans les écrits de Fénelon, le charmerent ſucceſſivement, & il ſçut apprécier au juſte le mérite particulier qui les diſtinguoit.

Tant de lumieres naturelles & acquiſes ne paroiſſoient pas dans le public ; jamais homme ne chercha moins à faire parade

de ſes connoiſſances & de ſon eſprit; il queſtionnoit beaucoup plus qu'il ne décidoit; le public y fut trompé: ce génie du premier ordre ne fut preſque pas connu; l'on en vint juſqu'à douter de ſes talens, & l'on en a vu qui croyoient encore lui faire grace en le mettant au rang des eſprits médiocres.

Il étoit cependant aſſez difficile qu'il ne laiſſât au moins entrevoir quelquefois le mérite qu'il tenoit caché: un jour entre autres, le Chancelier d'Agueſſeau étant venu lui faire ſa cour, on parla de l'éloquence, & le Dauphin s'expliqua ſur ce ſujet avec toute la juſteſſe, toute la grace & toute l'intelligence

poſſible ; il inſiſta particulierement ſur l'éloquence de Ciceron, & cita les endroits de ſes écrits qui l'avoient le plus frappé ; c'étoit déjà beaucoup de pouvoir ſoutenir une pareille converſation avec un homme tel que le Chancelier d'Agueſſeau ; le Dauphin fit plus, il la termina par un trait de politeſſe auquel ce Magiſtrat ne ſe ſeroit jamais attendu, car après lui avoir dit ſon ſentiment ſur la véritable éloquence : *Je vais*, ajouta-t-il, *vous en donner un exemple*, & tout de ſuite il lui récita une partie de ce beau diſcours que M. d'Agueſſeau avoit prononcé au Parlement lorſqu'il n'étoit encore qu'A-

vocat Général, pour requerir l'enregiſtrement du Bref d'Innocent XII contre le livre *des Maximes des Saints* ; le Chancelier qui reconnut d'abord ſon ouvrage, reçut avec autant d'étonnement que de reconnoiſſance une louange ſi flatteuſe & amenée ſi naturellement ; il ſe retira enſuite, rempli d'admiration pour un jeune Prince dont le génie qui commençoit à ſe développer donnoit déja de ſi belles eſpérances ; mais le Dauphin ſe communiquoit ſi rarement, & à ſi peu de perſonnes, que ce trait ſingulier ne fut pas auſſi répandu dans le public qu'il méritoit de l'être, ou que l'on

n'y fit pas aſſez d'attention.

Ce Prince ne s'étoit pas contenté d'orner ſon eſprit des plus belles fleurs de la Poëſie & de l'Eloquence ancienne & moderne, il voulut lui donner une nourriture plus ſolide & plus néceſſaire : il étudia la logique de Port-Royal, dont il approfondit tous les principes ; il eut même la patience d'étudier l'analyſe d'Ariſtote ſur les opérations de l'entendement humain, ſur la perception, ſur le jugement, ſur les différentes eſpeces de propoſitions, ſur la maniere de raiſonner avec juſteſſe, ſur la méthode de former des ſyllogiſmes réguliers & concluans ; il porta cette con-

noissance à un si haut degré de précision & d'exactitude, que le Dialecticien le plus subtil n'eût pas été capable de l'embarrasser dans la dispute.

Egalement propre à réussir dans toutes les parties de la littérature, il commença dès-lors à prendre du goût pour les sciences abstraites, dont la profondeur ne fut jamais au-dessus de la force & de la pénétration de son esprit : il lisoit volontiers les ouvrages du Pere Malebranche, qui n'a presque plus de disciples aujourd'hui, depuis que le goût de l'Histoire naturelle qui a saisi toute l'Europe, a fait abandonner toutes les conjectures & toutes les spé-

culations de la Metaphyſique; mais le Dauphin qui comprenoit ſans peine tout ce que les ſyſtêmes de Malebranche ont de plus ſubtil, aimoit encore à les voir parés dans ſes écrits de toutes les couleurs d'une imagination vive & brillante; du reſte il avoit l'eſprit trop juſte pour embraſſer aveuglément tous les principes de ce Philoſophe, & pour en adopter toutes les conſéquences: il ſçavoit diſtinguer le vrai du faux, & le certain de ce qui n'en a que l'apparence; il fut toujours en garde contre toute eſpece de ſéduction, & en ſuivant Malebranche dans les routes obſcures de ſes opinions

ſur l'origine des idées, il ſe réſerva toujours le pouvoir & la liberté d'en apprécier la juſte valeur.

Il voulut auſſi connoître dans la ſuite cette phyſique expérimentale qui épuiſe aujourd'hui l'attention de la plupart des Sçavans, & qui a preſque décrédité toutes les autres ſciences : l'Abbé Nollet fit pluſieurs voyages à Verſailles pour la lui expliquer, & il exécuta devant lui toutes les nouvelles expériences ; le Dauphin admira ces merveilles de la Nature, dont le méchaniſme caché ne ſe découvre ſouvent que par des conjectures plus ou moins ingénieuſes, qui n'étoient pas

toutes également propres à le persuader.

Il étoit d'ailleurs trop judicieux pour regarder la Physique comme une science inutile & méprisable, mais il ne jugea pas à propos de s'y attacher; il brûloit d'impatience de s'instruire à fond de cette science du Gouvernement que l'on pourroit appeller la science des Rois, la seule après celle de la Religion, qui lui fût absolument nécessaire; il commençoit à s'y appliquer, lorsque son mariage avec l'Infante d'Espagne & la campagne de Flandres interrompirent pour quelque temps le cours ordinaire de ses occupations.

CHAPITRE III.

Le Dauphin épouſe l'Infante d'Eſpagne. Bataille de Fontenoy. Mort de la Dauphine.

IL étoit dans ſa quinzieme année lorſqu'on réſolut de le marier à l'Infante d'Eſpagne; toute la France qui deſiroit de voir renaître des rejettons de la Maiſon royale, applaudit à cette alliance qui reſſerroit encore par de nouveaux nœuds les deux Branches ſorties du ſang de Louis XIV. Ce fut en 1744 que M. de Vaureal, évêque de Rennes, alors Ambaſſadeur du Roi à la Cour d'Eſpagne, fit la demande de

l'Infante ; cette Princeſſe fut d'abord mariée à Madrid, & peu de jours après elle fut amenée ſur la frontiere par un cortege nombreux & magnifique ; elle y trouva toute la Maiſon que le Roi lui avoit deſtinée ; elle fut très-longtemps en route, parce qu'on la fit aller à petite journée pour ne pas la fatiguer ; le Dauphin qui l'attendoit profita de ce temps-là pour acquerir de nouvelles connoiſſances ; elle arriva enfin, & la Bénédiction nuptiale fut donnée aux Epoux le 24 Février, avec beaucoup d'éclat & de magnificence.

Cette Princeſſe avoit un air noble qui ſembloit annoncer la

grandeur de ſon ame & l'élévation de ſes ſentimens ; le feu qui brilloit dans ſes yeux lorſqu'elle parloit avec action, lui donnoit beaucoup de phyſionomie : quoiqu'elle fût naturellement ſérieuſe, elle ſçavoit mettre beaucoup de ſel & d'agrément dans ſes plaiſanteries ; c'étoit une conformité de plus qu'elle avoit avec le Dauphin qui poſſédoit au ſouverain degré le talent de plaiſanter agréablement ; elle plut extrêmement à ce Prince , il l'aima bientôt avec une tendreſſe dont il y a peu d'exemples : il étoit plein de ſentiment , c'étoit ſa premiere inclination , il la chérit avec tous les tranſports & toute

la délicatesse d'un cœur nouvellement épris ; il trouvoit entre le caractere de cette Princesse & le sien, ces rapports de ressemblance qui forment les nœuds de l'amitié la plus parfaite ; ils avoient tous deux les mêmes goûts & les mêmes vertus ; le Dauphin ne pouvoit se résoudre à la perdre de vue, il fut cependant obligé de la quitter pour accompagner le Roi à l'armée qu'il avoit en Flandres ; on crut qu'il étoit temps de donner au Dauphin les premieres notions de l'art militaire, qui s'apprend beaucoup mieux par la pratique & par l'exercice que dans le travail du cabinet : ce n'est qu'en voyant com-

battre les troupes que l'on apprend à les commander.

Le Roi conduisit lui-même son fils à l'armée, qui faisoit le siege de Tournai; c'étoit la premiere entreprise de cette nature où le Dauphin se fut encore trouvé; il écoutoit beaucoup & parloit peu : il observoit tout avec attention, sans dire son avis sur rien; il cherchoit à s'instruire & nullement à se faire valoir.

L'armée ennemie s'étant avancée pour faire lever le siege, ce mouvement donna lieu à la bataille de Fontenoy, qui décida du sort de la Place; le Dauphin fut toujours à côté du Roi pendant l'action : on sçait

qu'elle commença par une charge vive de la colonne Angloiſe, qui força d'abord quelques-unes de nos brigades à reculer; ce fut en ce moment que le Dauphin donna les premieres marques de ſon intrépidité; il voulut s'avancer pour rallier ces bataillons effrayés & pour les ramener au combat: un ordre du Roi l'arrêta; la colonne Angloiſe ne jouit pas longtemps de ce premier avantage, èlle fut bientôt attaquée & enfoncée de toutes parts.

Le Dauphin envoya une relation très-circonſtanciée de cette affaire à M^me^ la Dauphine; on voit, en la liſant, que ſans être encore initié dans tous les ſe-

crets de l'art militaire, il n'avoit pas laiſſé d'obſerver avec ſoin les divers mouvemens des deux armées, qu'il ſçut rendre juſtice à l'habileté du M^al^ de Saxe, & qu'il remarqua le mouvement déciſif qui détermina la victoire.

Le lecteur ne ſera pas fâché de trouver ici la relation de cette bataille tracée par une main ſi reſpectable, car le Dauphin n'empruntoit jamais le ſecours de perſonne quand il vouloit écrire.

Copie de la lettre de M. le Dauphin à Madame la Dauphine, Infante d'Eſpagne, ſur la bataille de Fontenoy.

Du camp devant Tournai, le 12 Mai 1745.

« Je vous demande pardon,

» ma chere femme, d'avoir été
» ſi longtemps ſans vous écrire;
» mais je ne l'ai pû, parce que
» j'ai toujours été en l'air, &
» que d'ailleurs je ne ſçavois
» que vous mander, n'oſant
» vous écrire que les ennemis
» étoient en préſence ; je vais
» vous dire tout ce qui s'eſt paſ-
» ſé depuis Dimanche.

» Dimanche après midi le
» Roi apprit que les ennemis
» n'étoient qu'à une lieue de
» nous, auſſi-tôt il fit paſſer
» l'Eſcaut à ſon armée, & ne
» laiſſa devant la Place que
» vingt-ſept bataillons ſous les
» ordres de M. de Brezé, Lieu-
» tenant Général, & après qu'il
» eut dîné, il partit & paſſa

» l'Escaut sur un pont qui a été
» construit de ce côté-ci de la
» Place; il rejoignit son armée
» sur les cinq heures du soir; la
» droite étoit appuyée sur le
» village d'Antoin, qu'on avoit
» retranché en perfection, &
» elle avoit en avant un autre
» petit village nommé Fonte-
» noy, qui étoit aussi retranché,
» & dans laquelle on avoit mis
» la brigade de Dauphin, com-
» mandée par M. le Comte de
» la Vauguyon; sur la gauche
» on avoit fait des redoutes qui
» n'étoient pas si bonnes, mais
» auxquelles le courage des
» troupes suppléoit.

» Le Roi trouva dans l'armée
» une joye incroyable, & il

» s'avança juſqu'à la tête du
» camp, dans un endroit d'où
» on découvroit une partie des
» ennemis, qui étoient poſtés
» ſur la hauteur, dont nous
» n'étions ſéparé que par un
» vallon ; ce ſoir-là il y eut
» quelques coups de fuſils de
» tirés entre les Huſſards en-
» nemis & nos Graſſins, qui
» ont fait ces jours-ci des mer-
» veilles.

» Sur les neuf heures le Roi
» repaſſa l'Eſcaut ſur un autre
» pont qu'on avoit fait à une
» demi-lieue de Tournay, du
» côté de la Citadelle, & s'en
» vint coucher dans une mé-
» chante maiſon d'un village
» appellé Calonne, où tout le

» monde coucha ſur la paille,
» hors lui & moi.

» Le lendemain lundi, le
» Roi ſe leva à trois heures &
» demie & dîna à huit; il ne
» monta à cheval qu'à midi &
» demi pour aller examiner la
» ſituation des ennemis; il trou-
» va que leur camp paroiſſoit
» davantage, & nos poſtes
» avancés tirailloient encore
» quelques coups de fuſils, ſans
» que pour cela nos armées
» s'ébranlaſſent; comme le Roi
» s'en revenoit ſur les trois
» heures après-midi, il vit des
» fourageurs qui avoient jetté
» leurs trouſſes, & qui s'en re-
» venoient à toute bride au
» camp, diſant qu'il y avoit

» une alerte : le Roi revint sur
» ses pas, il s'avança auprès
» d'une Chapelle appellée No-
» tre-Dame-des-Bois, & s'y
» arrêta ; il fit marcher devant
» lui les compagnies des Gar-
» des du Corps, les Mousque-
» taires gris & les Chevaux
» légers de la Garde avec les
» Carabiniers ; il les suivit jus-
» qu'à l'armée ; il vit en effet
» que les ennemis faisoient
» marcher leur gauche vers le
» village d'Antoin.

» On ne pouvoit encore
» s'imaginer qu'ils en vinssent
» à une attaque, parce que,
» disoit-on, ils flairoient trop
» la médecine pour l'avaler;
» ainsi ce soir-là il n'y eut rien,

» & l'on ne fit que s'arranger
» pour le lendemain : le Roi se
» leva avant quatre heures,
» monta à cheval à cinq, passa
» l'Escaut, & s'arrêta un peu
» en-deçà de Notre-Dame-des-
» Bois, d'où il entendit le ca-
» non qui commença à cinq
» heures; (le pauvre Duc de
» Grammont fut tué d'un bou-
» let de canon qui lui cassa la
» cuisse) ensuite le Roi s'avan-
» ça sur une petite hauteur qui
» est par-delà, d'où il décou-
» vrit parfaitement notre ar-
» mée, & même celle des en-
» nemis; il demeura là jusqu'à
» neuf ou dix heures, & de-
» manda à déjeuner; comme
» on alloit lui en apporter, les

» ennemis commencerent l'at-
» taque du village de Fonte-
» noy, d'où M. de la Vauguyon
» les repoussa vigoureusement,
» si bien qu'ils n'oserent plus y
» remordre, & voyant qu'ils
» ne pouvoient l'emporter, ils
» tournerent leur attaque au
» centre; cependant le Roi fut
» obligé de quitter, parce que
» le canon des ennemis y don-
» noit en plein; il marcha sur
» sa droite. Pendant ce temps-
» là la brigade qui étoit au
» centre fut enfoncée par la
» colonne Angloise, qui faisoit
» sur elle un feu roulant des
» plus vifs; le Roi fut obligé
» de se retirer; &, malgré ce
» qu'il put faire, il ne put jamais

» faire revenir au combat les
» fuyards, dont une grande
» partie étoient des valets qui
» donnoient l'épouvante au
» reſte, & pendant cette re-
» traite qui lui perçoit le cœur
» de douleur, ſon viſage ne
» changea jamais, & il donna
» ſes ordres avec une tranquil-
» lité que tout le monde ad-
» mira.

» M. le Duc de Richelieu le
» quitta pour aller à la bataille;
» il trouva M. de Chabannes,
» Lieutenant-Colonel du régi-
» ment des Gardes, qui avoit
» rallié deux bataillons; Milord
» Clare avec les Irlandois &
» M. de Lowendal qui com-
» mençoient à ébranler les An-

» glois avec le canon; on pro-
» fita de ce moment, on les fit
» charger jusqu'à trois fois par
» la Maison du Roi qui les mit
» en déroute.

» Le Roi ayant appris cette
» agréable nouvelle, revint,
» & trouva que les ennemis
» avoient abandonné le champ
» de bataille, qu'ils avoient
» perdu 25 ou 30 pieces de
» canon; il fut reçu avec des
» cris de joye incroyables: il
» ordonna qu'on eut soin des
» blessés, amis ou ennemis, alla
» visiter toute l'armée, les deux
» redoutes, le village de Fon-
» tenoy & celui d'Antoin, &
» s'en revint à Calonne sur les
» cinq heures & demie du soir,

» M. le Maréchal de Saxe, » quoiqu'il fût incommodé, a » été à cheval pendant toute » l'affaire (1) (à qui on a donné » le nom de bataille de Fon- » tenoy;) il s'est porté par-tout » où il a été nécessaire avec un » courage admirable, & s'est » concilié l'estime de toute » l'armée.

» Le soir, sur les neuf ou dix » heures, le Roi apprit que les » ennemis, qui n'étoient qu'à » une demi-lieue, s'étoient » tout à fait retirés en mauvais

---

(1) C'est-à-dire, depuis le moment où les François chargerent la colonne Angloise, jusqu'à ce qu'elle fut mise en déroute; auparavant il étoit porté dans sa voiture, à cause de son incommodité.

» ordre, qu'il y avoit beaucoup
» d'aigreur entre les Anglois &
» les Hollandois, & qu'à leur
» appel, il y avoit manqué
» quinze mille hommes, au lieu
» que nous n'en avons perdu
» que deux mille. Ainſi vous
» voyez que le Roi a rempor-
» té une victoire complette.
» Adieu ma chere femme, je
» vous aime beaucoup plus que
» moi-même.

La campagne de 1745 étant finie, le Dauphin revint à Verſailles avec le Roi, &, peu de temps après, la Dauphine devint groſſe, ce qui fut un nouveau ſujet de joie & de ſatisfaction pour tout le Royaume. On ſe flattoit de voir bien-tôt

naître un héritier de la couronne ; mais on y fut trompé. Madame la Dauphine parut plongée, pendant sa grossesse, dans une sombre mélancolie, & aux approches de ses couches, dont elle redoutoit l'événement, elle fut agitée plus d'une fois de ces noirs pressentimens qui semblent être les tristes avant-coureurs d'une nature défaillante. Ses alarmes n'étoient que trop bien fondées. Elle accoucha le 20 Juillet 1746, d'une Princesse qui n'a pas vécu long-temps ; elle fut ensuite attaquée d'une fiévre violente dont elle mourut presque subitement trois jours après. Elle s'étoit confessée le matin,

mais elle n'eut pas le temps de recevoir le viatique ; on ne put lui donner que l'extrême-onction. Sa mort, quoique prompte, ne lui fut point imprévue ; elle s'y étoit préparée depuis longtemps par une vie chrétienne & édifiante , & par un attachement ſolide & ſincere à tous les devoirs de la piété. Le Dauphin fut inconſolable. Sa douleur répondit à la ſenſibilité naturelle de ſon cœur & à la vivacité de ſon amour. Le Roi ſe hâta de le conduire à Choiſy pour le diſtraire , & lorſqu'il monta en caroſſe , toute la Cour s'apperçut qu'il verſoit des torrens de pleurs. L'Abbé de ſaint Cyr , qui lui fut toujours ſingu-

lierement attaché, & dont il estimoit le mérite & la vertu, fut mandé à Choisy pour le consoler. Il lui rappella les grands sentimens de religion dont il l'avoit vu pénétré dès sa plus tendre enfance, & l'obligation où nous sommes de nous soumettre en tout à la volonté du Seigneur, lors même qu'il exige de nous les sacrifices les plus rigoureux. Le Dauphin entra dans ces sentimens qui affoiblirent, avec le temps, la violence de son affliction; mais, comme rien n'égaloit la constance & la fermeté de ses attachemens, le souvenir de cette Princesse demeura toujours profondément gravé dans son ame; il se

ſouvint encore d'elle dans les derniers jours de ſa vie ; l'eſpace de vingt ans, qui s'étoient écoulés depuis ſa mort, n'avoit pu la lui faire oublier. Il demanda que ſon cœur fut mis auprès d'elle dans l'égliſe de ſaint Denis, parce que, diſoit-il, de toutes les perſonnes de ſa famille qu'il avoit vu mourir avant lui, c'étoit celle qu'il avoit le plus aimé.

CHAPITRE IV.

Second mariage du Dauphin : ſa tendreſſe pour ſes enfans : ſoins particuliers qu'il prend de leur éducation.

DANS le temps que le Dauphin étoit encore occupé de la perte qu'il avoit faite, on penſoit à lui chercher une autre épouſe. Le deſir d'aſſurer la ſucceſſion à la couronne dans la branche régnante, ne permettoit pas de différer plus long-temps l'unique moyen qui reſtoit pour la perpétuer. Parmi toutes les Princeſſes de l'Europe, qui pouvoient aſpirer à l'alliance du Dauphin, le Roi

jetta les yeux ſur la Princeſſe de Saxe, troiſième fille du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. elle étoit d'un âge proportionné à celui du Prince. Sa ſœur aînée avoit épouſé le Roi des Deux-Siciles, aujourd'hui Roi d'Eſpagne, & la ſeconde étoit mariée à l'Electeur Duc de Baviere

Le Maréchal de Richelieu fut envoyé à Dreſde pour faire la demande de la Princeſſe ; le mariage y fut conclu, & célébré enſuite avec beaucoup de magnificence ; on ſe hâta de faire partir Madame la Dauphine pour la France. Elle reçut à Strasbourg les reſpects de toute ſa maiſon, qui l'y

attendoit. Le Roi & le Dauphin furent au-devant d'elle, & son mariage fut célébré de nouveau par le grand Aumônier de France, le 9 Février 1747.

Le goût de M. le Dauphin pour sa premiere femme n'étoit pas encore éteint, & les sentimens qu'il conservoit pour elle ne lui permettoient guères de se livrer avec la même vivacité à la douceur d'une seconde inclination. La nouvelle Dauphine fut la premiere à respecter un attachement qui marquoit un cœur sensible & constant; elle prévit, dès les premiers jours, qu'elle acquerreroit bientôt les mêmes droits à l'affection d'un Prince si heureuse-

ment né, & qu'en méritant ſon eſtime, elle ne tarderoit pas à jouir de ſa confiance & de ſon amour. Il n'étoit pas poſſible qu'elle fût trompée dans ſes eſpérances; le Dauphin n'eut pas plutôt connu ſon caractere, qu'il n'eut aucune peine à comprendre, qu'il trouveroit en elle une épouſe digne de lui & capable de remplacer le mérite de celle qu'il avoit perdue; auſſi ce Prince l'a-t-il tendrement aimée juſqu'à la fin de ſes jours; ſon unique regret a été de ne lui avoir pas livré ſon cœur avec aſſez d'empreſſement dans les premiers temps de ſon mariage; n'ayant jamais connu, diſoit-il, une femme plus tendre,

plus

plus ſage, plus complaiſante & plus courageuſe.

L'heureuſe fécondité de Madame la Dauphine combla les vœux de la France. Huit enfans naquirent de ce mariage, cinq Princes & trois Princeſſes. La premiere des trois Princeſſes, nommée Marie-Zéphirine, n'a vécu que cinq ans, les deux autres vivent encore. Le premier des cinq Princes fut nommé Duc de Bourgogne; le ſecond Duc d'Aquitaine; le troiſieme, Duc de Berri; le quatrieme, Comte de Provence; & le cinquieme, Comte d'Artois. Le Duc de Bourgogne naquit un an après Marie-Zephirine, que l'on nommoit Mada-

me ; le Duc d'Aquitaine n'avoit que cinq mois & demi lorſqu'il mourut, mais on fut dédommagé de ſa perte par la naiſſance de ſes trois freres.

Le Duc de Bourgogne fut élevé d'abord par Madame la Comteſſe de Marſan, Princeſſe capable de former & de conduire les enfans des Rois bien au-delà de leur premiere éducation, ſi l'uſage n'avoit pas fixé un temps où l'on les met entre les mains des hommes. Elle eut là ſatisfaction de remettre à M. de la Vauguyon ce précieux enfant, jouiſſant d'une ſanté parfaite & ſans autre défaut, ſi c'en eſt un, que celui d'être trop avancé pour

ſon âge. Le Dauphin, charmé de ſes heureuſes diſpoſitions, s'appliqua lui-même à les cultiver ; il ſe faiſoit rendre un compte exact de toutes ſes actions ; il l'interrogeoit ſur ſes études pour juger de ſes progrès, & il eut dans la ſuite les mêmes attentions pour tous ſes enfans ; il veilloit à leur éducation, comme s'il en eût été chargé ſeul. Son premier ſoin étoit de leur inſpirer les grands ſentimens de religion dont il étoit rempli, & de la leur faire pratiquer ; il ne perdoit aucune occaſion de leur en donner des leçons. En voici un exemple remarquable, qui ne doit pas être oublié ; lorſqu'on eut ſup-

pléé les cérémonies du baptême aux trois enfans de France qui vivent encore, il leur fit obſerver que leurs noms étoient inſcrits ſur les regiſtres de l'égliſe avec ceux des autres enfans qui avoient été baptiſés avant eux. » Vous voyez, leur » dit-il, que vos noms ſont ici » mêlés & confondus avec ceux » du peuple. Cela doit vous » apprendre, que les diſtinc» tions dont vous jouiſſez ne » viennent pas de la nature, » qui a fait tous les hommes » égaux, il n'y a que la vertu » qui met entr'eux une vérita» ble différence, & peut-être » que l'enfant d'un pauvre, dont » le nom précéde le vôtre, ſera

» plus grand aux yeux de Dieu,
» que vous ne le ſerez jamais
» aux yeux des peuples.

Le Duc de Bourgogne avoit répondu aux ſoins de M. le Dauphin, avec une ardeur & un ſuccès qui le flattoit extrêmement. Il croyoit voir dans ce jeune Prince un autre lui-même ; il appercevoit avec complaiſance la ſagacité ſinguliere de cet enfant, & cette ſolidité de jugement, qui prévenoit de beaucoup la maturité de l'âge ; il ne pouvoit le voir ſans ſe regarder comme le plus heureux de tous les peres, lorſqu'une maladie cruelle & imprévue vint attaquer les jours d'un fils

qui lui étoit si cher ; on fit de vains efforts pour le guérir, il mourut âgé de neuf ans & demi, malgré les remédes qu'on tenta pour le conserver, & qui, par leur contrariété, lui furent peut-être plus nuisibles que salutaires. Le Dauphin fut désolé de sa perte ; il se trouva mal lorsqu'on vint lui en apprendre la nouvelle. On jugera de sa douleur & de la constance de ses regrets, par la lettre qu'il écrivit quatre mois après à M. de Nicolaï, Evêque de Verdun, lorsque Tourolle, qui avoit été au service du Duc de Bourgogne, eut passé à celui du Dauphin.

Copie de la Lettre du Dauphin à M. l'Evêque de Verdun, ſur la mort du Duc de Bourgogne.

Du 21 Juillet 1761.

» Tourolle eſt actuellement » à moi, ce m'eſt une conſo- » lation de pouvoir lui parler » à tout moment de ſon pauvre » petit maître ; mais cela, joint » à ſon appartement qu'occupe » le Duc de Berri, & où j'ai » été exprès tous ces jours-ci » pour m'y accoutumer, a rou- » vert ma plaie avec une viva- » cité que je ne puis vous dire. » Les lieux & les murailles mê- » me nous rappellent ce que » nous avons perdu, comme » feroit une peinture ; il ſemble » que l'on y voit les traits gra-

» vés & que l'on entend la voix;
» l'illuſion eſt bien puiſſante &
» bien cruelle.

Le Duc de Berri, qui ſuccédoit au droit d'aîneſſe du Duc de Bourgogne, devint après lui le premier objet de la tendreſſe & des attentions du Dauphin. Ce jeune Prince lui ayant dit un jour, que le temps de l'étude lui paroiſſoit très-court lorſqu'il travailloit avec ſuccès; le Dauphin le prit entre ſes bras, & après l'avoir embraſſé tendrement, il ſaiſit cette occaſion pour lui faire ſentir les avantages de l'application, & le danger de l'ignorance & de l'oiſiveté.

Quoi qu'il ne fût ni dur ni

févere à l'égard de fes enfans, fon indulgence n'alloit pas jufqu'à la foibleffe. On vint lui dire un jour, que l'aîné avoit mal fait fa leçon ; il ordonna auffi-tôt qu'on le punît, en le privant du plaifir de la chaffe. Madame Adélaïde étant venu demander grace pour fon neveu, ne put jamais l'obtenir. *Je ferois grace à tout autre*, lui dit-il, *& je pourrois accorder ce que vous me demandez ; mais mon fils fe trouve dans une place où il faut-bien prendre garde qu'il ne s'accoutume à la négligence ; fi je lui paffe une mauvaife leçon, les autres feront encore plus mauvaifes dans l'efpérance de l'impunité. Il eft trop important qu'il*

apprenne, & qu'il apprenne bien; je veux qu'il ſe mette en état de remplir le rang qu'il tiendra un jour, il faut qu'il s'y forme de bonne heure, ſans quoi il ne ſera jamais rien; je ne puis donc vous accorder ſa grace, la choſe eſt trop importante pour la négliger.

Madame la Dauphine, qui n'avoit pas moins de zèle pour l'inſtruction de ſes enfans, entroit dans ſes vues; ils vivoient enſemble dans l'union la plus intime & la plus parfaite. Ces auguſtes rejetons du ſang de nos Rois, qu'ils voyoient croître ſous leurs yeux en âge & en perfections, & qui faiſoient déja la douce eſpérance des

peuples, ajoutoient encore une nouvelle douceur au lien qui les unissoit. M. le Dauphin n'avoit point de momens plus doux que ceux qu'il passoit loin du bruit & des regards de la Cour, avec Madame la Dauphine; ils dînoient ensemble tous les jours, & le soir ils soupoient tous deux avec Madame Adélaïde; le Dauphin passoit une partie de la journée dans le cabinet de Madame la Dauphine, & là il lisoit ou il écrivoit, pendant que de son côté elle travailloit à quelque ouvrage. Il lui parloit avec confiance & lui découvroit tous ses sentimens; elle, de son côté, n'avoit rien de caché pour lui; uniquement

occupée des moyens de lui plaire, elle n'avoit point d'autre volonté que la ſienne; elle ne faiſoit aucune démarche ſans l'avoir conſulté; elle aimoit, non-ſeulement à ſe conduire, mais même à penſer d'après lui, perſuadée qu'il penſoit toujours bien : en quoi l'on peut dire, qu'elle ne couroit aucun riſque de ſe tromper, puiſque la raiſon & la vertu étoient toujours la régle de ſes jugemens; il la quittoit ſouvent lorſque les Dames entroient chez elle, pour retourner à ſes études chéries, dont le principal objet étoit de ſe rendre habile dans la ſcience du gouvernement.

On verra dans le chapitre

ſuivant les travaux immenſes qu'il avoit entrepris pour y réuſſir, & quiconque les aura lus avec attention, avouera ſans peine, qu'aucun des Princes qui ſe ſont appliqués à l'étude de cette ſcience ſublime, n'a porté plus loin que lui la juſteſſe & la profondeur du raiſonnement, la ſolidité & la variété des connoiſſances.

On en jugera par les réflexions, toutes écrites de ſa main, que l'on a trouvées parmi ſes papiers, elles ſont inconteſtablement l'expreſſion fidelle de ſes penſées, car il écrivoit avec une promptitude & une facilité incroyable, & jamais il n'eut recours à une main étran-

gere pour rédiger les maximes qu'il avoit dans l'esprit, & qui étoient le fruit de ses propres lectures.

CHAPITRE V.

Le Dauphin travaille à se rendre habile dans la science du gouvernement.

LES études de la plupart des Princes, comme celles de la plupart des autres hommes, finissent ordinairement avec le temps de leur éducation; affranchis des liens de la gêne & de la contrainte qui captivoient leur premiere jeunesse, délivrés du joug importun des Maîtres & des Gouverneurs, combien ne jouissent d'une liberté, qui leur paroît toujours trop tardive, que pour en abuser. Loin de travailler à enrichir leur esprit

par de nouvelles connoiſſances, ou à perfectionner celles qu'ils ont acquiſes, ne diroit-on pas qu'ils ne ſongent qu'à les oublier ? Le Dauphin tint une conduite toute différente ; perſuadé que le rang ſuprême auquel il étoit appellé par ſa naiſſance, exigeoit des connoiſſances très-ſolides & très-étendues, il réſolut de ne rien négliger pour les acquérir. *Je ſentis dès-lors*, diſoit-il à l'Evêque de Senlis, *le tort que j'avois eu de n'avoir pas eu aſſez d'application, & je repris mon éducation ſous œuvre.*

L'Abbe de ſaint Cyr avoit toujours eu beaucoup de part à la confiance du Dauphin ;

elle étoit fondée ſur l'eſtime ; il ne ſe l'étoit attirée, que par ſa piété, ſa douceur, ſa modeſtie, ſa circonſpection, ſon amour pour les ſciences qu'il avoit cultivées toute ſa vie, ſans ſe hâter, comme tant d'autres, de poſer des bornes à ſa capacité. Il devint le Mentor de ce nouveau Thélémaque ; le Dauphin le conſulta ſur la route qu'il devoit prendre pour étendre, pour perfectionner des études, dont il ſentoit lui-même l'inſuffiſance & la foibleſſe.

L'Abbé de ſaint Cyr ne craignit point de lui déplaire en lui faiſant obſerver, qu'entraîné par ſon imagination vive & ardente, il ne mettoit pas aſſez

d'ordre ni assez de suite dans ses lectures, dont il ne lui restoit qu'un mélange confus de connoissances disparates & mal assorties, qui ne pouvoient lui être d'aucune utilité; que cette imagination étoit, à la vérité, une qualité brillante, qui donnoit beaucoup d'éclat à l'esprit, mais qui pouvoit aussi nuire à la solidité du jugement, quand on s'y livroit avec excès; que pour éviter cet inconvénient, il devoit d'abord s'assujettir à une méthode plus suivie & plus réguliere; que c'étoit de son imagination que lui venoit ce goût décidé pour les belles lettres, auquel il étoit temps de mettre des bornes; que la poésie & l'élo-

quence étoient propres à orner ſon eſprit, mais qu'il avoit beſoin d'acquérir d'autres connoiſſances pour l'enrichir; qu'étant deſtiné à gouverner un jour le plus beau royaume de l'Europe, il devoit ſur-tout étudier le droit public & la ſcience du gouvernement; que les belles-lettres pouvoient encore lui ſervir de délaſſement, mais que cette ſcience néceſſaire & indiſpenſable devoit faire ſon occupation; il lui indiqua en même-temps les livres où il devoit en puiſer les principes.

Le Dauphin fut d'abord frappé de l'importance de cet avis, il ſe fit apporter ſucceſſivement tous les livres que l'Abbé de

ſaint Cyr lui avoit indiqués, il les lut avec avidité, il en fit lui-même des extraits auxquels il ajoutoit ſes propres réflexions. Il lut Grotius & Puffendorf; il traduiſit en françois ce qui l'avoit le plus frappé dans le Traité de Grotius ſur le droit de la guerre & de la paix.

On ne craindra pas d'ennuyer le Lecteur, en lui mettant ſous les yeux les réflexions de ce Prince ſur le beſoin qu'ont les Princes de travailler & de s'inſtruire; ſon ſentiment ſur la ſource de la puiſſance des Rois & ſur l'uſage qu'ils doivent en faire; le tableau qu'il s'étoit fait à lui-même de toutes les connoiſſances néceſſaires pour

acquérir la ſcience du gouvernement; ſes maximes ſur la puiſſance eccléſiaſtique & ſur les loix propres à maintenir la conſtitution d'un Etat monarchique.

» Un Prince, dit-il, n'exiſte
» dans le monde que par ſon
» autorité ; ne point connoî-
» tre l'origine, l'étendue &
» les bornes de cette autorité,
» ou ne la connoître que ſuper-
» ficiellement, c'eſt, pour un
» Prince, ne connoître, ni la na-
» ture, ni les propriétés de ſon
» être; c'eſt s'ignorer ſoi-même;
» c'eſt marcher dans de profon-
» des ténébres ſans lumiere &
» ſans guide. Ce principe eſt ſi
» clair & ſi certain, qu'il n'a
» beſoin ni d'explication, ni de
» preuve.

» L'ignorance produit pres-
» que autant de tyrans dans les
» Monarchies, que l'ambition
» dans les Républiques. Il est
» rare qu'un Prince forme le
» dessein de réduire ses sujets
» en servitude, l'humanité s'y
» oppose, son intérêt même l'en
» détourne. L'ignorance l'y
» conduit. L'ignorance d'un
» privilége qu'il ne connoît pas
» ou dont il ne connoît pas les
» justes fondemens, excite les
» murmures, les plaintes, la
» résistance même. L'autorité
» compromise, demande qu'on
» la soutienne; les moyens les
» plus violens deviennent né-
» cessaires.

Toutes les réflexions de ce

Prince lui étoient inſpirées par la juſtice & l'humanité ; toutes portoient l'empreinte de la grandeur de ſes vues & de l'élévation de ſon ame ; toutes étoient marquées au coin du génie. Ses maximes ſur la ſource de la puiſſance des Rois & ſur l'uſage qu'ils en doivent faire, en ſont une preuve ſenſible.

« Toute puiſſance, dit-il, » vient de Dieu & doit revenir » à lui ſeul : c'eſt lui qui a formé » tous les hommes du limon de » la terre, qui a diſtribué les » peuples dans les diverſes ré- » gions qu'ils habitent, & qui » leur a donné en ſpectacle ce » vaſte univers, monument de

» ſa gloire ; c'eſt lui qui a mis
» dans leur cœur les premieres
» idées d'un Etre Suprême &
» les premiers principes de la
» juſtice, de la droiture & de
» la bonté, pour les diriger
» dans le cours de leurs actions ;
» c'eſt lui qui a donné aux peu-
» ples des Souverains, & qui
» éleve les Souverains pour aſ-
» ſurer le bonheur des peuples.

» Cet objet ſeul de l'autorité
» qui leur eſt confiée, prouve
» que la ſource en eſt divine.
» N'admirez-vous pas la ſain-
» teté par excellence qui réſide
» dans Dieu, ſon amour pour
» le bien, ſa haine pour le vice,
» ſa bonté qui nous aime avec

» tant

» tant de tendresse & qui nous » attend avec tant de patience ; » sa justice qui punit aussi sévérement qu'elle récompense » avec usure ; son amour qui » ne s'occupe qu'à faire notre » bonheur ? N'admirez-vous pas » la sagesse & la sublimité de » ses loix, la paix que leur » observation fait régner dans » l'ame, le trouble & le désordre que leur violement ne » manque pas de produire ?

» Mais peut-on réfléchir sur » ces grandes vérités sans se » convaincre que la puissance » des Rois n'est établie que » pour exercer celle de Dieu » même ; pour punir & ré-

» compenser, effrayer par les
» châtimens, attirer par les
» bienfaits, faire naître une
» noble émulation, maintenir
» le bon droit, le défendre
» contre la violence, terminer
» les dissentions & les que-
» relles, entretenir l'union entre
» tous les membres de l'état,
» alléger autant qu'il est pos-
» sible le joug de l'autorité,
» tourner au profit des peuples
» les trésors dont on est le dé-
» positaire, s'occuper tout en-
» tier de ce qui peut faire leur
» bonheur, leur sacrifier son
» temps, son plaisir, sa vie &
» sa gloire même? Voilà les
» traits de ressemblance que

» l'autorité des Rois doit avoir
» avec celle de Dieu. Telle eſt
» la maniere dont ils doivent
» prouver que la ſource en eſt
» divine. L'uſage que les Sou-
» verains font alors de leur
» puiſſance devient glorieux &
» ſalutaire, & les avantages
» qui en dérivent ſont ineſti-
» mables ».

Quel bonheur pour les peuples quand les Princes cherchent en Dieu même les regles de la conduite qu'ils doivent tenir pour les gouverner, quand ils interrogent en quelque ſorte la bonté, la juſtice & la ſageſſe de l'Etre Suprême pour apprendre de lui la maniere de

conduire les hommes & les moyens de les rendre heureux! A quel degré de perfection ne doit pas s'élever un maître qui se propose de suivre & d'imiter un si grand modele dans l'usage de sa puissance !

Le Dauphin, en considérant les différentes formes des gouvernemens, avoit appris à connoître les divers caracteres qui distinguent le pouvoir despotique, le pouvoir monarchique, restreint à un certain nombre d'objets par des loix fixes & immuables, comme il l'est en Angleterre, & le pouvoir monarchique absolu. Voici l'idée qu'il s'étoit formée de ce troisieme pouvoir.

« Le gouvernement monar-
» chique abſolu eſt celui où le
» Souverain eſt maître abſolu
» de tout ce qui concerne l'or-
» dre public en général ; c'eſt-
» à-dire, qu'il déclare la guerre
» quand il le veut, qu'il la ſou-
» tient tant qu'il le veut, qu'il
» regle les impôts, qu'il diſ-
» tribue les emplois tant civils
» que militaires à qui il veut,
» qu'il ne prend les conſeils
» que de ceux qu'il veut ; ſa
» volonté ſeule fait loi : il eſt
» le ſeul juge naturel des diffé-
» rends des particuliers ; il n'eſt
» comptable de ſa conduite
» qu'à Dieu ſeul ; mais il n'eſt
» le maître ni de la vie, ni des
» biens de ſes ſujets : ce pou-

» voir ne lui eſt confié que
» pour empêcher les crimes &
» les déſordres, & pour pro-
» curer aux hommes tous les
» avantages qui peuvent con-
» tribuer à les rendre heu-
» reux ».

Le Dauphin ne ſe contenta pas de ces vues générales; il ſe forma bientôt un plan plus détaillé de toutes les connoiſſances néceſſaires pour devenir auſſi habile qu'il eſt poſſible de l'être dans la ſcience du gouvernement. Ce plan, qui s'eſt trouvé écrit de ſa main, fera voir qu'il n'épargnoit ni ſoin ni travail quand il vouloit ſaiſir un objet dans toute ſon étendue.

INTRODUCTION.

Néceſſité d'un Gouvernement abſolu.

TROIS SORTES DE POUVOIRS MONARCHIQUES.		
Ire PARTIE.	IIe PARTIE.	IIIe PARTIE.
La Religion.	Finances.	Police.
Les Conſeils.	Perception des deniers.	Commerce.
Les Miniſtres.	Néceſſité des impôts.	Abondance.
La Juſtice.	Guerre.	Privileges.
Les Tribunaux.	Subſides.	Sévérité.
Les procès.	Paix.	Indulgence.
	Marine.	Repréſentations.
	Cour.	Amis.
	Récompenſes.	Favoris.
	Libéralités.	Plaiſirs.
	Avarice.	Liberté.
	Amas.	Société.

Lorſqu'en jettant les yeux ſur ce plan, il venoit à conſidérer la multitude & la diverſité des reſſorts qui font mouvoir toutes les parties d'un grand royaume, & les con-

noiſſances qu'il faut avoir pour les employer avec ſuccès, il en étoit tellement effrayé, qu'il n'enviſageoit la royauté qu'avec crainte; quoiqu'il connût parfaitement le prix du bonheur d'être à portée de faire celui des autres, il n'étoit frappé que de l'étendue immenſe des devoirs qui y ſont attachés & de la difficulté de les remplir. Il aimoit la France; il ſe défioit de ſes forces, & il craignoit de ne pas réuſſir à la rendre auſſi heureuſe qu'il l'auroit ſouhaité. Chacune des parties du gouvernement lui paroiſſoit demander un homme tout entier, & des qualités ſi différentes, qu'il regardoit leur réunion

comme une eſpece de prodige.

« Entreprendre, diſoit-il, de
» former en ſoi un aſſemblage
» complet de qualités ſi hautes,
» ſi rares, & qu'on peut dire
» n'avoir été juſqu'à préſent
» réunies dans aucun mortel,
» n'eſt-ce pas vouloir ſe déifier
» en quelque ſorte ? N'eſt-ce
» pas s'ériger en créateur d'un
» être d'une eſpece nouvelle ? »

Mais loin d'être rebuté par la difficulté d'une ſi noble entrepriſe, elle ne ſervit qu'à augmenter ſon ardeur pour le travail : il chargea différentes perſonnes de lui fournir des mémoires exacts & détaillés ſur chacune des parties du gouvernement qu'il vouloit ap-

profondir ; on lui en donna plusieurs qui contiennent des notions très-étendues sur les affaires étrangeres, sur les finances, sur le commerce, sur les colonies, sur l'état militaire, sur le droit public de toutes les nations & sur le droit particulier du royaume de France, sur les différentes formes de gouverment établies dans tous les pays de l'Europe, sur leurs richesses, sur leurs dettes nationales, sur le nombre de leurs troupes & leurs divers intérêts. Il lisoit ces mémoires avec attention ; il en faisoit lui-même des extraits & des précis pour se les imprimer plus fortement dans la mé-

moire ; il y ajoutoit des notes & des éclairciſſemens relatifs à l'uſage qu'il en pouvoit faire & à l'utilité qu'il en pouvoit retirer. La plupart de ces écrits ont été perdus ; il en avoit brûlé pluſieurs, & ceux qui nous reſtent font regretter la perte des autres. On ne doit pas être ſurpris de ſon peu d'attention à les conſerver tous ; il ne pouvoit pas aſpirer à la gloire d'être auteur ; il ne prétendoit pas compoſer des livres ; il ne liſoit & n'écrivoit que pour ſa propre inſtruction.

Ayant lu le fameux livre de M. de Marca ſur la concorde du *Sacerdoce & de l'Empire*, il réduiſit tout ce qui regarde

cette importante matiere aux quatre queſtions ſuivantes.

De la protection que le Souverain doit aux Eccléſiaſtiques.

Des précautions qu'il doit prendre contre leurs entrepriſes.

En quoi ils ſont ſoumis aux juges ordinaires.

En quoi ils en ſont indépendans.

Voici quelques points généraux qu'il écrivit comme autant de point fixes, qu'un Prince ne doit jamais perdre de vue dans la déciſion de ces quatre articles.

« J'avoue, dit-il, que de » toutes les matieres qui con- » cernent les devoirs d'un Sou- » verain, celle-ci eſt ſans doute

» la plus délicate. Dans quels » excès un Prince ne peut-il pas » être entraîné par un zele mal » entendu ? Laiſſer les Miniſtres » de l'Egliſe empiéter ſur les » droits de la puiſſance tempo-» relle, n'eſt-ce pas introduire » l'anarchie dans l'Etat, l'am-» bition dans le ſanctuaire ?

» Juger des déciſions de ceux » qui ſont les dépoſitaires de la » foi, ſe rendre maître abſolu » de la diſcipline & du culte, » n'eſt-ce pas entreprendre ſur » cette autorité que Jeſus-Chriſt » a confiée aux premiers Paſ-» teurs, & qu'il a ſi bien diſ-» tinguée de celle qu'il leur » ordonna de reſpecter dans la » perſonne des Empereurs ?

» On ſent aiſément que ces » deux puiſſances n'ont ni le » même fondement, ni le même » objet, ni la même fin : mais » diſtinguer exactement ce qui » eſt du reſſort de l'une & de » l'autre ; mais déterminer clai- » rement leurs limites, de ſorte » qu'il ne s'éleve plus entr'elles » aucune conteſtation, voilà en » quoi l'on peut dire que per- » ſonne n'a réuſſi juſqu'à pré- » ſent ; l'ambition s'étant éga- » lement efforcé des deux côtés » d'augmenter ſon pouvoir en » obſcurciſſant les idées : ce » qu'on peut dire en général, » c'eſt que deux choſes ſont » indiſpenſables pour le main- » tien du corps politique ; l'une

» que l'autorité du Souverain » qui gouverne ait un tel em- » pire ſur ſes ſujets que nul ne » puiſſe s'y ſouſtraire impuné- » ment ; l'autre que tous les » ſujets concourent par leur » travail au bien & à l'utilité » du corps politique ».

Croira-t-on qu'un Prince, qui s'approprioit en quelque ſorte de pareils principes, en les réduiſant lui-même en maximes, eût été capable de ſacrifier, par un zele aveugle & ſuperſtitieux, les plus beaux droits de la couronne à cette ambition inquiete & turbulente que l'on a tant & ſouvent ſi mal à propos reproché à la Cour de Rome & aux gens d'Egliſe ? Il

eût été trop ſage & trop éclairé pour s'y laiſſer ſurprendre : on l'auroit vu, s'il avoit regné, auſſi ferme que Saint Louis à réprimer les entrepriſes outrées de la puiſſance eccléſiaſtique ; & ſa piété, qui le rendoit ſi ſemblable au plus ſaint de ſes ancêtres, ne l'eût jamais empêché de contenir comme lui les Eccléſiaſtiques dans les juſtes bornes de leur pouvoir.

Quelque vaſte que lui parût le projet d'étude qu'il s'étoit formé ſur la ſcience du gouvernement, il s'apperçut un jour en le reliſant qu'il y manquoit un article eſſentiel ; il avoit oublié d'y mettre l'art ou le talent de connoître les

hommes, ſans lequel toutes les connoiſſances des Princes leur deviendroient inutiles, parce que, ne pouvant tout voir par eux-mêmes, ils ſeroient expoſés à donner trop aiſément leur confiance à des hommes dont les vues, les défauts & les intérêts particuliers leur ſeroient inconnus. Le Dauphin, qui ſentit d'abord les conſéquences de cette omiſſion, deſira d'être particulierement éclairé ſur cet article. Il eut recours à un homme de lettres qu'il connoiſſoit par ſes ouvrages, & dont il avoit pris une idée fort avantageuſe, ſur le témoignage non ſuſpect de quelques perſonnes de confiance. Des

raiſons particulieres qui le retenoient à Paris, ne lui permettoient pas de fréquenter la Cour, ni de voir ſouvent M. le Dauphin; mais ce Prince, qui n'aimoit rien tant que la vérité, trouvoit bon qu'il lui écrivît quelquefois pour l'éclairer ſur ſes devoirs, & il recevoit ſes avis avec une docilité que l'on ne peut trop admirer. *Continuez, je vous en prie, à me bien prêcher*, lui diſoit-il dans une de ſes réponſes, *car j'en ai bon beſoin; Madame *** vous donnera des inſtructions.* Les fruits qu'il eſpéroit tirer de ces lettres véridiques, lui firent naître l'idée de s'adreſſer à celui qui en étoit l'auteur pour avoir les

éclairciſſemens qu'il deſiroit ſur les moyens de connoître les hommes.

« Votre lettre, lui dit-il dans » une autre réponſe, m'a fait » le plus ſenſible plaiſir; j'y ai » reconnu toutes mes réflexions » & aucune de mes actions; je » l'ai déja relue trois fois, & » à chacune j'y ai reconnu de » plus en plus les lumieres de » mon docteur & la ſincérité » de ma délatrice. Je vous prie » que la premiere de vos let- » tres ſoit ſur la maniere de » connoître à fond les hommes, » l'étendue & les bornes de » leurs lumieres, leur degré de » ſagacité, l'aptitude de leur » eſprit, la droiture ou la du-

» plicité de leur cœur, les mo-
» tifs qui les dirigent, l'intérêt
» qui les anime, & ſinguliere-
» ment l'étendue de leurs con-
» noiſſances ſur des matieres
» ſur leſquelles je ne ſuis moi-
» même nullement ou que mé-
» diocrement inſtruit; car cet
» article me paroît la magie
» noire, ainſi que de juger des
» ſentimens du cœur. Traitez
» donc toutes ces matieres
» méthodiquement, intelligi-
» blement & avec étendue;
» qu'aucun des moyens pour
» parvenir à cette fin ne vous
» échappe; conduiſez vous-
» même mon eſprit dans tous
» ceux que j'aurai beſoin de
» connoître; introduiſez-le dans

» les cœurs les plus tortueux ;
» s'il le faut employez-y des
» cahiers entiers. Si par-dessus
» tout cela vous m'apprenez à
» éviter les jugemens témé-
» raires, je dirai que vous avez
» accompli toute justice ».

Celui qui reçut cette lettre comprit d'abord que ce ne seroit pas un petit ouvrage que de contenter un Prince qui devoit être délicat sur le style dont il possédoit toutes les graces, & qui sçavoit embrasser d'un coup-d'œil tous les rapports de l'objet sur lequel il demandoit une instruction détaillée. Mais la difficulté de l'entreprise ne lui fit pas perdre courage ; il espéra que son zele

& ſon attachement particulier pour la perſonne du Dauphin ſuppléeroit à ſa foibleſſe. Il réſolut de compoſer un traité en forme ſur la connoiſſance des hommes en général, ſur la connoiſſance des François en particulier, & ſur les avantages que l'on peut tirer de cette connoiſſance pour les gouverner. Il envoya ce plan au Dauphin : voici quelle fut ſa réponſe.

« Je ſuis enchanté, M. ***,
» de votre plan ; il embraſſe
» toutes mes idées & va bien
» au-delà ; ainſi, vous n'avez
» qu'à le ſuivre ; mais pour que
» ce ſoit avec plus de liberté,
» il ne faut pas, je crois, le li-

» vrer encore à l'impreſſion ; il » me ſeroit moins utile. Je vous » donne une peine de chien ; » Dieu veuille vous en récom- » penſer par l'utilité que j'en » retirerai ».

Il ſçavoit bien que l'homme à qui il écrivoit ne vouloit point d'autre récompenſe. Ce traité devint un ouvrage aſſez conſidérable ; il n'y oublia pas les éclairciſſemens néceſſaires pour apprendre à connoître les hommes ſans tomber dans l'inconvénient des jugemens téméraires, ce qui ſeul eût été capable d'alarmer la conſcience du Dauphin. Il eut donc grand ſoin de diſtinguer exactement les cas où il eſt permis, où il

eſt même néceſſaire de juger les hommes, de ceux où l'on doit s'en abſtenir; de marquer la différence eſſentielle que l'on doit mettre entre la défiance, le ſoupçon & le jugement téméraire; de fixer les bornes de la défiance & des ſoupçons, pour ne les pas porter à l'excès; d'inſiſter ſur l'examen qu'il faut faire des rapports que l'on entend avant que d'y ajouter foi, & ſur les moyens que l'on peut employer pour en connoître la vérité, eu égard aux perſonnes & aux circonſtances. Il établit ſur tous ces points des principes ſurs & conformes à la morale chrétienne dont le Prince ne vouloit jamais s'écarter.

Quand l'ouvrage fut achevé & mis au net, il fut envoyé au Dauphin, qui le lut avec un empressement & une avidité singuliere. Il fut si content, qu'il en remercia l'auteur par cette lettre.

« Je suis dans l'enchante-
» ment, M. * * * ; vous avez
» saisi à merveille mes idées
» & avez été beaucoup plus
» loin. Votre ouvrage m'a au-
» tant amusé qu'il doit m'être
» utile ; c'est tout dire : je vous
» remercie de votre peine ; mais
» je ne la plaindrai point s'il me
» passe quelqu'autre chose par
» la tête ; car je m'en ferois un
» scrupule. Vous pouvez comp-
» ter sur le plus grand secret.

» Ce 20 Juin ».

On ne ſçait pas ſi la lecture de ce traité lui donna des vues plus claires & plus étendues ſur l'art de connoître les hommes, que celles qu'il avoit eu juſqu'alors, ou s'il contribua ſeulement à développer celles qu'il avoit déja ſans s'en appercevoir; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il excelloit particulierement à découvrir le mérite, les talens & les défauts propres de chacun de ceux qui avoient quelques rapports avec lui : il ſçavoit diſtinguer non-ſeulement la différence de leurs caracteres & des motifs de leurs actions, mais même juſqu'aux moindres nuances des différens principes qui les fai-

ſoient agir de la même maniere : il prévoyoit d'abord quelle ſeroit l'iſſue d'une affaire, par la connoiſſance qu'il avoit du génie, de l'humeur, des intérêts, des inclinations, des lumieres ou de l'incapacité de ceux qui s'en mêloient; & quand il jugeoit à propos de les définir, il eût été difficile à ceux qui les connoiſſoient le mieux d'en faire des portraits plus reſſemblans. Il eſt temps de reprendre la ſuite de ſes travaux ſur les différentes parties de la ſcience du gouvernement.

CHAPITRE VI.

Remarques générales ſur les loix qui conviennent à un État monarchique.

Le Dauphin, appellé par ſa naiſſance au gouvernement d'un état monarchique, voulut s'inſtruire à fond des loix les plus propres à le rendre heureux & floriſſant. Il lut le livre de M. de Real, & il en fut ſi charmé, qu'il fit préſent à l'auteur d'une boîte d'or où étoit ſon portrait.

En liſant avec diſcernement le livre de l'Eſprit des Loix, il en recueillit les remarques ſuivantes, qu'il crut pouvoir

adopter ſans donner dans des ſyſtêmes contraires à la droite raiſon, à l'expérience & à la ſaine politique.

« L'état monarchique eſt
» gouverné par un ſeul; mais
» les pouvoirs intermédiaires
» & ſubordonnés y ſont néceſ-
» ſaires. Le premier & le plus
» naturel, eſt celui de la no-
» bleſſe, non pour être le terme
» entre le pouvoir du Prince &
» celui du peuple, mais pour
» être le lien de tous les deux.
» Le pouvoir du clergé y eſt
» très-convenable; il ſert de
» bornes au deſpotiſme ſans y
» oppoſer de violence. Il faut
» encore dans une monarchie
» un corps de dépoſitaires des

» loix ; le conſeil du Prince ne
» ſçauroit l'être ſeul, parce
» qu'il n'eſt pas aſſez fixe ni
» aſſez nombreux.

» Dans une monarchie, l'hon-
» neur peut ſuppléer en quel-
» que ſorte à la vertu, à l'amour
» de la patrie ; & néanmoins
» opérer des miracles. On
» trouve ſouvent des Monar-
» ques vertueux, mais il eſt
» bien difficile que le peuple
» entier d'une monarchie le
» ſoit. On connoît de tout
» temps le caractere des cour-
» tiſans ; leurs vices ſe com-
» muniquent aux degrés infé-
» rieurs ; néanmoins l'honneur
» y produit en abondance de

» bons citoyens ; & l'ambition, » pernicieuſe dans une république, donne la vie à la » monarchie ; l'honneur y met » en mouvement toutes les parties du corps politique ; honneur faux en lui-même, mais » utile au public. N'eſt-ce pas » beaucoup d'obliger les hommes à faire des actions difficiles, ſans autre récompenſe » que le bruit de ces actions ?

» Dans les monarchies, l'éducation ne ſe fait point pendant les années de l'enfance, » c'eſt lorſqu'on entre dans le » monde qu'elle commence ; » c'eſt-là qu'on apprend les » loix de l'honneur, & que l'on

» entend dire qu'il faut mettre
» dans les vertus une certaine
» nobleſſe, dans les mœurs une
» certaine franchiſe, dans les
» manieres une certaine poli-
» teſſe; les vertus que l'on y
» montre ne ſont pas tant ce
» qui nous appelle vers nos
» concitoyens, que ce qui nous
» en diſtingue. Dès que l'hon-
» neur peut trouver dans les
» actions quelque choſe de
» noble, il eſt ou le juge qui
» les rend légitimes, ou le ſo-
» phiſte qui les juſtifie; il ne
» défend l'adulation que lorſ-
» qu'elle eſt ſéparée d'une
» grande fortune; il permet la
» ruſe lorſqu'elle eſt jointe à
» l'idée de la grandeur de l'eſ-

» prit ou des affaires, & la ga-
» lanterie, lorſqu'elle eſt jointe
» à l'idée de ſentiment ou à
» celle de conquête. Voilà
» pourquoi les mœurs n'y ſçau-
» roient être, à parler en gé-
» néral, auſſi pures que dans
» une république.

» Les hommes, nés pour
» vivre enſemble, ſont auſſi nés
» pour ſe plaire; il ſemble que
» ce devroit être là l'origine de
» la politeſſe : mais non, elle
» naît de l'envie de ſe diſtin-
» guer; c'eſt l'orgueil qui la
» produit; ſon centre eſt à la
» Cour : ce lieu, par l'abon-
» dance des ſuperfluités, fait
» naître la délicateſſe dans le

» goût, & ce qu'on appelle la
» politeſſe noble & aiſée. C'eſt
» ainſi que l'honneur met la
» derniere main à l'éducation
» d'un homme fait pour vivre
» dans une monarchie : cet hon-
» neur biſarre aſſure & reſtraint
» l'obéiſſance au Monarque ; il
» l'aſſure, quand il s'agit de lui
» ſacrifier ſes biens & ſa vie ;
» il la reſtraint, ſi le Monarque
» demande des choſes où l'hon-
» neur ſoit intéreſſé : ſes regles
» ſont regardées comme la ſu-
» prême loi ; en voici quel-
» ques-unes : que l'on peut bien
» faire cas de ſa fortune, mais
» non de ſa vie ; qu'une fois
» placé dans un rang, on ne
» doit rien faire ni ſouffrir qui

» laiſſe entrevoir que l'on ſe
» tienne inférieur à ce rang ;
» que les choſes que l'honneur
» défend ſont d'autant plus ri-
» goureuſement proſcrites, que
» les loix ne concourent pas à
» les proſcrire.

» L'honneur étant, à beau-
» coup d'égards, très-avanta-
» geux au gouvernement mo-
» narchique, les loix doivent
» s'y rapporter ; il faut qu'elles
» travaillent à ſoutenir cette
» nobleſſe dont l'honneur eſt,
» pour ainſi dire, l'enfant & le
» pere. Les ſubſtitutions, qui
» conſervent les biens dans les
» familles, & le retrait lignager
» qui les y fait rentrer, y ſont

» donc très-utiles. Les terres » nobles doivent être privilégiées comme les personnes. » On ne peut guères séparer la » dignité du noble de celle de » son fief. La part considérable » que les loix donnent aux aînés » dans les successions paternelles, pernicieuse dans une » république, est conforme aux » loix de la monarchie ; il faut » qu'elles favorisent le commerce tel qu'il y peut exister.

» La promptitude de l'exécution est un des grands » avantages de ce gouvernement ; mais de crainte qu'elle » ne dégénere en rapidité, il

» eſt bon que les loix y mettent
» une certaine lenteur.

» Le gouvernement monar-
» chique a un grand avantage
» ſur le deſpotique. Comme il
» eſt de ſa nature qu'il y ait ſous
» le Prince pluſieurs ordres in-
» férieurs qui tiennent à la conſ-
» titution, l'état en eſt plus
» fixe & la conſtitution plus
» inébranlable. Dans le deſ-
» potique, le peuple, une fois
» ſoulevé, porte toujours les
» choſes auſſi loin qu'elles peu-
» vent aller. Dans le monar-
» chique, il ne ſçauroit aller ſi
» loin : les chefs craignent pour
» eux-mêmes ; les puiſſances in-
» termédiaires ne veulent pas

» que le peuple prenne trop » le dessus. Il est rare que tous » les ordres soient entierement » corrompus. Le Prince tient à » ces ordres, & les séditieux, » perdant l'espérance de ren- » verser l'état, ne peuvent ni ne » veulent renverser le Prince : » aussi nos histoires sont-elles » pleines de guerres civiles sans » révolutions, tandis que celles » des états despotiques sont » pleines de révolutions sans » guerres civiles.

» L'excès dans les récom- » penses est pour la monarchie » un signe de décadence, parce » qu'il prouve que les principes » sont corrompus & l'honneur

» affoibli. Les tyrans de Rome » faisoient des dons immenses ; » ceux des Empereurs, que » l'on regardoit comme les » peres de la patrie, en étoient » les économes : c'est que sous » ces derniers l'état reprenoit » ses principes, & le trésor » de l'honneur suppléoit aux » vertus.

» Les questions qui suivent » méritent attention. 1°. L'état » doit-il forcer un citoyen d'ac- » cepter les emplois publics? » Il le doit dans la république, » mais non dans la monarchie, » parce que les emplois sont » des témoignages d'honneur, » & que la bisarrerie de l'hon-

» neur consiste à ne les accepter
» que quand & comme il veut.
» 2°. Dans les fonctions mili-
» taires, doit-on obliger un
» aîné à servir sous son cadet?
» Oui, encore dans les répu-
» bliques, mais non dans les
» monarchies, parce que l'hon-
» neur vrai ou faux ne sçau-
» roit souffrir ce qu'on appelle
» se dégrader. 3°. Dans quel
» gouvernement faut-il établir
» des censeurs? Dans les répu-
» bliques; car l'honneur n'en
» connoît point d'autre que l'u-
» nivers.

» La sévérité outrée dans les
» peines ne convient qu'au gou-
» vernement despotique, dont

» le principe eſt la terreur. Dans
» la monarchie, la honte & la
» crainte du blâme ſont des
» principes réprimans qui peu-
» vent arrêter bien des crimes.
» La plus grande peine d'une
» mauvaiſe action ſera d'en être
» convaincu. Dans ces états,
» un bon Légiſlateur s'attachera
» moins à punir rigoureuſement
» les crimes qu'à les prévenir;
» il s'appliquera plus à donner
» des mœurs qu'à infliger des
» ſupplices. L'expérience a fait
» connoître que dans les pays
» où les peines ſont douces l'eſ-
» prit en eſt frappé, comme il
» l'eſt ailleurs par les grandes.
» Il ne faut point mener les
» hommes par les voies ex-

» trêmes; on doit être ménager
» des moyens que la nature
» donne pour les conduire. La
» cauſe de tous les relâchemens
» vient plutôt de l'impunité des
» crimes que de la modération
» des peines. Suivons la nature,
» qui a donné aux hommes la
» honte comme leur fléau, &
» que la plus grande partie de
« la peine ſoit l'infamie de la
» ſouffrir.

» C'eſt encore un grand reſ-
» ſort entre les mains des Mo-
» narques, que les lettres de
» grace. Ce pouvoir, exercé
» avec ſageſſe, peut avoir d'ad-
» mirables effets. La clémence
» doit être une de leurs princi-

» pales vertus. Comme leurs » ſujets ſont conduits par l'hon» neur, la diſgrace ſert de peine, » & les formalités ſeules des » jugemens ſont des punitions. » Les Grands, dans ce gouver» nement, ſont ſi fort punis par » la perte, ſouvent imaginaire, » de la faveur, que la rigueur, » à leur égard, eſt inutile. Mais, » dira-t-on, quand faut-il punir? » quand faut-il pardonner? » C'eſt une choſe qui ſe fait » mieux ſentir qu'elle ne ſe » peut écrire. Quand la clé» mence a des dangers, ces » dangers ſont très-viſibles; & » on la diſtingue aiſément de » cette foibleſſe qui meneroit » le Prince au mépris & à l'im-

» puiſſance même de punir.

» Un Monarque juſte, équitable & bienfaiſant, ne ſçauroit croire combien l'on eſt porté à l'aimer; les malheurs mêmes qui viendroient de ſa faute, ſeroient ſouvent rejettés ſur d'autres. *Ah, ſi le Prince ſçavoit cela*, dit le peuple! preuve de la confiance qu'on a naturellement en lui ».

M. le Dauphin étoit tellement imbu de ces maximes, qu'il les réduiſit toutes à une ſeule, dans une converſation qu'il eut un jour avec un Magiſtrat digne de ſa confiance.

La gloire & le bonheur d'un Roi, lui dit-il, *conſiſtent à ſça-*

voir allier la force, la sagesse & la bonté, pour s'assurer par elles la soumission, l'estime & la reconnoissance de la nation, afin que de tous les sentimens réunis se forment entre lui & elle un amour mutuel, & cette confusion d'intérêts qui constituent la vraie puissance & la durée des empires. L'esprit de conquêtes & la terreur des armes ne donnent qu'un éclat passager, acheté au prix du sang, de l'aisance & de la tranquillité des sujets, suivi par conséquent de l'affoiblissement de l'état, dont l'ame & le nerf au-dedans, ainsi que la considération au-dehors, dépend de la population, de l'abondance & de l'harmonie intérieures.

CHAPITRE VII.

Recherches particulieres du Dauphin, ſur les Loix propres de la Monarchie Françoiſe.

LE Dauphin crut devoir joindre à ces notions générales, une connoiſſance plus étendue des loix particulieres du royaume de France ; il raſſembla une très-grande partie de ces différentes loix dans deux traités écrits de ſa main, que l'on ne peut lire ſans être étonné de l'exactitude & de la profondeur de ſes recherches.

Le premier eſt un extrait fort étendu du livre de le Bret ſur la ſouveraineté de nos Rois;

& le ſecond eſt un écrit où il entre dans un grand détail, ſur tout ce qui concerne le domaine du Roi. On apperçoit, dans ces extraits, une clarté & une préciſion qui regnent également dans tous ſes écrits. Il corrigeoit quelquefois, par des notes judicieuſes, les faux raiſonnemens qui échappent aux plus célebres Ecrivains.

L'extrait du livre de le Bret eſt diviſé en quatre livres. Dans le premier, il expoſe d'abord l'idée qu'il s'étoit formée du pouvoir ſouverain.

« La royauté, dit-il, eſt une » ſuprême & perpétuelle puiſ- » ſance déférée à un ſeul, qui » lui donne le droit de com-

» mander absolument, & qui
» eſt d'autant plus favorable,
» qu'elle n'a pour but que le
» repos & l'utilité publique;
» on peut dire encore qu'elle
» n'eſt autre choſe que le ſoin
» du ſalut d'autrui; elle exige
» la vigilance d'un paſteur, &
» la tendreſſe d'un pere; ſon
» devoir eſt de ſacrifier ſes in-
» térêts, ſes plaiſirs; de ſe dé-
» rober enfin à ſoi-même pour
» ſe donner entiérement au pu-
» blic. La France eſt celui de
» tous les empires qui a eu le
» plus de Souverains dignes de
» commander; aucun Tyran ne
» ſe trouve parmi ſes Rois, &
» ceux même qui ont employé
» les moyens les plus durs,
» paroiſſent

» paroiſſent y avoir été forcés
» par la néceſſité ; auſſi nul em-
» pire n'a reçu du ciel plus de
» bénédictions , & elles ne ſe-
» ront pas ſuſpendues tant que
» nos Rois continueront à faire
» le bonheur de leurs peuples.
» J'eſtime qu'on ne doit donner
» le nom de ſouveraineté par-
» faite qu'à celles qui ne dé-
» pendent que de Dieu ſeul, &
» qui ne ſont ſujettes qu'à ſes
» loix. C'eſt à cette marque
» que l'on doit diſtinguer les
» puiſſances abſolument ſouve-
» raines, de celles dont le pou-
» voir eſt limité , comme celui
» de l'Empereur par les capitula-
» tions, & celui des Rois de Po-
» logne par les *pacta conventa* ».

De-là il paſſe à l'indépendance entiere & abſolue de la couronne de France ; il remonte juſqu'à l'origine de la loi Salique ; il explique les avantages du droit de ſucceſſion dans la même famille.

» Cet uſage, dit-il, a été » condamné par bien des Auteurs. Ils ſoutiennent qu'il eſt » inſenſé d'accepter pour Maître celui que le haſard & la » naiſſance déterminent, & que » l'élection eſt la ſeule voie » par laquelle on puiſſe ſe flatter d'avoir des Princes dignes » de régner. Cette objection » eſt aiſément réfutée par les » diviſions, les guerres & les » malheurs ſans nombre qu'en-

» traînent après elles les élec-
» tions. Il eſt plus ſûr de rece-
» voir un Roi de la main de
» Dieu, tel qu'il lui plaît, que
» de s'expoſer à l'anarchie des
» interregnes, & aux cabales
» des élections.

» D'autres Auteurs ſoutien-
» nent que du moins dans la
» famille régnante, on doit
» laiſſer la liberté au Roi ou
» au Peuple de choiſir le plus
» digne pour ſucceſſeur. Ils ſe
» fondent ſur des exemples de
» l'écriture ſainte; mais qui
» n'étant arrivés que par une
» révélation expreſſe, ne peu-
» vent faire loi pour les autres
» peuples. Les ſuites en ſeroient
» auſſi à craindre que les élec-

» tions. L'ambition n'eſt que
» plus furieuſe entre les freres ».

Il rapporte la célebre Ordonnance de Charles V, qui fixe la majorité de nos Rois à l'âge de quatorze ans commencés.

« Parce que l'on doit préſu-
» mer qu'un Prince reçoit par
» le ſang une grandeur d'ame
» que l'importance des affaires,
» l'excellence de l'éducation,
» & la miſéricorde de Dieu qui
» protege en eux ſon image,
» font développer plus promp-
» tement que dans les autres
» hommes. Mais, ajoutoit-il,
» ce qui l'y détermina entiére-
» ment, ce furent les troubles
» preſque inévitables des mi-
» norités, & l'ambition des

» Régens, dont quelques-uns
» avoient voulu prendre le titre
» de Roi, & gouverner en leur
» propre nom.

» Il établit enſuite l'indiviſi-
» bilité de la puiſſance ſuprême
» dans la perſonne du Roi, & à
» cette occaſion il explique les
» privileges particuliers des
» Reines & des Enfans de
» France.

» L'héritier préſomptif &
» néceſſaire de la Couronne
» prend la qualité de premier
» Fils de France & de Dauphin
» de Viennois, mettant celle
» de premier Fils de France la
» premiere, ce qui ne doit pas
» paroître étrange, puiſqu'elle
» a été préférée à celle de Roi,

» par des cadets, Rois de Na-
» varre, qui ne mettoient leur
» titre de Roi de Navarre qu'a-
» près celui de Fils de France.

» Les terres du domaine dont
» ils jouissent ne leur sont plus
» donnés qu'à titre d'apanage
» & non de Royaume comme
» autrefois, & avec clause de
» réversion à la Couronne, en
» cas d'extinction de leur race
» masculine : on observe en-
» core de leur donner par pré-
» férence celles qui sont dans
» le centre du Royaume &
» dépourvues de Places fortes,
» afin de les maintenir dans la
» dépendance.

» Le Roi Louis XI disoit que
» c'étoit bien à tort qu'on ap-

» pelloit Charles V le Sage,
» ayant fait une faute auſſi groſ-
» ſiere que celle de donner à
» ſon frere le Duché de Bour-
» gogne, qui a cauſé à la France
» de ſi grands malheurs.

» On demande ſi les Enfans
» de France ſont *ſoluti legibus ?*
» quelques Auteurs ſoutiennent
» l'affirmative ; mais la plûpart
» de nos Docteurs ſont de l'o-
» pinion contraire, & ils dé-
» clarent qu'il n'y a que la per-
» ſonne ſeule du Roi qui ne ſoit
» pas ſujette à la rigueur des
» Loix ; il eſt vrai qu'on la mo-
» déreroit en faveur des Enfans
» de France, & même à l'égard
» des Princes du Sang.

» Malgré cette dépendance,

» il eſt convenable que les Rois
» faſſent entrer dans leurs con-
» ſeils leurs freres & leurs en-
» fans, ils en ſeront plus zélés
» pour les intérêts de l'Etat ;
» mais c'eſt une grace qu'ils
» doivent recevoir avec recon-
» noiſſance, & dont ils doivent
» ſe voir privés ſans murmurer ».

Le Dauphin n'oublie pas dans ſon extrait la Loi qui déclare qu'aucun Prince du Sang royal ne peut contracter un légitime mariage ſans le conſentement du Roi ; il prouve enſuite que le pouvoir légiſlatif réſide en France dans la ſeule perſonne du Souverain ; il examine le degré d'influence qu'il doit avoir dans les matieres Ecclé-

ſiaſtiques, mais il ne peut ſouffrir que l'on prétende établir les juſtes droits qu'il exerce en diverſes occaſions dans les affaires de cette nature, ſur ce qu'il a été revêtu le jour de ſon ſacre d'une eſpece de Sacerdoce; c'étoit l'opinion de le Bret, le Dauphin a jugé à propos de la réfuter par cette apoſtille.

« L'Auteur met toujours en » avant cette onction ſacrée, » qui, ſelon lui, met le Roi au » rang des Eccléſiaſtiques, il » faut avoir reçu l'ordination; » le ſacre de nos Rois n'en eſt » ſûrement pas une, c'eſt une » cérémonie pieuſe qui attire » les bénédictions du Ciel, & » imprime le reſpect dans l'eſ-

» prit des peuples, mais voilà » tout.

» L'autorité que le Roi a dans » les matieres Eccléſiaſtiques » ne peut être fondée ſur un » Sacerdoce qu'il n'a point, » c'eſt ſon titre de Roi qui l'a » revêtu de cette autorité très- » indépendante de la cérémonie » de ſon ſacre, qui, encore une » fois, n'ajoute rien à ſon pou- » voir ».

Le Dauphin ne fit pas plus de cas des paſſages allégués par l'Auteur, pour prouver que les Empereurs Payens avoient la qualité de Souverains Pontifes, afin d'en conclure que nos Rois réuniſſent comme eux tous les droits de la puiſſance Eccléſiaſ-

tique avec ceux de la puiſſance civile.

« Je ne comprends pas, dit-il » dans une de ſes notes, com- » ment un homme auſſi éclairé » prétend tirer des abſurdités » du Paganiſme des inductions » ſur ce qui tient à une Religion » révélée ».

Le ſecond livre traite de l'inſtitution des charges de Judicature, des offices militaires & des emplois de finance.

« Au commencement, dit-il, » nos Rois ne donnoient les » offices de judicature qu'en » forme de commiſſions an- » nuelles; enſuite ils les confé- » rerent à titre d'office, mais » ſans limitation de temps, &

» révocables à leur volonté : » enfin ils ordonnerent que per- » ſonne ne perdoit ſa charge » qu'en cas de mort, de réſigna- » tion, ou de forfaiture, & ce » fut Louis XI qui le premier » fit ce réglement.

» Durant quelques ſiecles on » éliſoit les Officiers de Juſtice » à la puralité des voix, & ſur » trois ſujets que l'on préſen- » toit, le Roi choiſiſſoit celui » qu'il jugeoit à propos ; mais » depuis, les Rois s'étant per- » ſuadés que la brigue ſe mêloit » de ces élections, & qu'elles » faiſoient une diminution à » leur puiſſance ; ils les défen- » dirent, & voulurent que la » création des Officiers de juſ-

» tice dépendît abſolument de
» leur volonté ».

La vénalité des charges de Judicature a ſouvent été miſe en problême pour ſçavoir ſi elle étoit plus nuiſible qu'avantageuſe à l'Etat ; elle a eu dans tous les temps des défenſeurs & des adverſaires. Le Dauphin expoſe en ces termes, dans le ſecond livre de ſon extrait, les raiſons qui ont été alléguées de part & d'autre : les défenſeurs de cette vénalité ont dit pour la juſtifier « qu'elle eſt autoriſée
» par l'exemple des Romains ;
» que les offices faiſant partie
» des fruits & des revenus du
» domaine, le Roi peut bien les
» donner, les vendre & les mul-

» tiplier quand il voudra ; qu'elle
» eſt un ſûr garant de la fidélité
» des Officiers, dont les charges
» font une grande partie du
» bien, & qu'aſſurant leur poſ-
» ſeſſion aux gens riches, ils en
» ſeront moins ſujets à ſe laiſſer
» corrompre par des préſens ;
» mais je penſe, au contraire, que
» par elle le mérite eſt écarté ;
» le Prince n'a plus le choix des
» ſujets ; le Juge, épuiſé par
» l'achat de ſa charge, peut
» être tenté de ſe faire payer
» par les Parties ; de-là les frais,
» les délais, les longueurs & la
» multiplication des procédu-
» res, la foule des Officiers inu-
» tiles, ou plutôt des fainéans,
» la ruine des familles & l'eſ-

» time honteuſe des richeſſes.

» La création des Parlemens, » les fonctions des Conſeillers » d'Etat, & les régles que tous » les Magiſtrats doivent ſuivre » dans l'adminiſtration de la juſ-» tice, font le ſujet de pluſieurs » chapitres ».

Sans entrer dans le détail de tout ce qui concerne les Offices militaires, il examine ſeulement dans cet extrait les diverſes ſortes de crimes que peuvent commettre ceux qui en ſont revêtus, & les peines que les Loix ont attachées à ces crimes, ce qui appartient proprement à la légiſlation.

« Il y a, dit-il, pluſieurs » ſortes de crimes que l'on peut

» commettre dans les Offices
» militaires; 1°. la trahiſon, de
» révéler aux ennemis le ſecret
» d'une entrepriſe, de paſſer
» chez les ennemis, de violer
» la diſcipline militaire; tous
» ces crimes emportent peine
» de mort: la lâcheté & la pol-
» tronerie, quoique moins cri-
» minelles, ſont ſujettes à la
» même punition; les conſé-
» quences en étant ſouvent auſſi
» funeſtes que celles de la tra-
» hiſon. Quelques Etats ont
» pouſſé la rigueur juſqu'à punir
» les mauvais ſuccès, mais c'eſt
» une barbarie inutile & auſſi
» dangereuſe qu'elle eſt contre
» le droit des gens; enfin le der-
» nier crime qu'à bien juſte titre

» les Capitaines payent de leur
» tête, c'eſt de détourner à leur
» profit, par avarice, la paye
» & la nourriture du ſoldat ».

Le crime de péculat, commis par ceux qui ſont chargés du maniement des finances, mérite ſans doute une attention particuliere ; il obſerve dans le ſeptieme chapitre du Livre ſecond, que les Ordonnances ont prononcé la peine de mort contre ceux qui en ſont coupables.

» Nos Rois, dit-il, ont fait
» avec juſtice les Ordonnances
» les plus ſéveres contre ceux
» qui malverſent dans le manie-
» ment des Finances. François
» premier ordonne que le crime
» de péculat ſera puni par *con-*

» *fiſcation de corps & de bien.* Il
» y a eu de grandes conteſta-
» tions ſur le ſens de cette ex-
» preſſion ; les uns entendent
» par-là ſimplement la mort ci-
« vile , & les autres peine de
» vie ; je ſuis de ce dernier ſen-
» timent , car on voit que les
» Romains , d'après leſquels la
» plûpart de nos Loix ont été
» faites , qui n'avoient d'abord
» décerné qu'une reſtitution du
» quadruple , ont été enſuite
» forcés , par les cas multipliés ,
» de punir le péculat de mort ,
» & notre hiſtoire fournit des
» exemples d'une pareille ri-
» gueur : ce crime ſe commet ,
» & lorſqu'on dérobe l'argent
» du Roi , & lorſqu'on en fait

» commerce, lorſqu'on fait des
» gains illicites & domma-
» geables au public, dans les
» fournitures des munitions de
» guerre, dans les conſtructions
» des édifices publics & autres
» pareilles entrepriſes ».

Il établit enſuite le droit qu'a le Roi de créer des Nobles, de faire battre monnoie, la Seigneurie qu'il a ſur les rivieres, ſur les grands chemins, &c. aucune des parties de l'adminiſtration n'échappe à ſon attention & à ſes recherches.

Il traite dans le troiſieme livre des revenus de la Couronne en général, tels que ceux du domaine, les impoſitions, les tailles, les aides & la gabelle;

il fait à cette occasion une remarque particuliere sur les exemptions.

« Comme il n'y a que le Roi, » dit-il, qui puisse imposer des » tailles & des subsides sur ses » sujets, de même aussi il n'y a » que lui qui en puisse exempter des particuliers quand » bon lui semble ; mais les Rois » doivent être extrêmement » réservés dans ces sortes d'e» xemptions qui diminuent le » profit de l'Etat, & font re» tomber sur le pauvre peuple » tout le poids dont la faveur » soulage un petit nombre : il » y a déja par toute sorte de » charges & d'emplois, un si » grand nombre d'exempts,

» que de l'augmenter seroit » véritablement une injustice » odieuse ; en un mot, les » exemptions sont souvent plus » contraires à l'humanité que » les impôts mêmes ».

Le quatrieme livre traite du droit de vie & de mort, qui est un apanage de la Souveraineté.

« Cette grande puissance, » dit-il, doit apprendre aux » Rois avec quelle modération » & quelle clémence ils doivent » en user, & combien il est à » propos qu'ils soient avares du » sang de leurs sujets ».

Il vient ensuite au crime de lèze-majesté, dont il explique les différentes especes ; aux

traités que les Rois ont droit de faire avec les Puiſſances étrangeres, aux contrats qu'ils font quelquefois avec leurs propres ſujets, à la propriété des fonds qui appartiennent aux particuliers, dont on ne peut les dépouiller à moins que le ſalut de l'Etat, qui eſt toujours la loi ſuprême, n'y ſoit viſiblement intéreſſé; à celui qu'a le Souverain d'aſſembler les Etats généraux, de faire des réglemens de Police, d'établir des Foires, des Marchés, &c. & il conclut ce long extrait par ces paroles remarquables :

« Quoique cet ouvrage ait » été compoſé pour faire con-

» noître aux hommes quelle eſt
» l'étendue, la force & la puiſ-
» ſance de la Majeſté Royale,
» je ne puis le finir ſans faire
» reſſouvenir les Rois eux-
» mêmes de la dépendance où
» ils ſont du Roi des Rois: plus
» ils ſont élevés & puiſſans,
» plus leur juſte Juge leur de-
» mandera compte du pouvoir
» qui leur a été confié; l'éclat
» de la Couronne & l'élévation
» du Trône enyvrent ſouvent
» les ames les mieux nées; l'or-
» gueil, l'ambition, la dureté,
» la hauteur ſe gliſſent aiſément
» dans un cœur nourri dans le
» faſte, environné de gloire &
» de plaiſirs, enflé par les proſ-
» pérités & les victoires; que

» les exemples frappans des
» vengeances que le Ciel exerce
» contre les Conquérans, la ter-
» reur du monde & les tyrans
» de leurs ſujets, ſoient toujours
» préſens à leurs yeux ; qu'ils
» ſongent qu'ils ne commandent
» que pour faire la félicité, la
» gloire & le repos de leurs
» peuples, que tout autre motif
» de leurs démarches eſt un
» crime aux yeux du ſouverain
» Maître, & que c'eſt dans ſa
» balance redoutable que leurs
» actions ſeront peſées pour re-
» cevoir enſuite une récom-
» penſe d'autant plus abon-
» dante, ou des châtimens
» d'autant plus terribles, que
» c'eſt pour cette ſeule fin qu'ils
» ont

» ont été élevés au-dessus des
» autres mortels ».

Les autres extraits du Dauphin sur ce qui concerne le domaine du Roi, contiennent un précis de tout ce qui s'est écrit de plus important sur cette matiere; les différentes loix qui ont été données à ce sujet, y sont rapportées; les diverses opinions des Jurisconsultes y sont discutées; les fonctions attribuées à tous les Tribunaux du Royaume y sont expliquées; tous les termes de la Jurisprudence françoise y sont employés avec une intelligence & une clarté qui feroit honneur à ceux qui se mêlent de plaider les affaires contentieuses que

font naître ſouvent les droits du domaine, & peut-être même aux Magiſtrats qui ſont établis pour les juger.

CHAPITRE VIII.

Le Dauphin entre au Conſeil des Dépêches. Études qui lui ſervent de délaſſement.

Ce fut pendant le voyage de Fontainebleau de l'année 1750 que le Roi le fit entrer dans le Conſeil des Dépêches, & quoiqu'il n'eût alors que vingt-un ans, on peut dire qu'aucun Prince n'y arriva ſi bien préparé; il n'eut pas d'abord la liberté d'y opiner, il n'y aſſiſtoit que pour s'inſtruire des affaires que l'on y traitoit, en attendant qu'il eût aſſez de connoiſſance pour en dire ſon avis. A le voir écouter avec la docilité d'un

diſciple, les diverſes queſtions du droit public que l'on diſcutoit en ſa préſence, on ne ſe fût pas imaginé qu'il étoit déja en état de les décider; ce ſilence qui lui déroboit une partie de ſa gloire, ne coûtoit rien à ſa modeſtie : il aſſiſta longtemps à toutes les délibérations , non ſeulement ſans y opiner, mais même ſans dire, après le Conſeil, à aucun de ceux qui avoient opiné, ce qu'il penſoit ſur les différentes queſtions qui venoient d'être agitées. Un jour cependant au ſortir du Conſeil, il donna au Contrôleur Général une preuve ſinguliere de ſa capacité : ce Miniſtre venoit de commencer le Rapport d'une

affaire aſſez délicate concernant le domaine du Roi, & il s'étoit expliqué d'une maniere qui pouvoit faire preſſentir ſon opinion, quoiqu'il ne l'eût pas encore propoſée, parce que la fin de ſon rapport fut renvoyée au Conſeil ſuivant; le Dauphin qui l'avoit écouté avec attention, n'eut pas de peine à comprendre ce qu'il avoit deſſein de conclure, par les principes qu'il venoit d'établir, & il ne put s'empêcher de lui dire; que le Bret avoit traité cette matiere avec beaucoup de clarté & de ſolidité, & que la concluſion qu'il préparoit par ſon Rapport, étoit tout-à-fait conforme aux principes de ce ſça-

vant Magiſtrat; il ne ſe contenta pas de le dire, il le prouva, en expoſant la doctrine de le Bret ſur le ſujet dont il s'agiſſoit avec une facilité merveilleuſe, employant à propos tous les termes de la Juriſprudence, qui parurent lui être auſſi familiers qu'à ceux qui ont étudié par état le langage de la Magiſtrature. M. de Moras, alors Contrôleur Général, qui ne le croyoit pas ſi inſtruit, en fut extrêmement ſurpris; il raconta ce fait à pluſieurs perſonnes, & toujours avec le regret que doit inſpirer la perte d'un Prince ſi ſage & ſi éclairé.

Au reſte, ce Prince n'étoit pas toujours abſorbé dans ces études

épineuſes & rebutantes, qui ne pouvoient lui plaire que par leur utilité ; il revenoit ſouvent aux Belles-lettres qu'il étudioit par goût, au lieu qu'il ne ſe livroit aux autres ſciences que par néceſſité.

Comme il n'ignoroit pas que l'Angleterre a produit de très-beaux génies dans tous les genres de Littérature, il voulut ſçavoir l'Anglois, pour ſe mettre en état de lire leurs ouvrages & d'en juger par lui-même ; il apprit cette langue avec tant de facilité, qu'il la ſçut bientôt aſſez parfaitement pour traduire en françois les endroits de ces ouvrages qui l'avoient le plus frappé : on a encore plu-

ſieurs de ces traductions toutes écrites de ſa main ; M. Hume verroit ſans doute avec plaiſir le regne de la Reine Eliſabeth traduit par ce Prince ſur le texte Anglois de ſon hiſtoire des Tudors. Il eût été encore plus ſatisfait, s'il avoit pu l'entendre raiſonner ſur le caractere des Rois qui ont gouverné l'Angleterre depuis Henri VII juſqu'aux Stuards, les comparer aux Monarques qui ont gouverné la France en même temps qu'eux, remonter juſqu'à la ſource des grandes révolutions qui ſont arrivées dans cette Iſle fameuſe ; faire une judicieuſe critique des portraits trop flattés du P. d'Orléans, & des

ſatyres outrées de Rapin Thoiras ; M. Hume auroit vu que ce Prince n'avoit pas lu l'hiſtoire des Tudors & des Stuards en homme curieux qui cherche à charger ſa mémoire de faits, mais en politique ſage & profond, qui conſidere les événemens dans leur principe, & s'il avoit pu pénétrer dans ſon cœur, il auroit reconnu qu'il ne vouloit acquérir toutes ces connoiſſances que pour ſe rendre plus capable de contribuer un jour à la félicité publique.

Le Dauphin étoit trop ſenſible aux charmes de la Poëſie pour négliger la lecture des Poëtes Anglois ; il admira les vers de Pope, & il traduiſit la

préface de l'Homere que ce fameux Poëte a donnée en Anglois : on n'a pas cru fatiguer le lecteur, en insérant ici un morceau de cette préface traduite en françois par M. le Dauphin ; c'est l'endroit où Pope fait la comparaison d'Homere & de Virgile.

« Homere fut le plus grand » génie, & Virgile le meilleur » artiste ; dans l'un nous admi- » rons plus l'Auteur, & dans » l'autre l'ouvrage : Homere » nous transporte & nous en- » traîne avec empire & impé- » tuosité, Virgile nous attire » par une majesté séduisante ; » Homere répand avec une gé- » néreuse profusion, Virgile

» diſtribue avec une magnifi-
» cence réglée ; Homere ſem-
» blable au Nil, verſe ſes ri-
» cheſſes avec une eſpece de
» débordement, Virgile eſt ſem-
» blable à une riviere qui, ren-
» fermée dans ſes limites, coule
» avec conſtance & modéra-
» tion.

» Quand j'examine leurs ba-
» tailles, il me ſemble que ces
» deux Poëtes reſſemblent aux
» Héros qu'ils ont célébrés. Ho-
» mere comme Achille ne con-
» noît ni limites, ni réſiſtances ;
» il renverſe tout ce qui eſt
» devant lui, & plus ſa témé-
» rité augmente, plus il pa-
» roît brillant ; Virgile hardi,
» mais avec tranquillité comme

» Enée, paroît ſans trouble au
» milieu même de l'action ; il
» arrange tout ce qui eſt autour
» de lui, & demeure encore
» tranquille après la victoire.

» Quand nous conſidérons
» leurs Divinités, Homere, ſem-
» blable à ſon Jupiter, ébranle
» l'Olimpe, fait briller les é-
» clairs, & met tout le ciel en
» feu ; Virgile reſſemble au
» même dieu qui tient des con-
» ſeils avec les dieux inférieurs,
» qui forme des plans pour l'em-
» pirée, & qui met l'ordre & la
» régle dans tout ce qu'il a
» créé ».

M. le Dauphin prenoit plaiſir
à mettre en françois des mor-
ceaux de cette force ; c'étoient

là ses amusemens, qui eussent été pour d'autres des occupations pénibles. Il lut le livre Anglois intitulé *le Spectateur*, qui, comme l'on sçait, est partagé en différentes lettres ; il en traduisit un très-grand nombre : il y remarquoit une censure exacte & judicieuse des mœurs & des égaremens de notre siecle, qui rappelloit à son esprit les maximes de cette probité stoïque qui lui avoit tant plu dans les Offices de Ciceron. On rapportera ici quelques extraits de ces traductions du Spectateur, & l'on a choisi par préférence les maximes les plus conformes aux principes de sagesse & de vertu qui furent

toujours la régle de sa conduite & de ses jugemens.

Extrait de deux lettres du Spectateur Anglois, traduites en françois par M. le Dauphin.

« Je ne connois pas sous le » soleil de plus grand mal que » l'abus de l'esprit, & cepen- » dant il n'y a pas de mal plus » commun ; il est répandu dans » les deux sexes & dans tous les » états du genre humain ; à peine » pourroit-on trouver une per- » sonne qui ne fût plus occupée » d'obtenir la réputation d'es- » prit & de pénétration, que » celle d'honnêteté & de vertu ; » mais cette malheureuse affec- » tation d'être avisé plutôt

» qu'honnête, ingénieux plutôt
» que d'un bon naturel, eſt la
» ſource de toutes les mauvaiſes
» habitudes de la vie ; cette
» fauſſe idée eſt due aux écrits
» des gens d'eſprit, qui ont été
» imités très-mal à propos par
» le reſte des hommes ; c'eſt
» pour cette raiſon que Sir Ro-
» ger diſoit l'autre ſoir, qu'il
» n'y avoit que les beaux eſprits
» qui méritaſſent d'être pendus ;
» il n'y a pas de plus grand
» monſtre entre tous les êtres,
» qu'un méchant homme avec
» de grands talens. N°. 15.

» Lorſque j'étois en France,
» je regardois toujours avec
» étonnement les équipages
» ſplendides & les habits bario-

» lés de cette Nation : je con-
» templois un jour en particu-
» lier, ſur un carroſſe, de petits
» cartouches très-bien peints,
» où étoient repréſentés les a-
» mours de Venus & d'Adonis;
» le carroſſe étoit tiré par ſix
» chevaux blancs comme le lait,
» & chargé par derriere du
» même nombre de laquais pou-
» drés; devant la dame étoient
» deux jolis pages qui paroiſ-
» ſoient attachés au ſiege du
» cocher, & qui par leur ga-
» lant habillement & la gayeté
» de leur phyſionomie ſem-
» bloient être les freres aînés
» de ces petits enfans ſculptés
» & peints de tous les côtés du
» carroſſe.

» J'ai ſouvent réfléchi ſur
» cette étrange humeur des fem-
» mes, qui ſont toujours frap-
» pées de tout ce qui a de l'appa-
» rence & n'eſt que ſuperficiel,
» & ſur les maux ſans nombre
» qui arrivent au ſexe, de cette
» diſpoſition légere & fantaſ-
» tique. Je me rappelle une
» jeune dame, qui étoit très-
» vivement ſollicitée par deux
» rivaux importuns, qui pen-
» dant quelques mois firent l'un
» & l'autre tout ce qu'ils purent
» pour ſe faire valoir par la com-
» plaiſance de leurs manieres &
» l'agrément de leur converſa-
» tion. Comme ils étoient tou-
» jours en rivalité, & que la
» dame n'étoit pas encore dé-

» terminée dans ſon choix, à
» la fin un de ces jeunes amans
» s'aviſa d'ajouter un galon de
» plus à ſes habits de livrée,
» ce qui fit un ſi bon effet,
» qu'elle l'épouſa la ſemaine
» d'après.

» La converſation des fem-
» mes contribue beaucoup à en-
» tretenir cette foibleſſe natu-
» relle de ſe laiſſer prendre par
» les dehors & les apparences.
» Parle-t-on de nouveaux ma-
» riés? Elles demandent d'a-
» bord, s'ils ont un carroſſe à
» ſix chevaux, de la vaiſſelle
» d'argent, &c. Prononcez le
» nom d'une Dame abſente, il
» y a dix contre un à parier que
» vous apprendrez quelque

» chose de sa robe & de sa » coëffure; le bal est d'un grand » secours pour la conversation; » une parure de pierres précieu- » ses, un chapeau avec un bou- » ton de diaman, une juppe ou » une veste, sont des sujets tou- » jours prêts pour elles; en un » mot, elles ne regardent dans » les gens que leur habillement, » & jamais elles ne portent » leurs regards sur les orne- » mens de l'ame, qui rendent » les personnes illustres par » elles-mêmes & utiles aux » autres.

» Le vrai bonheur se trouve » dans la retraite, & est enne- » mi du bruit & de la pompe. » Il consiste, premierement, à

» ſçavoir jouir de ſoi-même ;
» il vient, en ſecond lieu, de
» l'amitié & de la converſation
» d'un petit nombre d'amis choi-
» ſis ; il aime l'ombre & la ſo-
» litude ; il ne reçoit pas d'ac-
» croiſſement de la multitude
» des témoins & des ſpecta-
» teurs. Le faux bonheur, au
» contraire, ſe plaît dans la foule
» à attirer ſur lui les regards de
» tout le monde. Il ne reçoit
» aucune ſatisfaction des ap-
» plaudiſſemens qu'il peut ſe
» donner à lui-même, mais ſeu-
» lement de l'admiration qu'il
» cauſe aux autres ; il éclate
» dans les cours & dans les pa-
» lais, dans les théâtres & les
» aſſemblées, & il n'exiſte plus

» dès qu'il n'eſt plus vu de per-
» ſonne.

» Aurelie, quoique femme
» de grande qualité, met ſes
» délices dans la vie retirée de
» la campagne, où elle paſſe
» la plus grande partie de ſon
» temps ; ſon mari, qui eſt en
» même-temps ſon ami le plus
» intime & ſon compagnon
» dans ſa ſolitude, n'a jamais
» ceſſé de l'aimer depuis le mo-
» ment qu'il l'a connue ; ils ont
» l'un & l'autre beaucoup de
» bon ſens, une vertu achevée,
» une eſtime mutuelle, & ſont
» ſans ceſſe leur délaſſement
» l'un pour l'autre. Leur famille
» eſt ſi bien réglée, qu'elle ſem-
» ble être une petite républi-

» que où l'on partage ſon temps
» entre les devoirs de la piété,
» les occupations, les repas &
» les amuſemens ; ils voient du
» monde aſſez ſouvent pour re-
» tourner avec plus de délices
» les uns avec les autres ; quel-
» quefois ils vont à la ville,
» non pour en jouir, mais plu-
» tôt pour s'en dégouter & pour
» jouir mieux enſuite de la vie
» champêtre. Par ce moyen ils
» ſont heureux les uns par les
» autres, aimés de leurs enfans,
» adorés de leurs domeſtiques,
» & ils ſont devenus l'envie ou
» plutôt les délices de tous ceux
» qui les connoiſſent. Combien
» eſt différente la vie de Fulvie!
» Elle regarde ſon mari comme

» ſon Intendant, & l'attention
» ſur l'économie & ſur tout ce
» qui ſe paſſe dans la maiſon,
» comme de petites vertus bour-
» geoiſes & indignes d'une
» femme de qualité ; elle croit
» perdre ſon tems quand elle eſt
» dans ſa famille, & s'imagine
» n'être pas au monde quand
» elle n'eſt pas à des cours, à
» des ſpectacles, à des aſſem-
» blées ; ſon corps eſt dans un
» mouvement perpétuel, & ſon
» eſprit dans l'agitation ; elle ne
» ſe trouve jamais bien dans un
» endroit, lorſqu'elle penſe
» qu'ailleurs il y a plus de mon-
» de ; de manquer à la premiere
» repréſentation d'un opéra lui
» feroit plus de peine que de

» perdre un de ſes enfans ; elle » a pitié des perſonnes les plus » eſtimables de ſon ſexe, qui » menent une vie décente, mo- » deſte & retirée ; elle dit qu'ils » n'ont ni eſprit, ni politeſſe. » Quelle mortification ne ſe- » roit-ce pas pour Fulvie, ſi » elle ſçavoit que plus elle ſe » fait voir, plus elle paroît ri- » dicule, & qu'elle devient plus » mépriſable à meſure qu'on la » voit davantage. Je ne ſçau- » rois terminer cette feuille, » ſans obſerver que Virgile a » touché admirablement cette » paſſion des femmes pour la » parure & pour l'éclat, dans » le caractere de Camille qui, » quoiqu'elle paroiſſe s'être dé-

» barraſſée

» barrassée de toutes les autres
» foiblesses de son sexe, est bien
» marquée comme femme en
» ce point. Le Poëte nous dit,
» qu'après avoir fait un grand
» carnage des ennemis, mal-
» heureusement elle jetta les
» yeux sur un Troyen qui por-
» toit une tunique brodée, une
» belle cotte de maille avec un
» manteau de la plus fine cou-
» leur de pourpre; un arc d'or,
» dit-il, étoit pendu sur ses épau-
» les, son habillement étoit at-
» taché avec une agraffe d'or,
» & sa tête étoit couverte d'un
» heaume de ce brillant métal.
» L'amazone s'attacha tout de
» suite à la poursuite de ce guer-
» rier si bien mis, étant saisie

» d'un desir de femme pour cette » belle armure dont il étoit » orné :

Totumque incauta per agmen
Fœmineo prædæ & spoliorum ardebat amore.

» Le Poëte, par un trait de » morale délicat & recherché, » nous repréſente l'ardeur de » cette héroïne, à courir ſans » précaution après ces brillantes » bagatelles, comme la cauſe » de ſa perte «.

Ces réflexions du Spectateur Anglois, miſes en françois par M. le Dauphin, ſont l'expreſſion naturelle des ſentimens de ce Prince, ſur le goût dépravé de tant d'eſprits legers & frivoles dont le monde eſt rempli. On a peine à comprendre com-

ment un ſi grand Prince a pu trouver le temps de lire tant de livres, juſqu'à en faire lui-même des extraits ſi étendus & des traductions ſi fidelles; Il falloit qu'il eût une facilité rare & tout à fait extraordinaire; car, ſans parler du temps conſidérable qu'il employoit à la priere & à ſes exercices de piété, il alloit tous les jours chez le Roi & chez la Reine, il aſſiſtoit régulierement au Conſeil des Dépêches, il recevoit les préſentations & les viſites des Ambaſſadeurs; il ſe trouvoit aux fêtes & aux cérémonies de la Cour; il ſçavoit la muſique & s'en amuſoit; il prenoit même quelquefois le diver-

tiſſement de la chaſſe pour ſe diſſiper ; on peut dire cependant que l'homme du monde le plus retiré & le moins diſtrait, ſe croiroit heureux de pouvoir égaler, par le travail le plus conſtant & le moins interrompu, le mérite & le nombre de monumens inconteſtables qui nous reſtent de la capacité de ce Prince.

CHAPITRE IX.

Le Dauphin est attaqué de la petite vérole. Sa vie est en danger. Sa guérison. Accident qui lui arrive à la chasse.

LE Dauphin pleuroit encore Madame Henriette de France, sa sœur, morte à Versailles le 10 Février 1752, lorsqu'il fut attaqué de la petite vérole dans les premiers jours du mois d'Août de la même année. Il avoit commencé à ressentir, sur la fin de Juillet, à la tête & aux reins les maux qui ont coutume de précéder & d'annoncer cette cruelle maladie. Elle ne s'étoit pas encore déclarée

lorſqu'il dit à Madame la Dauphine, en préſence de MM. les Menins, qu'il alloit avoir la petite vérole & qu'il en mourroit. L'événement ne juſtifia qu'une partie de ſes conjectures ; il fut bien-tôt pris d'une fiévre violente, qui l'obligea de ſe mettre au lit. On envoya un courrier au Roi, qui étoit alors à Compiegne, pour lui rendre compte de l'état de ſon fils. Le Roi partit auſſi-tôt pour le venir voir, & lorſqu'il arriva, la petite vérole n'avoit pas encore parue. Dès qu'elle fut déclarée, on ſupplia Sa Majeſté, avec les plus vives inſtances, de ne point entrer dans la chambre de ſon fils, il fallut lui faire

une eſpéce de violence pour l'en empêcher ; on venoit lui dire d'un moment à l'autre l'état du malade & les différens progrès de ſa maladie. Les plus fameux Médecins de Paris furent appellés à Verſailles, ils coucherent dans ſon antichambre ; le Dauphin fut très-mal ; ſa tête s'engagea, elle n'étoit libre que par intervalle ; on fut obligé de le ſaigner deux fois du bras & deux fois du pied. Cette quatrieme ſaignée, qui ne fut pas haſardée ſans crainte, parut avoir été le reméde qui le ſauva. Il s'étoit confeſſé au Curé de la paroiſſe de ſaint Louis, mais il ne fut pas en état de rece-

voir le viatique ; auſſi a-t-il ſouvent dit & répété dans ſa convaleſcence & dans la ſuite du temps, qu'il ne falloit pas attendre au dernier moment de ſa vie pour ſe confeſſer, parce qu'alors on étoit bien peu capable de ſentiment & de réflexion.

Les Médecins ſçachant la perſuaſion où il étoit, que s'il avoit la petite vérole il en mourroit infailliblement, jugerent à propos de le tromper ſur le genre de ſa maladie, dans la crainte qu'une idée ſi funeſte ne devînt un obſtacle à ſa guériſon. Ils lui dirent toujours qu'il n'avoit qu'une très-groſſe fiévre accompagnée d'une ébullition du ſang.

Tous ceux qui l'approchoient lui tenoient le même langage ; on fit même imprimer à Paris quelques feuilles de gazette de la même forme & du même caractere que celle de Hollande, où l'on inséroit un article fait exprès pour le confirmer dans cette opinion, & il en fut tellement persuadé, que lorsqu'après sa guérison le premier Médecin du Roi le vint assurer qu'il avoit eu la petite vérole, il ne pouvoit se résoudre à le croire. Madame la Dauphine lui rendit, pendant tout le cours de cette maladie, les soins les plus tendres & les plus assidus. Elle ne le quittoit pas ; elle ne craignoit point de

rester ſous ſon rideau, & la nuit il falloit l'arracher d'auprès de lui, pour l'engager à prendre un peu de repos ſur un lit que l'on avoit tendu pour elle dans le cabinet du Prince.

Lorſque la convaleſcence du Dauphin fut pleinement aſſurée, la joie publique éclata de toute part; le Roi vint à Notre-Dame avec la Reine & la famille royale, pour remercier Dieu d'avoir préſervé la France du malheur dont elle étoit menacée. Madame la Dauphine les y accompagna, tremblante encore du danger où elle s'étoit vue de perdre ce qu'elle avoit de plus cher au monde. Les vœux de tout Paris pour le Roi,

pour la Reine & pour leur auguſte poſtérité, exprimés par les acclamations redoublées du peuple, retentiſſoient à leur paſſage.

Le Dauphin & la Dauphine allerent enſuite paſſer quelques ſemaines à Meudon pour changer d'air, & lorſque la ſanté du Prince fut entierement rétablie, il reprit avec une nouvelle ardeur la ſuite de ſes études ordinaires ; il ne cherchoit de délaſſement que dans l'intérieur de ſa famille, dans la promenade, & quelquefois dans le plaiſir de la chaſſe, pour lequel il n'eut jamais une forte inclination ; il s'en dégoûta tout à fait dans la ſuite après un mal-

heur dont il avoit été la cauſe involontaire.

Il revenoit de chaſſer la perdrix à Villepreux, & il étoit ſur le point de retourner à Verſailles, lorſque voulant décharger ſon fuſil avant que de monter en carroſſe, il ne s'apperçut pas que M. de Chambors, ſon Ecuyer de ſervice, s'avançoit en ce moment pour lui donner la main ; lorſque le coup partit l'Ecuyer étoit encore derriere le carroſſe, qui le déroboit à la vue du Prince, mais dans le même inſtant ſon bras déborda malheureuſement une des roues, il reçut le coup qui le renverſa par terre ; il eut cependant la force de ſe relever & de dire

au Dauphin, qui se désespéroit : *Monsieur, ce n'est rien, ce ne sera rien, je n'ai que le bras cassé.* Le Dauphin se jette à ses genoux; Chambors l'assure qu'il souffre plus de le voir en cet état, que du coup qu'il a reçu. Le Prince crie & se désole; Chambors lui dit, *ma vie n'est-elle pas à vous? ne devoit-elle pas être sacrifiée à votre service?* Le Prince le couvre de sa redingotte, il aide lui-même à le mettre dans la voiture qui doit le ramener à Versailles; il veut y monter avec lui, Chambors s'y oppose & lui dit en partant : *Monsieur, je vous recommande ma femme & l'enfant qu'elle porte.* Le Dauphin le suit de près, & aussi-tôt

qu'il eſt arrivé à Verſailles, il lui envoye dire, que s'il peut ſupporter ſa vue, il veut aller lui rendre tous les ſervices qui dépendront de lui. Chambors répond, qu'il le ſupplie de s'épargner un ſpectacle qui lui ſeroit trop ſenſible & qu'il le conjure de modérer ſa douleur; le Prince ordonne que l'on vienne lui en dire des nouvelles à toutes les demi-heures; il charge l'Abbé de Marbœuf de ne le point quitter, & il le fait appeller ſouvent, pour ſçavoir s'il n'y a point quelqu'eſpérance de le guérir. Tout le monde eſt frappé des vives allarmes du Prince, & l'on cherche à les calmer, en lui diſant qu'à la vérité le malade

ſouffre beaucoup, mais que ce malheur n'aura pas de ſuite, & que les Chirurgiens ne déſeſperent pas d'y remédier. *Dès qu'il ſouffre*, dit le Dauphin, *ne ſuis-je pas aſſez malheureux !*

Mais on eut beau faire, la bleſſure étoit mortelle ; Chambors reçut ſes derniers ſacremens, il eut encore le temps & la force de dicter ſon teſtament, dans lequel, après avoir imploré la grace & la miſéricorde de Dieu, il ſupplia le Dauphin de ne point s'affliger à l'excès d'un malheur involontaire, & qu'il a lui-même plus que réparé par les marques de bonté & d'humanité qu'il n'a ceſſé de lui donner ; il finit par

lui recommander ſa femme & l'enfant qu'elle porte, ainſi que la Comteſſe de Manerbe, ſa ſœur; le Dauphin ſe fit apporter ce teſtament, & le lut en fondant en larmes.

M. de Chambors mourut dans la vingt-neuvieme année de ſon âge; ſa veuve, qui n'avoit que vingt-un ans, étoit groſſe de quatre mois. La lettre que M. le Dauphin écrivit à cette veuve déſolée, eſt une nouvelle preuve de la ſenſibilité de ſon ame, qui ſe développe toute entiere en cette occaſion.

Copie de la lettre de M. le Dauphin à Madame de Chambors.

» Vos intérêts, Madame, ſont

» devenus les miens, je ne les
» envisagerai jamais sous un au-
» tre point de vue ; vous me
» verrez toujours aller au-de-
» vant de ce que vous pourrez
» souhaiter, & pour vous, &
» pour cet enfant que vous allez
» mettre au jour, vos deman-
» des seront toujours accom-
» plies ; je serois bien fâché que
» vous vous adressassiez à d'au-
» tres qu'à moi ; ma seule con-
» solation, dans l'horrible mal-
» heur dont je n'ose seulement
» me retracer l'idée, est de con-
» tribuer à adoucir, autant qu'il
» dépendra de moi, la douleur
» que vous ressentez, & que je
» ressens comme vous-même «.

On conçoit aisément qu'un

jeune Prince, ému dans les premiers momens d'un accident si funeste, a pu avoir & témoigner de pareils sentimens ; mais ce qui caractérise le cœur du Dauphin, c'est qu'il n'étoit pas capable de les oublier. Il tint sur les fonts de baptême le fils posthume, dont Madame de Chambors accoucha cinq mois après la mort de son mari. Il prit constamment le même intérêt au sort de cet enfant, à la situation de sa mere, & à celle de toutes les personnes qui lui appartenoient ; toutes les graces qu'elle étoit à portée d'obtenir pour elle, ou pour ses plus proches parens, c'étoit lui qui les demandoit avec les

plus vives inſtances ; c'étoit lui qui l'avertiſſoit du tems & des circonſtances les plus propres à les ſolliciter avec ſuccès. Il entroit dans les moindres détails qui pouvoient contribuer à leur fortune ou à leur ſatisfaction. M. de Chambors étoit mort au mois d'Août 1755, quatre ans après, ſa veuve ayant deſiré de ſe préſenter à M. le Dauphin : voici quelle fut ſa réponſe.

» Puiſque vous avez, Mada-
» me, le courage de me voir,
» je ne puis refuſer de renou-
» veller, par votre préſence,
» des idées ſi affligeantes pour
» moi, que le temps ne ſçau-
» roit les effacer. C'eſt une ſuite

» de mon malheur, dont je ne » puis me plaindre & que je » dois ſupporter toutes les fois » que je pourrai adoucir le vô» tre & exaucer quelqu'un de » vos deſirs. Je charge l'Abbé » de Marbœuf de vous remet» tre ou envoyer mes lettres, » & de vous propoſer de venir » Mardi prochain, ſi ce jour » vous convient «.

« Ce 3 Février 1759. »

En 1760, Madame de Chambors écrivit à M. le Dauphin, pour le ſupplier de vouloir bien permettre qu'elle allât lui préſenter ſon fils, qui n'avoit alors que cinq ans. Il lui répondit par un billet conçu en ces termes :

» J'ai reçu, Madame, la let-

» tre que vous m'avez écrite.
» Vous êtes la maîtreſſe de ve-
» nir lorſque vous jugerez à
» propos avec M. votre fils ;
» vous ſçavez, au ſurplus, qu'il
» n'eſt nullement néceſſaire de
» réveiller, par ſa préſence, les
» ſentimens que je lui ai voués,
» ils ſont trop profondément
» gravés dans mon eſprit, pour
» qu'ils puiſſent ſeulement di-
» minuer.

On comprendra ſans peine à quel point une ame ſi ſenſible dut être affectée de l'affreux événement qui menaça les jours du Roi en 1757 ; la ſeule idée nous fait encore frémir, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût l'effacer à jamais de nos annales. Le Roi,

qui connoiſſoit mieux que perſonne les rares qualités de ſon fils, lui donna en cette occaſion les marques les plus diſtinguées de ſon eſtime & de ſa confiance ; il le chargea de tous les ſoins du gouvernement juſqu'à ce que le trouble & les frayeurs du péril préſent fuſſent entiérement diſſipés ; il lui remit les clefs des caſſettes & des portefeuilles où étoient ſes papiers les plus ſecrets. Le Dauphin, quoique pénétré de la plus amere douleur, fit un noble effort ſur lui-même, pour ne pas s'abandonner uniquement à ſon affliction, afin d'être en état d'exécuter les volontés du Roi. Il eut quelques ordres à

donner, qui paroiſſoient preſſans & indiſpenſables, & ſur leſquels il fallut délibérer dans le Conſeil. Le Dauphin aſſembla les Miniſtres, qui furent tous ſurpris de la maniere dont il diſcuta les différens avis qu'il réduiſit en peu de mots à des points précis dont il alla rendre compte au Roi. Dans le trouble général dont la Cour étoit agitée, il fut uniquement occupé de ſa douleur & de ſes devoirs, ſans ſe laiſſer effrayer de l'horrible propos qu'il n'ignoroit pas : *qu'on prenne garde à M. le Dauphin* ; il ſe conduiſit enfin, dans une occaſion ſi critique & ſi douloureuſe, avec toute la ſageſſe & la fermeté

d'un grand Prince, ſans ceſſer un inſtant de témoigner au Roi le vif & ſincere attachement du fils le plus tendre & le plus affligé.

La lettre qu'il écrivit un mois après à M. l'Evêque de Verdun mérite d'être rapportée. Elle prouve qu'on ne lui attribue ici aucun ſentiment qui ne fût profondément gravé dans ſon cœur.

Copie de la lettre du Dauphin à l'Evêque de Verdun.

Du premier Février 1757.

» Vous me pardonnerez ai-
» ſément de n'avoir pas fait de
» réponſe à votre lettre de
» bonne année ; j'avois de trop
» cruels ſujets d'occupation
» pour

» pour y ſonger, & je crois que
» l'impreſſion de cet abomina-
» ble événement, n'aura guères
» été moins forte ſur vous que
» ſur moi ; car les ſentimens
» d'un auſſi bon ſujet que vous
» approchent un peu de ceux
» d'un fils. Pour moi, il m'eſt
» impoſſible de vous détailler
» tout ce qui s'eſt paſſé dans
» moi, je n'ai ſenti d'abord que
» la douleur & le déſeſpoir de
» perdre un pere qui me témoi-
» gnoit une tendreſſe, qui re-
» doubloit encore le déchire-
» ment de mon cœur. A peine
» ai-je été raſſuré ſur ſa vie,
» que l'image de l'attentat com-
» mis a étouffé en moi tout ſen-
» timent de joie ; je l'ai vu &

» je ne le puis croire ; j'étois » présent & je me crois dans » l'horreur d'un ſonge ; il me » ſemble que je vis dans un au» tre ſiécle, & de quelque mal» heur que les diſſenſions pré» ſentes m'offriſſent le tableau, » celui-là ſeul ne s'étoit jamais » préſenté à mon imagination ».

CHAPITRE X.

Le Dauphin entre au Conseil d'Etat. Sa soumission au Roi. Ses sentimens sur la guerre. Camp de Compiegne.

LE Dauphin étoit âgé de vingt-huit ans, lorsque le Roi le fit entrer au Conseil d'Etat, ce qui lui donnoit la qualité de Ministre; il y porta le même caractere de sagesse & de modestie, qui avoit paru jusqu'alors dans toute sa conduite; il y proposoit son avis, sans jamais se prévaloir de la supériorité de son rang; il cédoit sans résistance à celui du plus grand nombre, pour ne pas troublet

l'harmonie du gouvernement par une apparence de diviſion, dont les ſuites ſont toujours dangereuſes ; il évitoit même de trop appuyer ſon ſentiment avec toute la force & toute la vivacité de l'éloquence qui lui étoit naturelle ; il ne cherchoit ni à dominer, ni à ſéduire, encore moins à décider ; on ne lui a jamais vu prendre ce ton mépriſant & dédaigneux, trop ordinaire à ceux qui ſe laiſſent éblouir par l'éclat de leur mérite, & plus ſouvent encore par celui de leur naiſſance. Dans les affaires délicates, où le bien de l'Etat étoit intéreſſé, il parloit, ou il écrivoit au Roi en particulier, & lui communi-

quoit ſes vues & ſes deſirs avec la plus grande confiance & la plus grande ſincérité.

Les courtiſans avoient quelquefois recours à lui pour ſe procurer, par les ſollicitations du fils, des graces qu'ils vouloient obtenir du pere. Le Dauphin, toujours porté à obliger, expoſoit leurs demandes au Roi, quand il les croyoit raiſonnables, & ſi Sa Majeſté, pour des raiſons ſupérieures, ne jugeoit pas à propos de les accorder, il n'alloit pas plus loin & ne cherchoit pas même à pénétrer les motifs du refus ou du retardement; il lui ſuffiſoit de ſçavoir en général, que la quantité des graces eſt eſſen-

tiellement bornée, quoique le nombre de ceux qui les demandent, même avec une apparence de justice, soit infini; qu'elles ne peuvent être distribuées avec sagesse, si elles ne le sont avec mesure. Qu'une place vacante, qui allume les desirs d'une infinité de prétendans, ne peut être occupée que par un seul; qu'il est souvent difficile de faire un bon choix & presqu'impossible d'en faire qui soit approuvé généralement; que pour se conduire sagement dans la distribution des graces, on doit toujours être en garde contre l'avidité insatiable de l'intérêt, les déguisemens artificieux de l'hypocri-

ſie ; les calomnies intariſſables de la rivalité, les intrigues ſouterraines de l'ambition, les exagérations outrées des ſervices paſſés ou du mérite préſent ; & que les Princes ſont à plaindre de ſe trouver ſouvent dans la triſte néceſſité d'exciter les plaintes de pluſieurs mécontens pour faire un heureux.

Ces réflexions rendoient le Dauphin circonſpect à ſolliciter des graces pour ceux qui s'adreſſoient à lui, & patient à ſupporter les lenteurs ou les refus, inſéparables d'une diſtribution ſujette à tant de périls & d'inconvéniens. Il vivoit tranquille au milieu de cette foule de concurrens, guidés le

plus ſouvent par un deſir aveugle de s'avancer & de faire fortune à quelque prix que ce ſoit, ſans approuver jamais l'excès de leurs prétentions, & ſans prendre aucune part à leurs murmures.

Hors des conſeils, il ne ſe mêloit de l'arrangement des affaires d'État, qu'autant qu'il plaiſoit au Roi de lui en donner la connoiſſance, & de lui en confier le ſecret. Il ſe feroit fait un ſcrupule de contrarier cette autorité ſacrée à qui ſeule il appartient de les conduire, & que la Providence n'avoit pas miſe dans ſes mains. Quiconque eût oſé lui en faire ſeulement entrevoir la propoſi-

tion, auroit perdu ſon eſtime. Il trouvoit dans ſa qualité de fils, jointe à celle de ſujet, un double titre, qui exigeoit de lui une obéiſſance indiſpenſable, puiſqu'elle étoit fondée ſur ce qu'un fils doit à ſon pere, & un ſujet à ſon Roi : il en conſidéroit la ſource dans la loi de Dieu & dans les ſentimens de la nature; deux regles inviolables, deux points fixes & néceſſaires, dont une ame auſſi droite & auſſi pure que la ſienne ne peut jamais s'écarter. Il ne chercha donc point à ſe prévaloir des avantages de ſon auguſte naiſſance, qui le plaçoit ſi près du trône, pour s'oppoſer aux réſolutions du

Roi; & parce qu'il étoit le plus grand des ſujets, il n'appercevoit dans ce beau titre qu'une obligation plus étroite de leur donner l'exemple d'une ſoumiſſion plus parfaite. *Il faut*, diſoit-il, *qu'un Dauphin paroiſſe un homme inutile, & qu'un Roi s'efforce d'être un homme univerſel.* Lorſque la derniere guerre fut déclarée, il deſira paſſionnément d'aller à l'armée, pour ne pas perdre l'occaſion qui ſe préſentoit d'apprendre un art terrible, mais néceſſaire, dont il faut abſolument que les Princes ſoient inſtruits, parce qu'il n'eſt pas toujours dans leur pouvoir d'éviter la guerre, d'où dépend en pluſieurs occaſions

la force & la sûreté de leur puissance. Le Dauphin étudioit, à la vérité, dans les livres, les principes de l'art militaire; mais il étoit persuadé, & il le disoit souvent, qu'on ne peut les bien sçavoir que par la pratique. Il pria le Roi de lui permettre d'en aller prendre des leçons au milieu des sieges & des combats; mais on ne jugea pas à propos d'exposer une tête si chere à tous les hasards d'une guerre dont on sçavoit bien qu'il auroit bravé les périls. Un premier refus ne le rebuta pas; il redoubla ses instances jusqu'à trois fois. Obligé, enfin, de se soumettre à la volonté du Roi, il ne témoigna rien du chagrin

qu'il en reſſentoit. Mais il portoit envie à tous les Officiers qui venoient prendre congé de lui, avant que de partir pour l'armée. Il avoit fait placer dans ſon cabinet un portrait du Maréchal de Saxe, qu'il regardoit ſouvent avec complaiſance; & ne pouvant plus être formé par ce grand Capitaine, il ſembloit interroger ſon ombre & ſon image. Retenu, malgré lui, à l'ombre du trône, il s'occupoit de la marche de nos armées, & de tout ce qui concernoit le détail des opérations militaires. Après la malheureuſe journée de Crevelt, il preſſa de nouveau le Roi de l'envoyer à l'armée, pour y maintenir la

diſcipline, & pour animer le courage & la confiance des troupes. Il témoigna un empreſſement ſi vif de ſacrifier ſon repos & ſa vie même, s'il le falloit, à la gloire de la France, & au ſalut de l'Etat, que le Roi en fut attendri juſqu'aux larmes. Le public qui n'avoit aucune connoiſſance de ce qui ſe paſſoit là-deſſus entre le Roi & lui, ſe perſuada fauſſement que ce Prince redoutoit les fatigues de la guerre, & qu'il n'avoit nulle envie de la voir & d'y commander. On lui avoit entendu dire, après la bataille de Fontenoy, lorſqu'il vit la campagne jonchée de morts & de bleſſés, *qu'il devoit*

en coûter à un bon cœur pour remporter des victoires ; & ceux qui ne le connoiſſoient pas, avoient attribué ce mouvement de compaſſion & d'humanité à un ſentiment de foibleſſe. Mais pour détruire un préjugé ſi injuſte, il ſuffit de lire ſes maximes ſur la guerre, priſes ſur l'original écrit de ſa main. Il ſeroit difficile de dire plus de choſes en moins de mots.

Maximes du Dauphin ſur la guerre.

« Eviter les guerres ſans les » craindre, les ſoutenir ſans les » aimer, s'abandonner au péril » où les autres ſe précipitent, » verſer ſon ſang avec courage,

» & ménager avec ſcrupule
» celui des peuples :

» *C'eſt le devoir d'un Souverain* ».

Depuis la bataille de Fontenoy, le dernier camp de Compiegne fut preſque la ſeule occaſion d'éclat qu'il ait eu de faire paroître ſon goût pour le militaire, & cette noble inclination qui lui avoit inſpiré tant de fois le deſir de commander les troupes. Quatre régimens de cavalerie avoient eu ordre d'arriver les premiers à ce camp. Le Dauphin ſçachant qu'ils devoient s'y rendre de très-bonne heure, ſe fit éveiller à cinq heures du matin, pendant qu'ils étoient encore en marche. Il ſe leva & s'habilla

très-promptement ; & ſans attendre ſes chevaux & ſa ſuite ordinaire, il partit preſque ſeul, & à pied. Dès que ſes chevaux furent arrivés, il en monta un, & vola au-devant de ces régimens. Il les joignit dans la forêt, parla à tous les Colonels, & marchant avec eux, il conduiſit lui-même les troupes au lieu qui leur étoit deſtiné. Il remarqua ſi bien, dans ce court intervalle, l'état de ces quatre régimens, qu'à ſon retour au château il nomma ceux qui lui avoient paru les plus beaux, marquant diſtinctement & en détail, en quoi ils l'emportoient ſur les autres. Pendant le peu de temps que cette

cavalerie resta au camp, il y retourna plusieurs fois, & il ne la vit partir qu'à regret. Il ne put pas voir si souvent le régiment d'Alsace & d'Anhalt, dont le quartier étoit plus éloigné; mais la veille du jour où ils devoient passer en revue devant le Roi, il y alla pendant la chasse, & leur fit faire l'exercice en sa présence.

Le régiment de dragon Dauphin, dont il étoit le Colonel, devint ensuite le principal objet de ses attentions. Le Mercredi 24 Juillet, il partit de Compiegne presque en sortant de table, avec le casque & l'uniforme; il alla chercher ce régiment jusques dans les plai-

nes d'Attichi. Les Officiers qu'il n'avoit pas fait avertir, étoient alors absens ; mais les soldats l'ayant reconnu à son uniforme & à son cordon bleu, se dirent les uns aux autres : *c'est notre Colonel.* Plusieurs s'assemblerent autour de lui, jettant leurs casques en l'air, & poussant des cris de joie ; d'autres s'empresserent d'aller chercher quelques bottes de paille sur lesquelles il s'assit au milieu d'eux. Les Officiers de ce corps qui furent bientôt avertis que M. le Dauphin venoit d'y arriver, accoururent avec un empressement qu'il est aisé de s'imaginer. Il s'entretint familiérement avec eux,

& leur demanda grace pour quelques dragons qui avoient été mis aux arrêts, ne voulant pas, disoit-il, laisser aucun malheureux dans un jour qui lui faisoit tant de plaisir. Il retourna ensuite à Compiegne, après avoir fait distribuer de l'argent à tous les dragons de ce régiment. Le lendemain il partit de très-grand matin pour aller au-devant de ces mêmes dragons, qui étoient en marche pour se rendre au camp. Dès qu'il les eut joint, il se mit à leur tête, commandant lui-même la marche à son rang de Colonel. Il fit rendre tous les honneurs au Duc de Chevreuse, Colonel général des Dra-

gons ; & il voulut aussi qu'on les rendît au Prince de Condé, qui étoit venu avec lui.

En revenant à Compiegne, le Prince de Condé lui dit qu'il avoit été charmé de le voir à la tête de son régiment. Le Dauphin lui répondit : *qu'il étoit bien fâché de ne s'être pas trouvé avec ces braves gens dans des occasions plus brillantes*. Pendant qu'ils causoient ensemble, il prit envie à M. le Dauphin d'essayer le chapeau du Prince de Condé, auquel il fit essayer son casque ; & trouvant que le chapeau du Prince étoit juste à sa tête : *Ah*, dit-il, *ma tête est faite comme la vôtre, cela devroit me donner bien bonne opinion de*

la mienne. Il ne perdoit aucune occaſion de dire à propos des choſes honnêtes aux perſonnes qui avoient l'honneur de l'approcher.

Il alloit au camp tous les matins pour faire manœuvrer ſon régiment. Madame la Dauphine & Meſdames eurent la curioſité d'y aller le 26. Elles deſcendirent à la tente du Duc de Coigny, qui commandoit le camp. M. le Dauphin y étoit alors, mais tellement mêlé & confondu avec les autres Officiers, qu'elles eurent d'abord de la peine à le reconnoître. Il ſe rendit à la tente de M. de Loſtange pour les y recevoir, & leur en faire les honneurs.

Il se mit ensuite à la tête de son régiment, qui défila devant elles.

Quand elles furent parties, il commanda l'exercice, & dit à ses dragons avec le ton de douceur & de modestie qui lui étoit naturel : *mes enfans, je suis d'autant plus content de vous, que vous avez très-bien fait, & que vous avez été très-mal commandés.* On ne lui répondit que par des acclamations, & en faisant voler tous les casques en l'air. Le 27 il alla voir les grenadiers de France, & leur fit faire l'exercice, accompagné du Prince de Condé, qui l'avertit qu'il y avoit quelques grenadiers aux arrêts. Il

demanda leur grace, & remercia le Prince de lui avoir donné occasion de faire cette bonne œuvre.

Le même jour il conduisit plusieurs Officiers de son régiment chez la Reine; & pendant qu'il s'entretenoit avec eux dans le salon, un Seigneur Anglois, nommé Milord Harcour, qui lui avoit été présenté le matin, y vint avec M. de Beuvron. Le Dauphin s'approcha de Milord Harcour, & lui parla long-temps. La conversation tomba sur les uniformes, & particuliérement sur les casques, dont on commençoit à reprendre l'usage. M. le Dauphin tenoit le sien à la main,

Milord Harcour qui ne le reconnut pas, lui prit ſon caſque fort familiérement pour le conſidérer. Quand le Dauphin ſe fut retiré, Milord Harcour demanda à M. de Beuvron, qui étoit ce jeune Officier François qui lui paroiſſoit très-aimable & très-inſtruit. M. de Beuvron, pour ſe divertir, lui dit ſimplement que c'étoit le Colonel du régiment Dauphin. Milord Harcour voulut ſçavoir ſon nom, & M. de Beuvron lui répondit qu'il s'appelloit *M. le Dauphin*. A ce mot, Milord Harcour fut confondu de la liberté qu'il avoit priſe de lui tirer ſon caſque des mains, ſçachant bien qu'elle étoit contraire

au

au reſpect qu'il devoit à un ſi grand Prince. Le Dauphin fut bientôt informé de ſon embarras. Il fut ravi d'apprendre qu'il ne l'avoit pas reconnu ; & il diſoit plaiſamment qu'il avoit été d'abord un peu étonné des airs familiers que ce Seigneur Anglois prenoit avec lui ; mais qu'enſuite il avoit fait réflexion que c'étoit peut-être un effet *des libertés angloiſes*.

Le Dimanche au ſoir, 28 Juillet, il ſuivit le Roi à la revue des grenadiers de France ; & dès qu'elle fut finie, il alla au camp des dragons pour eſſayer la marche à pied, & le ſalut du fuſil, qu'il devoit faire devant le Roi. Il ſoupa ce même

jour au grand couvert, avec ſon uniforme de Colonel, & parla beaucoup aux Officiers qui ſe trouvoient auprès de lui.

Au jour marqué pour la revue du Roi, il ſe rendit au camp de fort bonne heure; il ſe mit à la tête de ſon régiment, à ſa place de Colonel. Avant que le Roi fut arrivé, il apperçut le carroſſe de ſes enfans qui marchoit devant les lignes; & lorſqu'ils paſſerent devant lui, il s'approcha du carroſſe, & les embraſſa tous l'un après l'autre, ce qui toucha tout le monde. Il commença lui-même toutes les manœuvres en préſence du Roi & de la Reine; & en paſ-

ſant devant leurs Majeſtés, il les ſalua du ſabre, avec toute la grace poſſible. Il reſta ce jour-là au camp, & ſoupa chez M. de Coigny avec les principaux Officiers, & pluſieurs Dames & Seigneurs de la Cour. Il ne revint chez lui qu'à deux heures après minuit, laiſſant tout le monde enchanté de ſes bontés, de ſon affabilité, du goût & des talens qu'il avoit montré pour le militaire. Les plus anciens Officiers ne pouvoient ſe laſſer d'admirer la promptitude avec laquelle il avoit appris les différens commandemens, & ſon exactitude à les faire exécuter avec préciſion. Les ſoldats l'adoroient; tous auroient

voulu pouvoir ſervir dans le régiment qui portoit ſon nom; & un ancien Officier général dit à cette occaſion qu'il ſe croiroit heureux d'être dans ce moment ſimple dragon dans le régiment Dauphin, & que s'il l'étoit, il ſe regarderoit comme un perſonnage dans l'État.

Ce furent les dragons de ce même régiment qui, quatre mois après, étant en garniſon ſur la frontiere, y donnerent des marques ſi ſingulieres de leur douleur & de leur attachement, lorſqu'ils apprirent le triſte état où M. le Dauphin ſe trouvoit réduit par la longue & dangereuſe maladie dont il étoit attaqué. Ils demandoient,

avec tout l'empreſſement imaginable, les nouvelles que l'on en recevoit à chaque ordinaire. Quand ils ſçurent qu'elles devenoient de jour en jour plus mauvaiſes, ils coururent en foule aux Egliſes où l'on faiſoit pour lui des prieres publiques; & ce qui n'eſt peut-être jamais arrivé dans les troupes, ils s'imposerent à eux-mêmes l'obligation de jeûner un certain jour, & ils convinrent, entre eux, de donner la paye de ce jour aux pauvres, pour tâcher de fléchir la colere du ciel, qui menaçoit d'enlever à la France un Prince ſi digne de les commander.

CHAPITRE XI.

Piété du Dauphin.

C'EST cette vertu qui doit faire éternellement l'honneur de sa mémoire. On verra dans la suite qu'il n'a jamais paru si grand qu'à sa mort : sa piété héroïque fut la source de sa grandeur. Il avoit vécu en saint, il mourut en héros : & il le fut encore dans les momens où les autres hommes cessent souvent de l'être. C'est cette piété qui, après l'avoir soutenu long-temps, au milieu des douleurs & des amertumes d'une mort lente & prématurée, peut seule aujourd'hui nous consoler de sa perte.

Les grandes qualités qu'il avoit reçu de la nature ont diſparu avec lui ; les ſoins qu'il avoit pris de les cultiver ſont devenus ſtériles pour notre bonheur. La mort a détruit à la fois ſes talens & nos eſpérances. Il n'y a plus que les fruits de ſa piété qui lui reſtent, & qui ſoient à couvert de l'injure des temps & de la durée des ſiecles. Il avoit porté toutes les vertus chrétiennes à un degré de perfection rare dans les particuliers, unique dans un Prince. La Religion n'étoit dans lui ni préjugé, ni ſuperſtition, ni foibleſſe ; c'étoit une vertu ſolide & réfléchie, qui réuniſſoit toutes les autres pour les per-

fectionner & les consacrer à Dieu. Il en avoit étudié les preuves ; il en sentoit la nécessité ; il ne croyoit pas qu'un état pût subsister sans une Religion, qui serve de frein à la violence des passions humaines, sources inépuisables de crimes & de désordres. Il avoit approfondi les principes de la fausse Philosophie, qui ne connoît point d'autre droit que la force, d'autre mobile de nos actions qu'un intérêt personnel ou une fatale & inévitable nécessité ; & il en avoit conclu que cette opinion monstrueuse ne tendoit à rien moins qu'à la destruction totale de tous les liens & de tous les devoirs de la société. Les ré-

flexions qu'il écrivit pour développer les conséquences pernicieuses de cette doctrine sont si belles, que l'on n'a pas cru pouvoir se dispenser de les rapporter.

« Dans les principes de nos » nouveaux Philosophes, le » trône ne porte plus le caractere & l'empreinte de la Divinité. Ils décident qu'il fut » l'ouvrage de la violence, & » que ce que la force eut le » droit d'élever, la force a le » droit de l'abattre & de le détruire; que l'utilité nationale » n'a pas moins le pouvoir de » briser le sceptre que de le » former, de le retirer que de » le donner; que le peuple ne

» peut jamais céder l'autorité,
» qu'il ne peut que la prêter ;
» toujours en droit de la communiquer & de s'en ressaisir
» selon que l'intérêt personnel,
» son unique maître, lui conseille de quitter la liberté ou
» de la reprendre ».

Il observe ensuite que cette même Philosophie, en justifiant la licence des peuples, autoriseroit en même-temps la tyrannie dans les Princes, s'ils vouloient la prendre pour guide, puisque, si l'on regarde l'intérêt présent & personnel comme l'unique regle de toutes ses actions, le Prince ne sera pas moins tenté d'abuser de son pouvoir, que les peuples le

ſeront de ſecouer le joug de l'autorité.

« Ce que les paſſions, dit-il, » ſe contenteroient d'inſinuer, » nos Philoſophes l'enſeignent: » que tout eſt permis au Prince » quand il peut tout, & qu'il a » rempli ſes devoirs quand il a » contenté ſes deſirs. Car ſi la » loi de l'intérêt venoit à être » généralement adoptée, au » point de faire oublier la loi » de Dieu, alors toutes les idées » de juſte & de l'injuſte, de la » vertu & du vice, du bien & » du mal moral, ſeroient effa- » cées & anéanties dans l'eſ- » prit des hommes, les trônes » deviendroient chancelans & » mobiles, les ſujets ſeroient

» indociles & factieux, les maî-
» tres ſans bienfaiſance & ſans
» humanité, les peuples ſeroient
» donc toujours dans la révolte
» ou dans l'oppreſſion ».

Le Dauphin une fois perſuadé de la néceſſité d'une Religion fondée ſur le culte & ſur la parole d'un Dieu vengeur du crime, & rémunérateur de la vertu, en avoit reconnu tous les caracteres dans la Religion catholique ; & pour s'en aſſurer, il avoit eu des conférences ſuivies ſur ce ſujet avec des hommes éclairés & vertueux. Il n'ignoroit aucune des difficultés que l'on a propoſé dans tous les temps contre la Religion chrétienne, & qui ne

peuvent paroître nouvelles qu'à ceux qui n'ont aucune connoiſſance des auteurs qui nous ont précédés, puiſque cette Religion a été attaquée & défendue dans tous les ſiecles, & que ces Philoſophes prétendus qui brillent aujourd'hui dans le monde ne font que répéter ce que d'autres avoient dit avant eux. Le Dauphin poſſédoit parfaitement toutes les raiſons que l'on doit employer pour répondre à ces objections ſurannées dont leurs livres ſont remplis. Il s'étoit donc attaché à la Religion par conviction & par principes; & il avoit obtenu du ciel la grace de la perſuaſion la plus vive & la plus in-

time , par la pureté de ſes mœurs & la droiture de ſes ſentimens.

Comme il étoit toujours conſéquent dans ſa façon de penſer & d'agir, il ne ſçavoit point diviſer la Religion, ni en prendre une partie pour abandonner l'autre. Il étoit convaincu que ſi l'on croit une fois un ſeul des myſteres qu'elle nous enſeigne, on doit les croire tous ſans exception; que ſi l'on ſe ſoumet à une ſeule des déciſions de l'Egliſe, on ne peut plus en rejetter aucune; que ſi l'on admet, en vertu de ſes réglemens, une ſeule des pratiques extérieures de piété qu'elle preſcrit ou qu'elle autoriſe, on doit reſ-

pecter également toutes les autres.

Conformément à ces principes, que l'on doit regarder comme une nouvelle preuve de la justesse & de la solidité de son esprit, il adoroit tous les mysteres sans chercher à les approfondir, & il s'attachoit particuliérement à l'observation des regles de morale qui conduisent au salut. A l'égard des pratiques extérieures de la Religion, il observoit réguliérement celles qui sont commandées, & il ne se livroit aux autres, qui sont simplement conseillées ou autorisées, qu'autant qu'elles pouvoient s'accorder avec les devoirs indispen-

ſables & les bienſéances eſſentielles de ſon état. Il fit vœu, par exemple, d'aller à Notre-Dame de Chartres, pour obtenir la guériſon de Madame la Dauphine, qui parut être quelque temps en péril, lorſqu'elle fut accouchée de M. le Comte de Provence ; & il s'acquitta fidélement de ce vœu l'année ſuivante, pour remercier Dieu de la lui avoir conſervée. Cette pratique extérieure étoit approuvée & autoriſée par l'Egliſe ; elle n'avoit rien de contraire aux devoirs & aux bienſéances de ſon état ; pluſieurs grands Princes avoient fait & acquitté avant lui de ſemblables promeſſes, avec l'édification

publique. Cet acte de religion fit voir à toute la France la confiance qu'il avoit dans l'intercession de la Mere de Dieu, & son tendre attachement pour Madame la Dauphine, qui l'accompagna dans ce voyage. Ce Prince, aussi éloigné de l'ostentation que du respect humain, s'attachoit volontiers aux exercices de piété qu'il n'étoit pas obligé d'exposer à la vue des hommes. A l'exemple de Saint Louis, qu'il se proposoit pour modele dans la piété, il donnoit tous les jours un temps considérable à la priere; il récitoit exactement le grand Office du Breviaire de Paris, en particulier & sans témoins.

Le temps qu'il y employoit, étoit pris ſur celui que l'on donne tous les jours dans le monde à de vaines diſſipations, ou à des amuſemens inutiles.

Il ſe confeſſoit & communioit tous les mois, après s'y être préparé avec une attention peu commune. Il avoit voulu avoir des Traités faits exprès ſur les diſpoſitions qu'exige la ſainteté de ces redoutables Sacremens.

On a déja dit qu'il y avoit à Paris un homme dévoué par ſon état à l'étude & à la piété, dont il eſtimoit les lumieres. Il lui demanda un examen de conſcience, où tous les péchés, tant intérieurs qu'extérieurs,

dont il pouvoit être obligé de ſe confeſſer, fuſſent expliqués dans le plus grand détail, à l'exception de ceux dont la ſeule indication eſt quelquefois capable d'alarmer la pudeur.

« Vous vous moquez de moi, » lui dit-il, dans une de ſes » lettres ; mais il m'eſt impoſ» ſible de me confeſſer ſans » examen, & le plus étendu me » ſera le plus utile ; envoyez-le » moi manuſcrit, c'eſt ainſi qu'il » me le faut, & prenez le temps » néceſſaire. Vous connoiſſez » mon amitié pour vous.

» Pour la forme, ce ſera les » trois chefs ordinaires ; Dieu, » le prochain, ſoi-même.

» Ce 27 Octobre ».

Il le chargea pareillement de lui envoyer une ample inſtruction ſur les diſpoſitions néceſſaires pour communier dignement, & ſur les fruits que l'on doit retirer de ce grand myſtere. Il lui traça lui-même le plan de cet ouvrage.

« C'eſt un Sacrement, lui dit-» il dans une autre lettre, qui » demande une ſi grande pré-» paration, & qui mérite tant » de reconnoiſſance après qu'on » l'a reçu, qu'il me paroît con-» venable de s'en occuper une » ſemaine entiere, dont les » trois premiers jours ſeroient » employés à la préparation, » le quatrieme à la communion » même, & les trois derniers à

» la reconnoiſſance. Or, vous » pourriez faire pour chacun de » ces jours des réflexions & des » prieres convenables au ſujet. » Je vous demande, pour le » quatrieme jour, des prieres » pour dire pendant la Meſſe où » l'on communie, & qui ſoient » particulieres à cette action; & » encore d'autres prieres d'ac- » tion de grace qu'on dit tout » de ſuite après. Je vous de- » mande en grace, M***, de » vous mettre tout auſſi-tôt à » cet ouvrage, & d'y travailler » avec la ferveur que ne peut » manquer de vous inſpirer le » deſir que vous avez du ſalut » des ames. Il ſera très-utile » pour le mien, d'autant plus

» qu'il n'y en a aucun qui ſoit » fait dans ce goût-là. En tout » cas, vous le ferez mieux » qu'un autre. Soyez perſuadé » de l'eſtime & de la vénération » que j'ai pour vous. LOUIS.

» A Verſailles, le 3 Juin ».

Quelque temps après ce Prince ayant pris la réſolution de méditer chaque jour ſur quelques points de la morale chrétienne, écrivit au même auteur la lettre ſuivante, qui fait voir que ſa piété alloit toujours au ſolide, puiſqu'il la faiſoit conſiſter dans l'accompliſſement de tous ſes devoirs, & dans l'aſſemblage complet de toutes les vertus chrétiennes.

Copie d'une lettre du Dauphin ſur l'étude de la morale chrétienne.

« Vous ſçavez, M***, que » je me ſuis emparé de votre » plume, & que j'en diſpoſe » comme ſi je la tenois : j'ai » encore un ouvrage à vous » demander, qui ne roulera que » ſur l'accompliſſement des pré- » ceptes de l'Evangile, & ſur » tous les devoirs de la vie d'un » homme du monde. C'eſt des » méditations pour tous les » jours de l'année, partagées en » deux points, courtes, pleines » de choſes qui n'occupent, au » nombre de trois cens ſoixante- » ſix, qu'un ſeul volume *in*-12. » Il me les faut courtes pour

» pouvoir méditer deſſus, &
» remplies de penſées, ſans au-
» cunes phraſes pour avoir de
» quoi méditer. Quand je parle
» de la méditation, je la diſ-
» tingue fort de l'oraiſon. Un
» Prince ne peut guères être un
» homme d'oraiſon : l'illuſion
» s'en mêleroit aiſément ; mais
» il doit méditer ſes devoirs, &
» voilà ce que je veux : que
» toute la loi de Dieu y ſoit
» renfermée en entier ; je ne
» veux rien de particulier pour
» les Princes, qu'en tant qu'ils
» ſont au rang des hommes du
» monde, ni pour les Fêtes de
» l'année. Ce n'eſt pas profaner
» le jour de Pâques que d'y mé-
» diter ſur la médiſance, ou
» autre

» autre chofe auffi éloignée.
» S*** eft trop long ; c'eft une
» vraie lecture : je ne veux que
» des cannevas achevés ; point
» de myfteres , point d'idées
» myftiques ; des préceptes, de
» la morale évangélique. Quand
» il y en aura trois ou quatre
» de faites , vous me les en-
» verrez pour voir fi c'eft ce
» que je veux ».

Doit - on s'étonner qu'un Prince , fi fortement pénétré des vérités de la foi , & fi parfaitement inftruit de fes devoirs , ait confervé , dans tout le cours de fa vie , une piété fi fincere & fi foutenue au milieu de tous les écueils de la jeuneffe & des attraits les plus

ſéduiſans de la volupté ? Cette pureté de mœurs étoit l'effet des vertus ſublimes que la grace avoit formées dans ſon cœur, & qu'il avoit cultivées avec tant de ſoins. Doit-on s'étonner qu'il s'intéreſſât ſi vivement aux avantages, aux progrès ou à la décadence de la religion, qu'il fût ſi ſincérement affligé quand il apprenoit à quel point elle eſt ſouvent outragée dans le monde par l'impiété, dégradée par une fauſſe philoſophie, défigurée par l'erreur, ou lâchement trahie & abandonnée par un deſir inſenſé de ſe mettre au rang des eſprits forts?

Au reſte, s'il ſe trouvoit des lecteurs aſſez ennemis de la

vertu pour regarder le zele de ce Prince comme une foibleſſe, & le détail de ſes exercices de piété comme des minuties, qu'ils ſçachent que ce fidele obſervateur de la loi de Dieu, qui redoutoit juſqu'à l'ombre du péché, ce fils obéiſſant à la voix de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & docile aux pieuſes exhortations de ſes Miniſtres, fut en même-temps un Prince parfaitement inſtruit de tous les devoirs de la royauté, & très-capable de s'en acquitter avec gloire ; un Prince ſinguliérement habile dans toutes les parties de la ſcience du gouvernement, qui connoiſſoit les forces & les intérêts de toutes

les Cours de l'Europe, qui, par une étude profonde & assidue, avoit acquis une connoissance très-étendue des loix du royaume & des droits de la couronne, qu'il auroit maintenu dans toute leur intégrité, sans les porter à l'excès : qu'ils songent que ce Prince aimoit les troupes, qu'il n'eût rien négligé pour s'en faire aimer, qu'il brûloit du desir de les commander & de les conduire à la victoire, en partageant avec elles les fatigues & les périls de la guerre ; qu'ils se souviennent qu'à une mémoire, ornée des plus beaux traits de la littérature Angloise, Françoise & Latine, il joignoit une

imagination vive & brillante, un génie fécond & lumineux, qui le mettoit en état d'en apprécier les chefs-d'œuvres, & peut-être de les égaler : qu'ils considerent que ces talens si extraordinaires étoient accompagnés d'une modestie &, si on l'ose dire, d'une simplicité encore plus rare que ses talens même ; qu'ils fassent réflexion que sa haute piété ne l'empêcha jamais d'être aimable dans la société, dont il sçavoit goûter les charmes en conservant toute la dignité de son rang, sans y mettre de hauteur ; que c'étoit enfin un Prince accessible à la vérité, toujours en garde contre la flatterie, ennemi de la ty-

rannie dont il déteſtoit la violence, qui n'eût cherché qu'à faire des heureux, qui auroit mis ſa gloire à régner ſur les cœurs; & ils feront forcés de convenir que cette religion qu'il a tant chérie, quand elle eſt pratiquée dans toute ſa pureté & ſuivie dans toute ſon étendue, eſt véritablement propre à former les grands hommes & encore plus les Princes deſtinés à faire le bonheur du genre humain. Alors, au lieu de dégrader les pratiques de cette piété ſi reſpectable & cette foi ſi ſimple qui animoit toutes ſes actions, on admirera dans le cœur de ce Prince la religion elle-même dans tout ce qu'elle

nous offre de plus grand & de plus avantageux. C'eſt elle qui a fait proprement le mérite de ſa vie & la gloire de ſa mort.

En le voyant enviſager les approches de ſa derniere heure avec la fermeté d'un héros, recevoir les derniers Sacremens de l'Egliſe avec la ferveur d'un ſolitaire, ſupporter les plus cruelles douleurs avec la conſtance & la tranquillité d'un martyr, toute la Cour, étonnée & attendrie, ne put s'empêcher de rendre hommage à cette religion divine qui régnoit dans ſon ame. On reconnut qu'elle a ſeule le pouvoir d'élever un homme au-deſſus de toutes les foibleſſes & de

toutes les infirmités de la nature. *Mon Dieu*, s'écrioit l'Ambaſſadeur d'un grand Prince, *que de courage & de vertus ! Non*, diſoit un Seigneur de la Cour, *il n'y a que la religion qui puiſſe inſpirer tant de courage.* Le ſpectacle unique d'un Dauphin de France expirant ſur le lit de douleur, avec tous les ſentimens que le Chriſtianiſme le plus pur & le plus parfait eſt capable d'inſpirer, impoſa ſilence à cette vaine philoſophie, trop accréditée dans un ſiecle pervers & frivole. Nous expoſerons ici les principales circonſtances de ſa maladie & de ſa mort, d'après le récit le plus fidele & le plus exact des

témoins oculaires, afin d'apprendre, s'il eſt poſſible, juſqu'aux ſiecles à venir, les reſſources que doivent attendre de la religion les Princes qui ſe ſont fait comme lui une heureuſe habitude d'en écouter les leçons, d'en pratiquer les devoirs & d'en goûter les avantages.

CHAPITRE XII.

Derniere maladie du Dauphin.

POUR fixer la véritable époque de cette maladie, il faut presque remonter jusqu'à l'an 1762. Le Dauphin, qui avoit été jusqu'alors d'une grosseur & d'un embonpoint extraordinaire, parut fondre tout à coup; il perdit le sommeil & l'appétit; son teint pâle & livide, ses yeux éteints annonçoient une altération dans la santé qui effraya tout le monde. Il devint si maigre, qu'il fallut, par gradation, rétrécir ses habits de huit pouces, & si foible, qu'il ne pouvoit se tenir long-

temps debout qu'avec peine : Il paroiſſoit triſte & rêveur, quand la converſation ne l'animoit pas ; cependant il étoit ſans fievre & ne ſentoit aucun mal ; il avoit la reſpiration libre & étendue, la voix forte, telle qu'il l'avoit toujours eu, & ne touſſant jamais, lors même qu'il la forçoit. Malgré l'état de langueur où il ſe trouvoit, l'on avoit de la peine à lui perſuader qu'il étoit malade ; il ſoutenoit même quelquefois qu'il ne l'étoit pas ; mais ſon viſage & ſes yeux dépoſoient contre lui. Cinq Médecins furent appellés pour examiner ſon état, & ils jugerent qu'il y avoit de l'embarras dans le

foie. On lui preſcrivit un régime & on lui fit prendre des remedes propres à lever les obſtructions ; il en reçut quelque ſoulagement, & il ſe trouva mieux au bout de quelque temps, quoique ſa maigreur fût toujours à peu près la même. Il reprit enſuite des forces & de l'appétit ; ſa maigreur ne fut plus ſi conſidérable, ſes habits furent élargis de deux pouces ; mais il ne regagna jamais le même dégré d'embonpoint qu'il avoit perdu. Ses forces étoient à peine revenues, qu'il retomba dans ſon premier état de foibleſſe ; ſon viſage redevint mauvais ; il prit des eaux minérales qui le ſoulagerent. Sa

ſanté commençoit à ſe rétablir; il montoit tous les jours à cheval, ſouvent deux fois par jour, & il faiſoit de très-longues courſes ſans en être incommodé.

Ce retour de ſanté ne fut pas conſtant; la maigreur ſubſiſtoit; le Dauphin n'étoit guéri que par intervalle; il éprouvoit une alternative continuelle de force & de langueur qui paroiſſoit ſur ſon viſage, que l'on voyoit quelquefois changé d'une ſemaine à l'autre. Ceux qui avoient été long-temps ſans le voir eurent quelquefois de la peine à le reconnoître au premier coup-d'œil. On s'accoutuma inſenſiblement à ces

variations ; les mauvais intervalles n'allarmoient presque plus, parce qu'on les avoit vu réparés plus d'une fois par une suite de jours plus heureux & plus favorables. Il étoit dans un de ces bons intervalles lorsqu'il partit pour Compiegne au mois de Juillet 1765. On a vu tous les mouvemens qu'il se donna pendant la durée du camp : il n'en parut point fatigué. On ne fit plus d'attention à sa maigreur, & l'on se persuada qu'il jouissoit d'une santé parfaite. Il essuya cependant une nouvelle attaque, sur la fin du voyage, par un gros rhume accompagné d'une fievre assez forte, qui fut regardée comme

une maladie passagere. Il en guérit en effet, & se trouva en état de revenir de Compiegne à Versailles avec le Roi. Il soutint parfaitement le voyage jusqu'à Saint-Denis; mais la chaleur excessive & la quantité de poussiere qui pénétroit dans la voiture, lui causerent une toux seche & fréquente, qui lui dura depuis Saint-Denis jusqu'à la Muette. A peine y fut-il arrivé, qu'il se jetta sur son lit; & lorsqu'il eut pris une heure de repos, il respira plus librement & se leva pour souper avec le Roi. Pendant le mois de Septembre il fut encore attaqué d'une dissenterie avec une fievre vio-

lente, qui obligea les Médecins de le faire ſaigner. Au bout de quelques jours la fievre diſparut & la diſſenterie ceſſa. Mais à peine étoit-il guéri de cette maladie, que ſon rhume le reprit avec plus de violence que la premiere fois; ſa toux devint opiniâtre, quoique moins forte pendant la nuit que pendant le jour : ſa poitrine n'étoit pas encore oppreſſée; il n'y ſentoit point de douleurs; ſes nuits étoient aſſez tranquilles, & le ſommeil ne l'avoit pas abandonné; mais il étoit d'une pâleur, d'une foibleſſe & d'une maigreur toujours inquiétante.

Le Roi, voyant qu'il s'af-

foibliſſoit de jour en jour, vouloit reſter à Verſailles pour lui éviter le voyage de Fontainebleau; mais il fit de ſi vives inſtances pour en être, que le Roi y conſentit. Ils allerent enſemble le premier jour à Choiſy. Le Dauphin fut extrêmement fatigué de la route; il paſſa une très-mauvaiſe nuit; il eut de la fievre, beaucoup d'agitation & une toux preſque continuelle : il ne laiſſa pas d'accompagner le Roi juſqu'à Fontainebleau, où ils arriverent le 5 Octobre 1765. Ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt que, malgré l'accès de fievre qu'il avoit eu pendant la nuit, il ne ſe trouva pas incommodé

du voyage ; il n'avoit presque pas toussé dans la route : il dit en arrivant qu'il n'étoit nullement fatigué, & il parut même plus gai qu'à l'ordinaire. Il s'applaudissoit d'être venu à Fontainebleau ; il se croyoit sans fievre, & il n'étoit point du tout inquiet de sa poitrine, quoiqu'il toussât encore de temps en temps. On avoit lieu d'être tranquille sur son état, lorsque le 20 d'Octobre il eut une fievre très-forte avec des redoublemens. Les Médecins s'apperçurent que les crachats étoient purulens, ce qui leur fit comprendre que sa poitrine étoit attaquée, & que sa langueur habituelle alloit prendre

la forme d'une grande & dangereuſe maladie. Il ne pouvoit ſe le perſuader, & il dit pluſieurs fois à ſes Médecins qu'il avoit une telle confiance dans la force de ſa poitrine, qu'il ne lui étoit pas poſſible d'en prendre aucune inquiétude. Voyant que ſon opinion ne les raſſuroit pas, il chargea ſon premier Médecin de l'avertir ſi ſon mal devenoit dangereux, parce que de lui-même il ne croiroit jamais qu'un homme pût périr par la meilleure partie de ſon corps.

Cependant la fievre étoït continue, les expectorations d'une très-mauvaiſe qualité & d'une eſpece qui n'eſt pas or-

dinaire dans les maladies de poitrine; on tenta tous les remedes imaginables pour arrêter le cours de ces accidens, ſans pouvoir y réuſſir. Le mal devint ſi grand la nuit du 11 au 12 Novembre, que le Médecin crut qu'il étoit temps d'avertir le Dauphin du danger où il étoit. Il reçut cet avis avec une fermeté & une tranquillité admirable; il cauſa pendant un quart d'heure avec le Médecin ſur les différentes eſpeces de pulmonie. Un moment après, la Reine, qui n'étoit pas encore inſtruite de ce que le Médecin venoit de lui déclarer, arriva dans la chambre, où Madame la Dauphine la ſuivit de près

avec ſes enfans. Il leur parla comme à l'ordinaire pour ne pas les alarmer; mais il remarqua que Madame la Dauphine avoit les yeux rouges; ce qui lui fit comprendre qu'elle venoit de pleurer, & qu'elle ſçavoit ce que le Médecin lui avoit dit. L'après-midi il envoya chercher M.^r du Muy, auquel il fit quantité de queſtions ſur la maladie de poitrine qu'il avoit eu, & ſur les remedes qu'on avoit employés pour le guérir. La Reine revint encore le voir une ſeconde fois, & dès qu'elle fut ſortie, il dit à Madame la Dauphine, *où croyez-vous que ſoit M. Collet?* (c'étoit ſon Confeſſeur) *car je*

veux aller à confesse cet après-midi; ç'a toujours été mon projet; envoyez-le chercher.

Madame la Dauphine avoit prévenu ses desirs; le Confesseur étoit alors dans le cabinet de cette Princesse, qui alla le chercher elle-même. Il entra seul dans la chambre du Dauphin, qui lui dit, avant que de commencer sa confession: *je n'ai, graces à Dieu, aucune attache à la vie; je n'ai jamais été ébloui de l'éclat du trône, auquel j'étois appellé par ma naissance; je ne l'envisageois que par les redoutables devoirs qui l'accompagnent & les périls qui l'environnent. Je desirerois d'avoir une meilleure ame; mais j'espere en*

la miséricorde infinie de Dieu.

Sa confession finie, il envoya chercher Madame la Dauphine & lui dit : *je comptois faire mes dévotions Dimanche, mais M. Collet m'a dit tout franchement que je ferois mieux de recevoir le Viatique.* Il s'apperçut encore qu'elle avoit pleuré. *Vous vous êtes lavé les yeux*, lui dit-il. A ce mot, elle ne put retenir ses larmes. *Allons donc*, ajouta-t-il, *courage, courage.* Il envoya chercher Madame Adélaïde, & lui répéta ce qu'il venoit de dire sur sa communion; puis s'adressant à toutes deux, il leur dit : *je ne puis vous dire, ... , combien je suis aise de partir le pre-*

mier; je ſerai fâché de vous quitter, mais je ſuis bien aiſe de ne pas reſter après vous. Ces paroles les firent fondre en larmes; il s'attendrit un moment, & leur dit: *ah! finiſſez donc, car vous m'attendriſſez;* & tout de ſuite il leur conta que M. Collet, après lui avoir parlé du Viatique, lui avoit dit qu'il eſpéroit que le Seigneur exauceroit les vœux que l'on faiſoit pour lui dans toute la France; mais que ſi c'étoit ſa volonté, que.... *Oh!* dit-il, *quand il en a été là, il n'a pu achever, parce qu'il pleuroit, & je lui ai dit qu'il faiſoit l'enfant.* Il pria enſuite Madame la Dauphine de lui apporter ſon Crucifix, qu'il lui donnoit

donnoit à garder dans tous les voyages ; il lui demanda s'il n'avoit pas été béni, & si on n'y avoit pas attaché des indulgences pour l'article de la mort en faveur de ceux qui auroient recours au Dieu qu'il représente avec une foi vive, une contrition sincere & une ferme confiance. Elle lui répondit que oui. *Tant mieux*, dit-il, *cela me sera bien utile.*

Aucun des moyens de salut que l'Eglise propose à la piété des fideles ne lui étoit indifférent. Madame la Dauphine lui ayant apporté ce Crucifix, il marqua lui-même l'endroit où il desiroit qu'il fût placé.

Comme il vouloit suivre la

regle en tout, il s'informa de ce qui étoit ordonné dans le Rituel du diocefe de Sens ; fur le temps où l'on doit donner l'extrême - onction aux malades. La nuit il fut fi mal fur les onze heures, que l'on fut fur le point de lui donner à minuit le viatique & l'extrême-onction ; mais lorfque ce moment de crife fut paffé, le pouls devint meilleur, & il fut décidé que l'on pouvoit attendre jufqu'au lendemain. Le Confeffeur étant entré chez lui à huit heures du matin, lui propofa de recevoir fes Sacremens. *Je ne demande pas mieux*, lui dit-il ; *mais il me femble que j'ai bien peu de temps pour m'y pré-*

parer. Il demanda enſuite s'il recevroit en même temps le viatique & l'extrême-onction. Le Confeſſeur lui ayant répondu qu'il le pouvoit ; *cela étant*, dit-il, *j'aime mieux recevoir ces deux Sacremens à la fois, de crainte qu'on ne m'adminiſtre le dernier lorſque je ne pourrai le recevoir avec toute ma connoiſſance.*

Il ne ſongea plus qu'à ſe préparer, avec ſa piété & ſa ferveur ordinaire, à une action ſi grande & ſi importante aux yeux de la foi. Il pria le Confeſſeur de lui parler, en forme de méditation, ſur les effets que produiſent dans l'ame les derniers Sacremens de l'Egliſe,

& ſur les diſpoſitions où l'on doit être pour obtenir les graces qui y ſont attachées.

A onze heures du matin, l'Archevêque de Rheims, Grand-Aumônier de France, arriva dans la chambre avec le Saint-Sacrement & les Saintes-Huiles; le Roi, précédé de tous les Princes du Sang, toute la Famille Royale & toute la Cour, ſuivoient ce Prélat dans un morne & profond ſilence. Le Roi reſta à genoux à la porte de la chambre; le Duc d'Orléans & le Prince de Condé y entrerent pour tenir la nappe de la communion.

Il ſeroit difficile d'imaginer un ſpectacle plus touchant:

toute la Cour consternée & fondant en larmes, la chambre retentissant de pleurs & de sanglots, à la vûe d'un jeune Prince, fils & héritier présomptif du plus puissant des Rois, l'amour & l'espérance des peuples, prêt à finir ses jours à la fleur de son âge, & conservant, au milieu des horreurs de la mort qui l'environnent, une paix, une douceur & une tranquillité inaltérable.

Attentif à tout, il fit remarquer au Grand-Aumônier qu'en lui administrant le dernier Sacrement de l'Eglise, il omettoit une des onctions qui sont prescrites. Il n'avoit pas voulu que

Madame la Dauphine aſſiſtât à cette triſte cérémonie. Elle reſta dans un cabinet qui n'étoit ſéparé de la chambre que par une ſimple cloiſon; & là, imitant le courage & la piété de ce Prince, elle s'offroit elle-même à Dieu pour le ſalut & pour la conſervation de ſon auguſte époux. Lorſque la cérémonie fut achevée, le Roi, la Reine & toute leur ſuite ſe retirerent, pénétrés de douleur & d'admiration. Le Dauphin entendit la Meſſe, après laquelle le Confeſſeur s'étant approché, il lui dit: que Dieu lui faiſoit éprouver en ce moment une conſolation ſi douce, qu'il n'avoit jamais rien goûté

de ſemblable. Il tint à peu près le même propos à Madame la Dauphine : *je ſuis ravi*, dit-il, en lui tendant la main ; *je n'aurois jamais cru que de recevoir ſes Sacremens effrayât ſi peu & donnât tant de conſolation.* La Reine lui ayant dit qu'elle étoit pleine d'eſpérance pour ſa guériſon, il ſe retourna avec vivacité, & dit : *Ah, maman ! je vous en prie, gardez cette eſpérance pour vous ; car pour moi je ne le deſire point du tout.* Quand la Reine fut ſortie, il envoya chercher Madame Adelaïde, qui lui dit en arrivant : *j'ai quitté pour vous bien bonne compagnie ; car j'avois chez moi le Roi & Madame la*

Comtesse de Toulouse.... Voyez, répondit-il, *les égards que l'on a pour les pauvres mourans ; leur moment est brillant ; c'est dommage qu'il ne soit pas plus long.*

Le Confesseur lui proposa de joindre ses prieres aux vœux que l'on faisoit dans toute la France pour sa guérison. Le Dauphin hésita quelque temps avant que de lui répondre ; & après s'être recueilli un moment, *permettez-moi*, dit-il, *de demander simplement à Dieu l'accomplissement de sa volonté sur moi ; ses pensées sont bien différentes des nôtres.*

Le Confesseur lui fit là-dessus de nouvelles instances, auxquelles il se rendit ; mais le

lendemain il lui dit ſur le même ſujet ces paroles remarquables: *n'exigez pas de moi, Monſieur, que je prie davantage pour ma conſervation; car je ſens que cette demande me deſſeche l'ame & m'empêche de m'unir à Dieu avec la même ferveur que j'ai le bonheur d'éprouver lorſque je ne lui demande que les graces de ſalut.*

Le même jour, ſe trouvant ſeul avec Madame la Dauphine, il lui dit : *je crois que vous avez plus de force & de courage aujourd'hui; ainſi je vais vous conter ce que j'ai dit hier au Roi, quand j'ai prié la Reine de ſe retirer. J'ai demandé au Roi, que ſi je venois à mourir, il vous laiſſât maîtreſſe abſolue de l'édu-*

cation de vos enfans. Elle ſe mit à pleurer, & ſe jetta ſur ſa main qu'elle arroſa de ſes larmes. Le Roi entra dans ce moment; le Dauphin l'apperçut, & dit à Madame la Dauphine en retirant ſa main : *prenez garde, voilà le Roi*. Elle parut ſurpriſe & troublée. Le Dauphin raconta enſuite à Madame Adelaïde l'embarras où elle s'étoit trouvée. *J'ai bien mal pris mon temps pour lui parler*, ajouta-t-il; *car le Roi eſt entré dans ce moment; & la pauvre créature a été obligée de renfoncer ſes larmes.*

La mort du Dauphin n'étoit pas alors auſſi prochaine qu'on l'avoit cru; il avoit reçu le viatique & l'extrême-onction

le 13 Novembre, & il vécut encore jusqu'au 20 Décembre suivant, quoiqu'il y eût des jours où la diminution des accidens sembloit donner quelque lueur d'espérance; dans le temps qu'il paroissoit le mieux, & qu'il le croyoit lui-même, il ne pouvoit souffrir que l'on en témoignât trop de joye, & sur-tout, qu'on le crût hors de danger, il songeoit toujours à se mettre en état de paroître devant Dieu; le Confesseur venoit chez lui le matin, pour lui proposer les réflexions les plus propres à nourrir sa piété; le Dauphin l'écoutoit avec attention, & lui faisoit répéter les endroits de son discours qui l'avoient le

plus touché. *Je tâche*, lui disoit-il, *de me bien inculquer ce que vous me dites, afin que je puisse me le rappeller de temps en temps, & en faire le sujet de mes méditations, car je n'en puis faire de bien suivies dans l'état où je suis; je ne puis presque plus lire par moi-même, & je n'ai jamais pu m'accoutumer à me faire lire.* Le Confesseur lui parloit souvent des vœux ardens & sinceres que l'on adressoit à Dieu dans tout le Royaume pour la conservation de ses jours, & lui disoit qu'il étoit le seul à ignorer combien il étoit cher & nécessaire à la France : il parut sensible à l'affection du peuple & aux prieres que l'on faisoit pour

lui : *Je m'en reſſens*, ajouta-t-il, *car Dieu me fait des graces bien particulieres, & tout mon regret eſt de n'en pas profiter autant que je le dois.*

Dès que le temps preſcrit par le Rituel de Sens pour pouvoir réitérer le viatique, fut arrivé, il ſouhaita de le recevoir une ſeconde fois, & il fixa lui-même ſa communion au dimanche 24 Novembre ; la veille il dit à Madame la Dauphine & à Madame Adelaïde, qu'il deſiroit qu'elles y fuſſent préſentes : *Comme je ſuis mieux*, leur dit-il, *cela ne vous fera pas le même effet que la premiere fois*. Il reçut donc la communion en viatique, le jour qu'il avoit marqué, de la

main du Grand-Aumônier, après la meſſe que ce Prélat lui dit dans ſa chambre, ſans aucun appareil extraordinaire; il y avoit des jours où ſon mal paroiſſoit tellement diminué, que les Médecins eux-mêmes en étoient ſurpris; ils examinoient avec beaucoup d'attention, comme on peut croire, tous les divers ſymptômes de ſa maladie, & ils le trouvoient quelquefois dans un état qui paſſoit leurs eſpérances; dans un de ces heureux jours, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner leur ſatisfaction, & après qu'ils furent ſortis, il dit à Madame la Dauphine : *Voyez ce que c'eſt que l'attache à la vie, j'ai ſçu le*

danger où j'ai été, cela ne m'a rien fait du tout, & je ſens que ſi les mêmes accidens revenoient, cela ne m'affligeroit pas davantage; néanmoins, ce petit mieux me fait plaiſir.

Malgré ſa langueur habituelle, il ne manquoit jamais de réciter chaque jour les mêmes prieres qu'il avoit coutume de dire, excepté le grand Office du Bréviaire de Paris, auquel il ſubſtituoit un Office plus court; il ne s'abſtenoit pas même de méditer pendant quelque temps ſur les grandes vérités de la Religion, & particulierement ſur celles qui doivent ſingulierement occuper ceux qui ſont menacés d'une

mort prochaine. Il avoit un livre intitulé : *les ſaints deſirs de la mort ;* il demanda un jour à la Reine ſi elle connoiſſoit cet ouvrage ; la Reine lui ayant répondu que non : *Ah maman*, lui dit-il, *c'eſt un beau livre, mais qu'il faut lire en ſanté.*

Pendant tout le temps qui s'écoula entre ces deux communions, & juſqu'à quinze jours avant ſa mort, il voulut toujours faire la leçon de latin à ſes enfans, quoiqu'il en fût quelquefois incommodé. Il dit un jour au Duc de Berry : *Eh bien, vous me croyez donc ſimplement enrhumé ?* puis il ajouta ; *ſans doute quand vous avez ſçu que j'étois malade, vous avez dit,*

tant mieux, il ne m'empêchera plus d'aller à la chasse.

Tous ceux qui le servoient étoient charmés de sa politesse & de sa douceur; il s'oublioit lui-même pour ne s'occuper que des autres; les moindres services qu'on lui rendoit étoient payés de mille marques de bonté. Il imagina, pour soulager ses garçons de la Chambre, de faire veiller alternativement avec eux ses valets de garde-robe, il en donna l'ordre devant eux; mais son premier valet de chambre lui ayant dit, qu'ils étoient affligés de partager un service qui ne les fatiguoit pas; il envoya chercher un de ses valets de garde-robe, & lui dit:

Mes garçons de la Chambre ne trouvent pas leur ſervice trop fatigant, ainſi je vous diſpenſe vous & votre camarade de me veiller, & vous remercie de votre bonne volonté.

Une fois qu'il avoit paſſé une nuit affreuſe, il dit le matin à M. de la Sone, premier Médecin de la Reine qui l'avoit veillé : *Ah mon pauvre la Sone, je ſuis déſolé de la mauvaiſe nuit que je vous ai fait paſſer, allez vous coucher, car vous devez être bien fatigué.*

C'étoit ſur-tout pendant les nuits que ſon mal augmentoit, que la fievre devenoit plus forte & l'oppreſſion de ſa poitrine plus violente ; lorſqu'il

voyoit ſon Médecin ordinaire s'approcher de ſon lit avec un air triſte, il lui diſoit : *Vous avez toujours votre viſage comme mes nuits, cela n'eſt pas bien, car un Médecin ne doit pas s'affecter à ce point-là pour ſon malade.*

Un jour l'Evêque de Verdun lui dit qu'il ne le voyoit jamais s'impatienter contre perſonne ; *& contre qui*, lui répondit-il, *voulez-vous que je m'impatiente? mes gens me ſervent avec affection & intelligence, les grands Officiers ont pour moi toutes les attentions poſſibles, toutes les fois que j'en ai beſoin ils s'y trouvent, & ils ſe retirent dès qu'ils croyent qu'ils pourroient m'importuner.*

Il conſervoit toujours la même gayeté & la même préſence d'eſprit qui rendoient ſa converſation ſi agréable. Il plaiſantoit quelquefois ſur ſa maigreur: *Maman*, dit-il un jour à la Reine, *aimez-vous les momies d'Egypte*, *c'eſt*, ajouta-t-il, *que bientôt vous en aurez une dans moi, car avec les drogues chaudes qu'on me fait prendre, on me deſſéche.*

Un autre jour qu'il étoit plus mal qu'à l'ordinaire, il s'apperçut que la triſteſſe peinte ſur le viſage de l'Evêque de Verdun lui donnoit un teint pâle qui reſſembloit beaucoup à celui d'un malade, il dit au Médecin qui s'approchoit pour lui tâter le pouls : *tâtez-le plutôt à l'Evêque.*

Il voulut que Madame la Comteſſe de Marſan le vînt voir à Fontainebleau dans les premiers jours de Décembre ; il lui marqua toute l'amitié qu'il avoit toujours eu pour elle, & il témoigna du regret lorſqu'elle partit pour Verſailles, où le devoir de ſa Charge, dont elle ne pouvoit ni ne vouloit ſe diſpenſer, l'obligeoit de retourner. Le carroſſe de cette Princeſſe s'étant caſſé ſur la route, le Dauphin qui en fut bientôt informé, dit en badinant à M. le Prince de Soubiſe, qu'il devroit bien donner un carroſſe à ſa ſœur, parce qu'elle n'avoit que le vieux carroſſe de Madame de Ventadour ſa biſaïeule, &

qu'ainſi elle ſeroit toujours expoſée au même accident.

Il voyoit tous les jours les grands Officiers de la Couronne, les premiers Gentilshommes de la Chambre & ſes Menins; il cauſoit & plaiſantoit même avec eux quand l'occaſion s'en préſentoit; le matin après la Meſſe tous les Courtiſans avoient la liberté d'entrer dans ſa chambre; il demandoit pardon aux Ambaſſadeurs du dérangement qu'il leur cauſoit en les faiſant reſter à Fontainebleau; tous ſortoient de chez lui enchantés de ſes bontés, étonnés de ſon courage, & déſolés de ſa perte, qui paroiſſoit inévitable.

Le séjour de Fontainebleau ne lui déplaisoit pas; il étoit cependant fâché d'y être, parce qu'il sentoit qu'il avoit dérangé les voyages du Roi; il lui en faisoit souvent des excuses, & encore peu de jours avant sa mort, le Roi lui ayant dit que cela ne le dérangeoit pas, il répliqua : *Je sens bien que c'est par bonté pour moi que vous le dites; mais si nous étions à Versailles, vous iriez à Bellevue, Trianon ou Choisy, & je me reprocherai toujours d'avoir eu cet entêtement.* Le Roi lui ayant répondu que cela ne le dérangeoit en aucune façon : *mais*, reprit le Dauphin, *me dites-vous cela en conscience?* le Roi

l'en aſſura : *Ah*, s'écria-t-il, *que vous me ſoulagez bien !*

On ne finiroit point, ſi l'on entreprenoit de rapporter ici toutes les marques de tendreſſe & d'attachement qu'il ne ceſſoit de donner à Madame la Dauphine, & les ſoins aſſidus & empreſſés qu'il recevoit d'elle à tous les inſtans ; jamais deux cœurs ne furent plus intimement unis par l'heureux accord de ces nœuds ſecrets que forme la ſympathie des humeurs, & la reſſemblance mutuelle des inclinations & des vertus.

Le lundi 2 Décembre, il lui vint une petite tumeur à l'extrémité des veines hémorrhoïdales,

dales, qui le fit beaucoup souffrir, quoiqu'il ne voulût pas en convenir; il avouoit seulement qu'il ne pouvoit plus se tenir ni sur le dos, ni sur le côté gauche, ce qui fatiguoit extrêmement le côté droit; on remarqua que les nuits, lorsqu'il avoit quelque moment de sommeil, il jettoit des cris en portant la main sur cette tumeur, & lors même qu'il étoit éveillé, la violence de la douleur lui arrachoit de temps en temps quelques petites plaintes qui échappoient malgré lui. Quand on lui disoit : vous souffrez beaucoup, il répondoit, *ce n'est rien :* la Dauphine lui dit un jour : *il n'est pas douteux que Dieu ne veuille que*

vous ſouffriez dans toutes les parties de votre corps, puiſqu'il n'y en a pas une qui ne ſoit douloureuſe. Non, dit-il, *ma tête eſt encore très-bonne pour végéter, car je ne ſuis pas capable d'autre choſe.* Il avoit dit quelque temps auparavant à l'Abbé de Moſtuege, Sous-précepteur des Enfans de France, qui lui fourniſſoit des livres: *l'Abbé, ſi je vous demande encore des livres, ne me donnez que l'A, B, C, ou le petit Catéchiſme des enfans, car ce ſont les ſeuls que je ſois en état de lire.*

Lorſqu'il ſouffroit plus qu'à l'ordinaire, il ne témoignoit pas plus d'impatience: Madame Adélaïde qui s'en apperçut, lui ayant dit qu'elle ne revenoit

pas de l'étonnement que lui causoit sa douceur & sa tranquillité inaltérable, elle qui l'avoit entendu autrefois jetter les hauts cris pour les moindres petits maux, il ne lui répondit que par ces courtes paroles : *cela vient de Dieu & c'est pour Dieu.*

Le 13 Décembre ayant dormi dans la matinée plus long-temps qu'à l'ordinaire, il n'eut pas le temps de faire ses prieres : il dit l'après-dîner à Madame la Dauphine : *Je n'ai non plus prié Dieu qu'un Juif, aujourd'hui ;* elle lui répondit : *Hélas ! vos douleurs sont de si bonnes prieres !* *Oui*, répliqua-t-il, *si j'en faisois un bon usage.* Il n'y eut presque

pas de moment dans cette journée où Dieu ne le mît à même de mettre en pratique un ſentiment ſi chrétien, car il la paſſa dans des ſouffrances continuelles, dont il ne ſe plaignoit pas; mais on s'appercevoit qu'il ne pouvoit demeurer un inſtant dans la même ſituation, parce qu'il étoit obligé de ſe ſoulever à tous momens ſur ſes poignets; ſa maigreur étoit devenue ſi affreuſe & ſi univerſelle, qu'il ne lui reſtoit plus que la peau collée ſur les os; le moindre mouvement qu'il ſe donnoit lui cauſoit une nouvelle douleur.

La tumeur qui lui étoit ſurvenue le faiſoit tellement ſouffrir, qu'il ſouhaitoit quelque-

fois que les Chirurgiens se pressassent de l'ouvrir; mais il se soumit sans murmurer aux raisons qu'ils lui apporterent pour ne pas précipiter cette opération; elle lui fut faite enfin le 13 Décembre au soir, par un coup de lancette qui ouvrit cette tumeur; il en sortit de la matiere purulente, mais il en rendoit depuis long-temps une si grande quantité par les autres voies, que tout l'avantage qu'il retira de cette évacuation, fut la facilité de se tenir sur son séant, qu'il n'avoit pas encore eu depuis que la tumeur s'étoit formée; on s'étoit flatté que le succès de cette opération auroit des suites plus heureuses, mais

il n'étoit pas plutôt quitte d'un abſcès qu'il en revenoit un autre, & ceux du dedans étoient beaucoup plus dangereux que celui qui avoit percé au-dehors; il perdit inſenſiblement toutes ſes forces, & il ne lui reſta plus que ſon courage & ſa vertu.

CHAPITRE XIII.

Mort du Dauphin.

JUSQU'ICI l'on a vu le Dauphin lutter, pour ainſi dire, contre la mort, tantôt dans un état d'oppreſſion, de foibleſſe & d'accablement qui faiſoit craindre pour ſa vie; tantôt dans des intervalles de force ou de ſoulagement qui ſembloient permettre de ſe livrer à quelque eſpérance. Nous voici enfin arrivés au terme fatal où la fin de ſes jours approche, où la mort qui le menaçoit de loin, s'empare tout-à-fait de lui; où les vœux & les prieres que la France ne ceſſe d'adreſſer au

Ciel pour ſa conſervation, vont être changés en douleurs & en regrets.

La mort jette ordinairement un voile obſcur ſur les actions des hommes dont elle efface à jamais le ſouvenir, ou elle ne les éclaire que pour en découvrir les défauts; la mort de M. le Dauphin n'a ſervi, au contraire, qu'à donner un nouveau luſtre à toutes ſes vertus; elles ont paru dans les derniers jours de ſa vie avec un éclat qui a frappé toute la Cour; tous ceux qui l'ont vu mourir, n'ont pu s'empêcher de dire avec un tranſport de douleur & d'admiration: *Pourquoi n'avons-nous bien connu ce Prince & toutes ſes grandes*

qualités que lorſqu'il a ceſſé de vivre ?

Il apprit le 15 Décembre, qu'un Médecin devoit coucher dans ſon cabinet, pendant qu'un autre le veilleroit ; cette précaution nouvelle lui fit comprendre qu'on avoit de l'inquiétude : il appella Madame Adélaïde, & lui dit : comment me trouvez-vous ce ſoir ? *Mais pas trop mal*, répondit-elle ; *depuis quelques jours*, lui dit-il, *je ne ſuis pas trop content de moi.* Le lendemain il envoya chercher ſon Confeſſeur à ſix heures du matin, & lui demanda ce que l'on penſoit de ſon état ; M. Collet lui répondit, que tous les Médecins craignoient beau-

coup : le Dauphin lui fit un petit reproche de ce qu'il ne lui en avoit rien dit dans la conversation de la veille : *Aidez-moi donc*, ajouta-t-il, *Monsieur, à me bien préparer à recevoir mon Créateur & mon Sauveur, qui veut bien se donner encore à moi dans l'excès de sa bonté, & qui se montrera bientôt à moi comme mon souverain Juge ; cette réflexion est effrayante, mais je suis plein de confiance en sa miséricorde.* Le Confesseur demeura quelque temps avec lui, pour lui rappeller tous les sentimens de piété dont il avoit coutume de s'occuper lorsqu'il se préparoit à la communion.

Dès que M. Collet fut sorti

de ſa chambre, il fit appeller ſon Médecin, & lui ordonna de lui dire naturellement ſa penſée, & s'il le croyoit en auſſi grand danger que le jour qu'il avoit reçu le viatique pour la premiere fois, parce qu'il étoit eſſentiel qu'il le ſçût; le Médecin ayant répondu que le danger étoit plus grand : *J'avois réſolu*, répliqua le Prince, *de faire mes dévotions à Noël, dites-moi ſi je puis encore vivre quinze jours ?* Cette queſtion embarraſſa le Médecin; le Dauphin s'apperçut de ſon trouble, & le prenant par le bras, il lui dit avec un viſage riant : *Vous êtes ému, raſſurez-vous, vous ſçavez bien que je ne crains pas la mort;*

alors le Médecin lui déclara qu'il ne pouvoit répondre de rien : *Je vous entends*, dit le Dauphin, *cela ſuffit.*

Sur les onze heures le Grand Aumônier dit la Meſſe dans ſa Chambre, & lui adminiſtra le viatique pour la troiſieme fois; il étoit tranquille, & ſes yeux étoient fixés ſur l'autel, ou ſur le livre de prieres qu'il avoit à la main.

Après la Meſſe il deſira de parler à Madame Adelaïde en particulier; il lui dit qu'il avoit ordonné à ſon premier Valet de chambre de lui remettre toutes ſes tabatieres après ſa mort, la priant de les diſtribuer à ſes Menins, à l'exception de ceux

qui ne prenoient point de tabac, qu'il lui nomma, & à qui il la chargea de donner quelqu'autre marque de ſon ſouvenir.

Il avoit ſouhaité de voir M. l'Archevêque de Paris, dont il eſtimoit beaucoup le zele & la vertu; ce Prélat eut l'honneur de l'entretenir le 17; & le lendemain il eut encore une ſeconde converſation avec lui, dans laquelle l'Archevêque lui ayant parlé des prieres que tout le monde faiſoit pour lui avec une piété & une ferveur extraordinaire : *J'eſpere*, dit le Dauphin, *que ces prieres ſerviront pour le ſalut de mon ame, car pour celui de mon corps je ne le deſire pas*. Il ajouta qu'une choſe

lui troubloit la conscience, c'est qu'il ne craignoit pas assez les jugemens de Dieu, & qu'il appréhendoit que ce ne fût de la présomption; l'Archevêque tâcha de le rassurer sur ce que les sentimens de l'amour divin dont il étoit rempli, doivent être préférés à ceux de la crainte qui ne sont que le commencement de la sagesse : il pria ensuite ce Prélat de lui donner sa bénédiction, & il la reçut avec ce profond respect qu'il eut toujours pour toutes les pratiques extérieures de la Religion & pour le sacré caractere de ses Ministres. Le soir il dit à son Confesseur qu'il avoit été béni par M. l'Archevêque de Paris;

il ajouta, en lui parlant tout bas à l'oreille (pour n'être pas entendu de la Famille Royale qui étoit dans ſa chambre), qu'il le prioit de lui dire les prieres des agoniſants ; le Confeſſeur lui répondit qu'il n'étoit pas encore temps, & que ce ſeroit jetter l'allarme dans tous les cœurs ſans néceſſité : *Ne me refuſez pas cette grace*, reprit le Dauphin , *ces prieres ſont ſi belles ; elles me touchent & me mettent en dévotion.*

Le Confeſſeur le lui promit, à condition que ce ſeroit ſur les ſix heures du ſoir, lorſque la Famille Royale ſeroit ſortie pour aller au ſalut ; dès qu'elle ſe fut retirée, il dit à tous ceux

qui étoient de ſervice dans ſa chambre de le laiſſer ſeul avec ſon Confeſſeur. M. Collet commença auſſi-tôt à lui réciter ces prieres, dont il s'apperçut qu'il ſentoit parfaitement toute la force & toute l'onction par la ferveur dont il étoit animé, & qui éclatoit ſenſiblement ſur ſon viſage; elles étoient à peine finies que le Roi & toute la Famille Royale rentrerent dans la chambre; il les reçut avec ſa tranquillité ordinaire, ſans que l'on pût ſoupçonner qu'il venoit d'exhorter lui-même ſon ame à quitter la terre pour s'élever juſqu'au Ciel. Pendant que la Reine étoit auprès de ſon lit, il appella Madame la Dauphine, & lui dit

tout bas : *Je crois pourtant que je passerai encore cette nuit ;* troublée de ce discours, elle lui répondit : *j'espere que cela sera encore long. Oh non*, lui dit-il, *cela n'ira pas bien loin.*

La journée du 19 fut encore plus cruelle que les précédentes ; il approchoit de sa fin ; les Médecins crurent qu'il iroit à peine à l'entrée de la nuit : il faisoit répéter à son Confesseur les passages de l'Ecriture qui le touchoient davantage, tels que ceux qui expriment l'amour que nous devons à Dieu, la charité incompréhensible de Jesus-Christ pour les hommes ; la confiance que l'on doit avoir dans ses

mérites & dans le prix du ſang qu'il a verſé pour notre ſalut ; ceux qui nous tracent une image des joies du Ciel & de la félicité parfaite dont le Seigneur récompenſe les vertus de ſes fideles ſerviteurs. L'eſpérance de ces délices céleſtes le frappoient ſi vivement, qu'il s'écria: *Oui, quand je ſerois le maître de choiſir entre la vie & la mort, je ſacrifierois mille vies au deſir qui me preſſe de voir & de poſſéder mon Dieu ; je n'ai jamais rien tant ſouhaité que de le connoître en lui-même, & de ſentir combien il eſt grand & admirable dans l'étendue de ſes perfections infinies.*

Lorſque le Confeſſeur de-

meuroit quelque temps ſans lui parler, dans la crainte de le fatiguer : *Continuez*, lui diſoit-il, *à me parler de Dieu, car c'eſt toute ma conſolation.* Il étoit ſi accoutumé à dire des choſes honnêtes dont il avoit le ſentiment dans le cœur, qu'il ne perdoit aucune occaſion de témoigner ſa reconnoiſſance ou ſa politeſſe à ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Il appella les premiers Gentilshommes de la Chambre pour les remercier de toutes les peines qu'ils s'étoient données pour lui pendant tout le cours de ſa maladie; ils ne purent répondre à ſes remercimens que par des larmes.

Il fit ensuite appeller tous ses Menins : *Approchez Messieurs*, leur dit-il, *que je vous voie tous ; je vous remercie bien des peines que vous avez prises, & de l'attachement que vous avez eu pour moi ; j'en suis très-reconnoissant ; je vous ai donné lieu quelquefois de vous impatienter, en vous faisant attendre, vous me le pardonnerez sûrement de bon cœur. Adieu, Messieurs, je vous prie de vous souvenir de moi.* Ils fondirent en larmes, & se retirerent pénétrés de la plus vive douleur.

Quelque temps après M. de Turenne lui ayant présenté à boire, il le regarda & lui dit : *Quoi ! Monsieur de Turenne, je*

ne vous ai encore rien dit, c'est bien mal à moi, car je suis touché de votre assiduité & je vous en remercie bien.

M. le Duc de la Vauguyon s'étant présenté, il lui recommanda ses enfans, dont l'éducation lui étoit confiée : *Monsieur de la Vauguyon*, lui dit-il, *je vous charge de dire à mes enfans, que je leur souhaite toute sorte de bonheur & de bénédictions ;* il s'arrêta là, & jettant un profond soupir, *ah*, dit-il, *il ne m'est pas possible de poursuivre, achevez, M. Collet, de dire en mon nom ce dont nous sommes convenus.*

Alors le Confesseur prenant la parole, ajouta : *Monseigneur*

le Dauphin leur recommande par-dessus tout, la crainte de Dieu & l'amour de la Religion; de profiter de la bonne éducation que vous leur donnez; d'avoir toujours pour le Roi le plus profond respect & la plus parfaite soumission, & de conserver toute leur vie, pour Madame la Dauphine, l'obéissance & la confiance qu'ils doivent à une mere si respectable.

M. le Duc de la Vauguyon fut, comme on peut croire, vivement touché de ce discours. Il s'approcha du Prince mourant, lui prit la main en versant des torrens de larmes, & se retira ensuite pleurant sur le malheur de la France, & bien résolu de ne rien oublier, pour imprimer

dans l'eſprit & dans le cœur des jeunes Princes les exemples & les derniers ſentimens de leur pere.

Le Confeſſeur, pour ſe conformer aux intentions du Dauphin, ne ceſſoit de lui parler de Dieu. Le Prince, touché de la peine qu'il prenoit de l'entretenir ſi long-temps, craignit qu'il n'en fût trop fatigué, il pria l'Evêque de Verdun de prendre quelquefois ſa place pour le ſoulager, & ce Prélat lui ayant parlé avec beaucoup de force & d'onction, *vous êtes touchant & pathétique*, lui dit le Prince, en le priant de continuer.

A neuf heures du ſoir, le

Grand Aumonier vint lui réciter les prieres des agonisans, qui parurent le ranimer; ce Prélat, & tous ceux qui l'accompagnoient, furent troublés & attendris, quand il fallut prononcer ces paroles redoutables: *Partez ame chrétienne, partez de ce monde*, &c. Le Dauphin, toujours tranquille & toujours semblable à lui-même, eut le courage de les répeter, & levant les yeux vers le ciel: *Partez*, dit-il, *ô mon ame, partez de ce monde, au nom du Dieu tout-puissant qui vous a créée, &c.*

En attendant, il prenoit sans difficultè les boissons dégoûtantes qu'on lui présentoit pour prolonger, s'il étoit possible,

ce

ce ſouffle de vie qui lui reſtoit encore, quoiqu'il ſçut parfaitement que ces remedes ne pouvoient ſervir qu'à faire durer ſes ſouffrances. Il conſultoit le Médecin qui venoit lui tâter le pouls de temps en temps, pour ſçavoir combien d'heures ou de momens il avoit encore à vivre. Le Confeſſeur lui ayant demandé, s'il ne prioit pas le Seigneur de l'appeller au plutôt à lui, pour le tirer d'un état ſi douloureux. *Non*, dit-il, *je ne veux que l'accompliſſement de ſa ſainte volonté, & je ne dois pas me laſſer de ſouffrir pour Jéſus-Chriſt, qui a tant ſouffert pour nous. Je ſouffre, à la vérité, de ma poitrine, mais cela ne doit*

pas s'appeller souffrir beaucoup.

Il paroissoit inquiet, dans certains momens, de l'état où se trouvoit Madame la Dauphine, & il lui envoyoit l'Evêque de Verdun pour en sçavoir des nouvelles. *A-t-elle pu pleurer?* disoit-il, dans la crainte que si cette Princesse faisoit un effort pour retenir ses larmes, elle ne fût suffoquée par sa douleur. Le Confesseur le pria de recommander à Dieu le Royaume de France, où l'on faisoit tant de vœux pour sa conservation. Il leva aussi-tôt les yeux & les mains vers le ciel, en disant : *Ah, je prie Dieu de tout mon cœur de protéger à jamais le Royaume, & de le combler de*

toutes ſes graces & de toutes ſes bénédictions.

Le deſir dont il paroiſſoit le plus occupé, dans les derniers inſtans de ſa vie, étoit que Dieu achevât de le purifier entiérement par les ſouffrances, afin qu'il eût le bonheur de le poſſéder auſſi-tôt après ſa mort. Il le remercioit ſans ceſſe, comme d'une grace ſpéciale qu'il avoit toujours demandée, de ce qu'en lui conſervant la connoiſſance juſqu'à la fin, il le mettoit en état de rendre tous les inſtans de ſa vie utiles à ſon ſalut. Ses regards étoient continuellement attachés ſur ſon Crucifix, qu'il prenoit ſouvent lui-même ſans attendre que ſon Confeſ-

ſeur le lui préſentât, & qu'il approchoit de ſes levres, en adorant le Sauveur, & le conjurant de recevoir ſon dernier ſoupir.

Le Cardinal de Luynes, l'Archevêque de Rheims & l'Evêque de Verdun ne le quittoient pas, & ils partageoient avec le Confeſſeur le ſoin de l'entretenir dans tous les ſentimens de piété que doit avoir un Chrétien prêt à rendre ſon ame à Dieu. Le Cardinal de Luynes lui donna une derniere bénédiction à minuit; il ne perdit l'uſage de la parole que ſur les ſix heures du matin, & n'ayant plus rien de libre que le mouvement de ſes levres, il les re-

muoit pour faire comprendre à ſon Confeſſeur qu'il l'entendoit; depuis ſix heures & demie il ne donna plus aucun ſigne de connoiſſance; on vit alors ſes yeux s'éteindre; tous ceux qui étoient dans la chambre ſe jetterent à genoux au pied de ſon lit. Le Cardinal de Luynes récita les prieres des agoniſans, & ſur les huit heures du matin le Dauphin expira ſans aucune eſpéce de convulſion, le Vendredi 20 Décembre 1765, laiſſant un vuide irréparable dans la Maiſon royale, & à toute la France, des exemples de vertus qu'elle ne doit jamais oublier. Il porta juſqu'au dernier ſoupir la crainte d'être à charge

au peuple, en demandant au Roi, que ſon corps fût enterré ſans pompe & ſans appareil au milieu du chœur de l'égliſe cathédrale de Sens, moins éloignée de Fontainebleau que celle de Saint-Denis, afin d'éviter des dépenſes, ſouvent plus nuiſibles aux vivans, qu'elles ne peuvent être utiles aux morts. Madame la Dauphine, qui auroit voulu pouvoir s'enſevelir avec lui dans le même tombeau, ſupplia Sa Majeſté de lui faire préparer une place auprès des cendres de ſon époux, & le Roi, qui partageoit ſa douleur, ne lui refuſa rien de ce qui pouvoit contribuer à la conſoler.

CHAPITRE XIV.

Caractere du Daupkin.

On peut dire qu'il s'eſt peint lui-même dans ſes écrits & dans ſes actions ; toutes les grandes qualités de ſon eſprit & de ſon cœur s'y montrent à découvert. On apperçoit, dans tout ce qu'il a écrit, ſa facilité prodigieuſe à concevoir les ſciences les plus épineuſes, jointe au talent d'exprimer noblement & avec préciſion ce qu'il avoit conçu. On reconnoît dans toute ſa conduite cette inclination bienfaiſante, qui le rendoit ſenſible au ſort de tous les malheureux ; ſes libéralités ſembloient

couler de ſource; c'étoit pour lui une vraie ſatisfaction de ſecourir l'indigence, & le précepte que la Religion impoſe ſur ce point à tous les riches étoit toujours d'accord avec ſon penchant.

Lorſqu'il fut reçu Chevalier de l'Ordre, en 1742, on vint lui apporter les mille écus qui lui étoient dus chaque année en cette qualité; il dit à M. de Châtillon: *Voilà un bien qui m'appartient en propre & dont je puis diſpoſer, il faut que j'en faſſe part à quelques-uns de ceux qui m'ont ſervi.*

Il aſſigna des penſions ſur ce revenu à différentes perſonnes que lui nomma M. de Châtil-

lon; il donna pareillement dans la ſuite, preſque tout l'argent deſtiné à ſes plaiſirs. Il envoyoit tous les mois une ſomme aſſez conſidérable aux deux Curés de Verſailles & aux Sœurs de la Charité. Son goût particulier le portoit à aider la pauvre Nobleſſe engagée dans le ſervice, perſuadé qu'elle rempliſſoit, par cet engagement, ſa véritable deſtination. Il auroit tout ſacrifié pour ſoutenir dans les emplois militaires les Gentilshommes qui s'y comportoient avec honneur. Les dettes des jeunes Princes ſont ordinairement l'effet de leur diſſipation & du déſordre de leur conduite. Celles que le

Dauphin a contractées quelquefois ne pouvoient être regardées que comme des preuves de ſon humanité.

Il n'a jamais demandé ni deſiré une penſion plus forte que celle qu'on lui donnoit. Des Courtiſans, qui cherchoient à lui plaire, lui ayant dit un jour, que M. le Grand Dauphin, fils unique de Louis XIV, en avoit une plus conſidérable que la ſienne; *je ne ſerois pas fâché*, dit-il, *de voir la mienne augmentée, ſi cette augmentation ne devoit pas être levée ſur le peuple.*

Il étoit ſi déſintéreſſé, que lors même qu'il ſembloit prendre plaiſir au jeu, il craignoit que la fortune ne lui fût trop

favorable. On le vit au dernier voyage qu'il fit à Marly, ſincerement affligé du gain conſidérable qu'il faiſoit, chercher en quelque ſorte à laſſer la fortune, en s'obſtinant à remettre perpétuellement au jeu tout ce qu'il gagnoit; mais le ſort continuant à le favoriſer malgré lui, il gagna juſqu'à quatre mille louis, qu'il diſtribua dès le lendemain, & la ſatisfaction qu'il eut de faire quelques heureux fut le ſeul profit qui lui reſta.

Il étoit trop modeſte pour regarder les louanges comme le prix de ſes bienfaits; il ne donna jamais pour paroître libéral; il ne tenoit pas à lui que

ſes charités fuſſent toujours ignorées, il auroit voulu pouvoir ſe les cacher à lui-même.

Un cœur ſenſible & généreux eſt toujours reconnoiſſant. Le Dauphin n'oublia jamais les ſoins & les ſervices des perſonnes employées à ſon éducation; il pleura la mort de l'Abbé de Saint-Cyr, & il en fut ſi touché, qu'il s'abſtint pendant quelques jours de paroître en public; il s'intéreſſa conſtamment pour la fortune de l'Abbé de Marbœuf, & pour celle de ſes parents; on en voit la preuve dans ce billet écrit de ſa main. » Le Roi m'a confirmé, mon » cher Abbé, la promeſſe de la » place pour votre neveu auprès

» de mon fils; mais à condition
» de la tenir ſecrette; ainſi vous
» y pouvez compter comme
» ſur mes ſentimens pour vous«.

Il avoit obtenu pour l'Abbé de ſaint Cyr une place de Conſeiller d'Etat, & il en obtint une autre pour l'Abbé de Marbœuf, à qui il a donné juſqu'à la fin les marques les plus eſſentielles de ſa reconnoiſſance.

Jamais homme ne fut plus éclairé dans le choix de ſes amis, ni plus ferme dans ſes attachemens. C'étoit faire l'éloge d'un homme, que de dire qu'il étoit aimé du Dauphin; c'étoit faire celui du Prince, que de nommer ceux qu'il aimoit; il s'amuſoit volontiers de la conver-

ſation des gens d'eſprit, mais il ne s'attachoit véritablement qu'à des gens d'une vertu & d'une probité reconnue; il penſoit que l'amitié devoit être fondée ſur l'eſtime, & il diſoit ſouvent qu'il ne comprenoit pas que l'on pût aimer ce que l'on n'eſtimoit pas.

Il vouloit que ſes amis lui parlaſſent avec franchiſe, & ſur-tout qu'ils lui aidaſſent à connoître ſes défauts; il oublioit ſon rang avec eux, pour les engager à lui parler librement, & lorſque le reſpect les rendoit trop timides & trop réſervés : *Je n'ai point d'autre titre avec vous*, diſoit-il, *que celui de votre ami.*

L'un d'eux lui paroissant un jour interdit & embarrassé à lui répondre : *Eh quoi!* lui dit-il, du ton le plus agréable, afin de le rassurer, *vous vous troublez, Monsieur, est-ce que je vous intimiderois?* Et le prenant ensuite par la main, il le fit asseoir dans un fauteuil à côté de lui. On plaît à la plupart des hommes en exagérant leurs belles qualités; on plaisoit au Dauphin, en lui faisant remarquer ses défauts. Quelque temps après que son éducation fut finie, l'Abbé de saint Cyr lui représenta qu'il s'expliquoit quelquefois avec trop de liberté sur les mœurs & sur la conduite de quelques personnes de la Cour, dont il ne

ménageoit pas aſſez la réputation; il lui fit ſentir qu'un Prince doit toujours être extrêmement réſervé dans ſes diſcours, parce que les louanges qu'il donne en public n'attirent le plus ſouvent que des envieux à ceux dont il vante le mérite, & que ſa cenſure ne manque jamais de faire des mécontens de ceux qu'il blâme; le Dauphin lui ſçut bon gré de cet avis, & il ſe corrigea pour toujours de ce défaut.

Il avoit des attentions incroyables pour toutes les perſonnes qu'il honoroit de ſon amitié; il prévenoit leurs deſirs; il s'occupoit de leur avancement; il ſollicitoit vivement les

graces & les bienfaits du Roi qui pouvoient leur convenir, & lorſqu'il les obtenoit il s'eſtimoit plus heureux que celui qui les avoit reçus; il s'efforçoit d'engager le Ciel même à les protéger: en voici un exemple ſingulier.

Pendant la derniere guerre il compoſa une priere pour demander à Dieu la conſervation d'un Officier qu'il regardoit comme l'ami le plus ſage & le plus vertueux qu'il eût jamais connu. Il écrivit cette priere en latin; on a jugé à propos de la traduire en françois, pour qu'elle ſoit entendue d'un plus grand nombre de lecteurs.

« Seigneur, Dieu des armées,

» arbitre ſouverain de la vie &
» de la mort, qui détournez au
» milieu des combats les coups
» que porte l'ennemi, loin de
» ceux dont vous avez réſolu
» de prolonger les jours, exau-
» cez mes prieres en prenant
» ſous votre protection votre
» fidele ſerviteur N * * *,
» qu'elle ſoit pour lui un bou-
» clier impénétrable, qu'elle
» éloigne de lui le fer & le feu,
» les maladies & les atteintes
» mortelles de la contagion;
» ſoutenez-le dans ſes travaux,
» afin que revenu dans une ſanté
» parfaite il continue à me
» donner, comme il a toujours
» fait, des conſeils pleins de
» piété & de ſageſſe, qu'il

» m'aide à défendre la Religion
» & la Justice, & qu'il me
» montre la voie droite qui
» conduit à vous ».

La lecture de cette priere feroit sans doute verser des larmes à celui qui en étoit l'objet; mais en faisant connoître la piété du Prince & la vivacité de ses sentimens, elle justifiera aux yeux de l'Univers la constance de sa douleur & la durée de ses pleurs & de ses regrets.

Il y avoit dans le caractere de ce Prince un mêlange de qualités dont la réunion est infiniment rare, parce qu'il arrive souvent qu'elles se nuisent mutuellement l'une à l'autre, car il

réunissoit l'imagination & le jugement, le brillant & le solide, la vivacité & la retenue, la complaisance & la fermeté.

Il étoit discret sans paroître mystérieux, fidele à garder un secret sans paroître attentif à le cacher : lorsqu'il parloit avec le plus de confiance & d'ouverture, il changeoit adroitement la conversation au moment précis où elle commençoit à s'approcher d'un article sur lequel il ne vouloit pas s'expliquer, & ce changement sembloit arriver si naturellement, qu'il étoit presque imperceptible.

On voyoit régner dans toutes ses actions cette égalité constante qui n'appartient qu'à une

ame toujours ſoumiſe à ſes devoirs, & par-là toujours maîtreſſe d'elle-même. Les plus triſtes événemens ne prenoient point ſur ſon humeur, & n'altéroient pas même cette gaieté inſéparable de la douceur naturelle des mœurs & de la ſérénité habituelle d'une conſcience tranquille & réſignée.

Avec tant de vertus & de belles qualités, il étoit ſurtout admirable par ſa ſimplicité. Ennemi de toute eſpece de vanité & d'oſtentation, il étoit ſimple dans ſa Religion, cultivant toutes les vertus chrétiennes, ſans chercher à s'en faire un mérite aux yeux du monde, & ſans jamais

blâmer les autres. Il cachoit avec ſoin les tréſors de connoiſſances qu'il avoit acquis, à moins que la néceſſité ne le forçât en quelque ſorte à les découvrir, encore craignoit-il qu'il ne ſe trouvât fort au-deſſous de ce qu'il devoit être & de ce qu'on devoit attendre de lui. Loin de préſumer de ſes lumieres, il s'en défioit; dans les occaſions où tout autre auroit eu beſoin de ſon ſecours, il en demandoit; ce n'eſt pas que dans ſes queſtions il eût toujours pour but de s'inſtruire, il en faiſoit ſouvent ſur des matieres qu'il poſſédoit mieux que celui qu'il interrogeoit, c'étoit alors pour le connoître & pour l'ap-

précier; mais il s'y prenoit avec tant d'art & de précaution, qu'il se dévoiloit sans se laisser pénétrer : ses questions rouloient ordinairement sur des objets généraux & de tous les temps, ou lorsqu'elles pouvoient se rapporter aux circonstances & aux intérêts actuels, chacune d'elles étoit si courte, & toutes étoient si peu liées ensemble, qu'il étoit impossible de deviner ce que le Prince avoit en vue en interrogeant.

Cette circonspection naissoit de la double crainte de se tromper & d'être trompé; c'étoit partie défiance de lui-même, partie défiance des hommes; la

réſerve qui en réſultoit, l'arrêtoit quelquefois, comme malgré lui, dans les momens mêmes où ſa confiance paroiſſoit ſe répandre avec le plus d'effuſion. Il dit un jour à un homme qui parut s'en appercevoir, *que plus il acquéroit de connoiſſances, plus il ſentoit qu'il manquoit néceſſairement aux Princes élevés comme lui dans le ſein de la grandeur, une multitude d'idées communes & familieres aux particuliers, ſur-tout de celles qui aident à diſcerner les caracteres & le mérite, & que les Princes les plus avantagés de la nature ſe trouvent dans le cas d'une perſonne née pour être très-éloquente, qui n'auroit pour s'exprimer qu'un*

tiers ou la moitié des lettres de l'alphabeth.

On pourroit même dire qu'il portoit quelquefois trop loin la défiance de lui-même ; éclairé sur tout le reste, il n'étoit aveugle que sur son mérite ; il avoit une si haute idée de toutes les qualités que doit avoir un Prince, qu'il désespéroit d'y atteindre, & qu'il ne se flattoit pas même de pouvoir en approcher : quoiqu'il fût propre à tout, il ne se croyoit bon à rien ; il se regardoit comme un homme inutile, & lorsqu'on lui parloit des regrets que la France auroit de sa perte, on ne réussissoit pas à lui persuader qu'il les méritoit.

Au reste, cette modestie si rare & si soutenue n'affoiblissoit en rien la noblesse & l'élévation de ses sentimens : personne n'a jamais manqué aux égards qui lui étoient dûs qu'il ne s'en soit apperçu, & qu'il n'ait maintenu avec dignité les justes prérogatives de son auguste naissance.

Tel étoit le véritable caractere du Prince que le Ciel nous a ravi, & dont la mort a été regardée avec raison comme une calamité publique.

En le perdant Louis XV perdit un des plus fermes appuis de son trône, le premier & le plus soumis de tous ses sujets ; la France perdit un

Prince deſtiné à perpétuer ſon bonheur; la Religion un zélé défenſeur & un diſciple fidèle; la Famille royale un modèle accompli de toutes les vertus; les enfans des Rois des exemples qu'ils ne ſçauroient trop imiter; le peuple un pere; l'Etat un ſage qui, naturellement ennemi des excès & des ſuperfluités, auroit été libéral par juſtice, généreux par charité, mais toujours prudent & économe; les guerriers ont perdu un émule de leur valeur, un Juge éclairé de l'importance de leurs ſervices & du mérite particulier de leurs actions militaires; les arts un juſte eſtimateur de leur utilité; les Cours

étrangeres un politique ami de la paix, & capable d'allier la puiſſance avec le déſintéreſſement; tous enfin ont perdu un Prince digne d'être regretté de l'Europe entiere, & dont les grandes qualités juſtifieront à jamais ce qu'un Docteur Anglois en écrivoit à M. le Duc de Nivernois.

Germanicus, pleuré des Romains, le fut également des voiſins, des ennemis même de leur Empire; ſi Monſieur le Dauphin jette encore les yeux ſur la terre, il n'y voit en cet inſtant que des cœurs françois.

Nous croyons devoir terminer ces Mémoires par la lettre de remerciement que feu Ma-

dame la Dauphine en écrivit à l'Auteur.

Ce 5 Juin 1766.

« Je ſçais, M... que Madame » de Marſan & l'Evêque (1) » vous ont déja mandé avec » quel empreſſement j'ai reçu » l'ouvrage que vous avez bien » voulu faire. Je l'ai lu avec » avidité, & vous pouvez bien » croire que ce n'a pas été ſans » en être bien attendrie; il y » a des endroits ſur-tout qui » m'ont fait un vrai plaiſir, & » je ne puis aſſez vous remer- » cier de la peine que vous avez » bien voulu prendre. Je crains » bien, M... que tout ce qu'on

(1) M. de Nicolaï, Evêque de Verdun.

» a dit ici de moi, que je ne
» voulois pas avoir ſoin de ma
» ſanté, & que je voulois me
» laiſſer mourir, ne ſoit par-
» venu juſqu'à vous. Je ne puis
» nier que je ne ſuis que foi-
» blement attachée à la vie, les
» liens qui m'y attachoient plus
» fortement & me la rendoient
» plus agréable ſont rompus;
» mais comme je regarde la
» volonté de Dieu dans ma
» conſervation, j'ai plus de
» ſoin & d'attention pour ma
» ſanté que je n'en ai jamais eu
» dans le temps de mon bon-
» heur, trop heureuſe ſi par
» une vie qui ne peut plus être
» pour moi qu'une croix con-
» tinuelle, je puis expier mes

» péchés & obtenir la grace
» d'une mort auſſi heureuſe que
» la ſienne. Je vous prie, M...
» de vous ſouvenir toujours de
» moi dans vos prieres, &
» d'être bien perſuadé de tous
» mes ſentimens pour vous.

» MARIE-JOSEPHE ».

Fin du tome premier.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

Sa naiſſance, ſon éducation, ſes premieres études.

CHAPITRE II.

Maladie du Roi à Metz. Douleur & inquiétude du Dauphin. Suite de ſes études.

CHAPITRE III.

Le Dauphin épouſe l'Infante d'Eſpagne. Bataille de Fontenoy. Mort de la Dauphine.

CHAPITRE IV.

Second mariage du Dauphin : sa tendresse pour ses enfans : soins particuliers qu'il prend de leur éducation.

CHAPITRE V.

Le Dauphin travaille à se rendre habile dans la science du gouvernement.

CHAPITRE VI.

Remarques générales sur les Loix qui conviennent à un État monarchique.

CHAPITRE VII.

Recherches particulieres du Dau-

phin ſur les Loix propres de la Monarchie Françoiſe.

CHAPITRE VIII.

Le Dauphin entre au Conſeil des Dépêches. Études qui lui ſervent de délaſſement.

CHAPITRE IX.

Le Dauphin eſt attaqué de la petite vérole. Sa vie eſt en danger. Sa guériſon. Accident qui lui arrive à la chaſſe.

CHAPITRE X.

Le Dauphin entre au Conſeil d'État. Sa ſoumiſſion au Roi. Ses ſentimens ſur la guerre. Camp de Compiegne.

CHAPITRE XI.

Piété du Dauphin.

CHAPITRE XII.

Derniere maladie du Dauphin.

CHAPITRE XIII.

Sa mort.

CHAPITRE XIV.

Caractere du Dauphin.

FIN.

Universitas
BIBLIOTHECA

2 5.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 009512343b